

DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL

du 10/10/2024

Délibérations n°C2024-13 à C2024-39

- C2024-13 BP : Budget principal 2024
- C2024-14 BP : Budget annexe 2024 Eclairage Public
- C2024-15 BP : Budget annexe 2024 Conseil Energétique
- C2024-16 BP : Budget annexe IRVE
- C2024-17 Orientations Budgétaires 2025
- C2024-18 Tarifs et barèmes 2025 relatifs aux différentes compétences et activités
- C2024-19 Eclairage Public : mise à jour du règlement de service
- C2024-20 Conseil Énergétique : mise à jour du règlement de service
- C2024-21 Mise à jour du tableau des effectifs budgétaires - créations de postes
- C2024-22 Mise à jour des délégations au Président et au Bureau Syndical
- C2024-23 Validation de la prise de participation de la SAEML EnR CENTRE-VAL DE LOIRE dans le projet agrivoltaïque de Valloire-sur-Cisse
- C2024-24 Validation de la prise de participation de la SAEML EnR CENTRE-VAL DE LOIRE dans le projet d'ombrières photovoltaïques des Varennes
- C2024-25 Approbation de l'avenant au contrat de quasi régie de MODULO
- C2024-26 Rapport annuel du mandataire à la SPL MODULO - exercice 2023

Délibérations n°C2024-13 à C2024-39

- C2024-27 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de SAINT-REMY-SUR-AVRE
- C2024-28 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de CHAMPROND-EN-GATINE
- C2024-29 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de BÉROU-LA-MULOTIERE
- C2024-30 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de BAILLEAU-ARMENONVILLE
- C2024-31 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES
- C2024-32 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune d'ARCISSES
- C2024-33 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de la CHAPELLE-DU-NOYER
- C2024-34 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de DROUE-SUR-DROUETTE
- C2024-35 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de GALLARDON
- C2024-36 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune d'OULINS
- C2024-37 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de PIERRES
- C2024-38 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de THIRON-GARDAIS
- C2024-39 Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de la CHAUSSÉE-D'IVRY

Décision
n° C2024-13

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Budget principal (instruction m57 – partiellement assujetti à TVA) - budget supplémentaire 2024

Après avoir entendu les propositions formulées par Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2024 relatif au budget principal qui s'établit comme suit :

 Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET PRINCIPAL Service Public de l'électricité et de gaz (M57)					
		RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET		
F O N C T I O N N E M E N T	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		480 500,00	9 343,00	489 843,00	
	012	CHARGES DE PERSONNEL		1 549 850,00	-82 600,00	1 467 250,00	
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE		4 626 033,00	-1 052 533,48	3 573 499,52	
	66	CHARGES FINANCIERES				0,00	
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,00	
	022	DEPENSES IMPREVUES				0,00	
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 225 630,00	2 706 696,87	5 932 326,87	
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		362 500,00	19 200,00	381 700,00	
		DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1		0,00	0,00	0,00	
		TOTAL		0,00	10 244 513,00	1 600 106,39	11 844 619,39
		013	ATTENUATION DE CHARGES		7 000,00	18 000,00	25 000,00
		70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES		826 000,00	-32 000,00	794 000,00
		73	IMPOTS ET TAXES		5 700 000,00	500 000,00	6 200 000,00
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		15 000,00	4 000,00	19 000,00	
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 521 513,00	76 952,00	3 598 465,00	
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00	
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		175 000,00		175 000,00	
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1			1 033 154,39	1 033 154,39	
	TOTAL		0,00	10 244 513,00	1 600 106,39	11 844 619,39	



territoire d'énergie LURE-ET-LOIR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET PRINCIPAL				
		Service Public de l'électricité et de gaz (M57)				
		RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET	
I N V E S T I S S E M E N T S	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES		70 000,00	-65 000,00	5 000,00
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 210 000,00	47 000,00	988 000,00	3 245 000,00
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 920 977,32	10 541 563,00	1 411 991,71	14 874 532,03
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				0,00
	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	1 249 700,00	100 000,00	-1 000 000,00	349 700,00
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	120 000,00	100 000,00	1 000 000,00	1 220 000,00
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	618 878,15	2 594 600,00	-563 226,92	2 650 251,23
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		175 000,00	0,00	175 000,00
		SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				0,00
		TOTAL	7 119 555,47	13 628 163,00	1 771 764,79	22 519 483,26
R E C E T I V E S	13	SUBVENTIONS	3 163 351,16	5 035 433,00	-387 405,16	7 811 379,00
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		2 400 000,00	-2 400 000,00	0,00
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES		10 000,00	3 913 404,90	3 923 404,90
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 861 698,27	2 594 600,00	-563 226,92	3 893 071,35
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 225 630,00	2 706 696,87	5 932 326,87
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		362 500,00	19 200,00	381 700,00
		SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			577 601,14	577 601,14
	TOTAL	5 025 049,43	13 628 163,00	3 866 270,83	22 519 483,26	



Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
 compte tenu de la réception
 en Préfecture le 18/10/2024
 et de Publication le 18/10/2024

Le Président du Syndicat,
 Xavier NICOLAS

Pour le Président,
 le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : ENERGIE Eure-et-Loir (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008086900015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	11
B1 - Présentation des AP votées	12
B2 - Présentation des AE votées	13
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	14
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	34
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	35
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	36
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	54
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	55
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	56
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	59
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	66
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	69
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	74
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	81
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	92
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	95
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	96
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	97
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	100
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	102
A2.938 - Fonction 8 - Transports	105

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	109
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	110
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	114
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	119
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
B3.1 - Etat des provisions constituées	124
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	188
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	189
B6 - Prêts	190
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	191
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	192
B7.3 - Etat des emprunts garantis	193
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	194
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	195
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	196
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	197
B7.8 - Autres engagements donnés	198
B7.9 - Autres engagements reçus	199
B8 - Subventions versées	202
B9 - Etat du personnel	203
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	204
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	205
B11.2 - Liste des établissements publics créés	206
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	207
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	208
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	210
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	211
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	214
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	215
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	216
D3 - Décisions en matière de taux	218
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	219
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	220
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	220

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	26,53 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	52,00 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	195,27 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	48,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	18 256 616,53	26 540 738,55	-2 994 752,18	A1 5 289 369,84
Investissement	11 184 201,26	15 035 945,66	(3) -3 512 433,85	A2 339 310,55
Fonctionnement	7 072 415,27	11 504 792,89	(4) 517 681,67	A3 4 950 059,29

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 7 119 555,47	III + IV 5 025 049,43	B1	-2 094 506,04
Investissement	I 7 119 555,47	III 5 025 049,43	B2	-2 094 506,04
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 194 863,80
Investissement	A2 + B2	-1 755 195,49
Fonctionnement	A3 + B3	4 950 059,29

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 7 119 555,47
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 210 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 920 977,32
26	Participations et créances rattachées	1 249 700,00
27	Autres immobilisations financières (3)	120 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	618 878,15
4581213481	SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)	1 341,70
4581220123	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)	1 917,51
4581221271	DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)	1 745,87
4581221491	LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)	26 375,01
4581222111	LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)	813,83
4581222362	ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)	10 113,00
4581222681	MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)	6 723,02
4581222801	NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)	1 209,42
4581224041	VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)	22 293,88
4581230041	ALLONNES - Rues Jean Moulin, République et 14 juillet	6 964,36
4581230151	AUNEAU-BLEURY - Rues Armand Lefebvre, Thiers et Avenue Gambetta	6 977,17
4581230181	AUTHON-DU-PERCHE - Rues de la République et de La Libération	11 073,13
4581230461	BOISSY-LES-PERCHE - Les Loges	7 596,46
4581230491	BONCE -Rues Mallet, Courtesoupe...	23 054,54
4581230511	BONNEVAL - Rue de Couture	10 047,91
4581230581	BRECHAMPS - Ruffin	12 310,57
4581230611	BROU - Avenue Aristdie Briand	4 645,12
4581230751	LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson	10 337,16
4581230791	CHAPELLE-ROYALE - Rues de Bel Air et de la Coutellerie	65 000,00
4581230891	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS - Rue Maurice Violette	19 779,11
4581230961	LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de le Vallée et Hameau de Nantilly	17 537,14
4581231131	COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers	78 941,14
4581231271	DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)	10 552,82
4581231301	DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps	4 758,41
4581231321	DONNEMAIN ST MAMES - Rue Jean Moulin	5 816,61
4581231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	4 623,34
4581231681	GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Cha	17 945,14
4581231721	GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts	2 775,20
4581231821	GOHORY - Rues de la Mairie, du Prieure?	10 070,27
4581231861	LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris	10 230,33
4581231971	INTREVILLE - Rue de Rouvray	2 112,06

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses	Engagées non mandatées
4581231991	JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel		
4581232161	LOUVILLIERS EN DROUAIS - Rue de la Plesse		11 274,96
4581232361	ARCISSES - Rue de la Poterie		35 914,61
4581232561	MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans		2 543,40
4581232611	MONTIGNY LE CHARTIF - Rues de l'Eglise, de Frazé et de Brou		12 453,66
4581233341	ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang d		16 753,88
4581233671	SANTILLY - Rue du Bois		4 864,27
4581233731	SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle et Rue de l'Orée		11 846,78
4581234051	VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert		14 612,21
4581234071	VICHERES - Le Bourg		44 065,37
4581234091	VIEUVICQ - Rue Saint Martin		8 950,48
4581234151	VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue		7 400,08
4581234191	VITRAY EN BEAUCE _ Route Nationale et Ru Saint Denis		20 023,14
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 5 025 049,43
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 163 351,16
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 861 698,27
4582213481	SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)	14 400,00
4582220031	ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)	22 296,84
4582220101	ARGENVILLIERS - TCE (Hameau de la Tubène)	6 788,10
4582220123	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)	22 400,00
4582220321	BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)	17 512,43
4582220581	BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavois et Impasse de la Cavée)	16 489,37
4582220891	CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - TCE (Rue Drouaise)	21 095,73
4582221271	DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)	39 200,00
4582221491	LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)	15 200,00
4582222111	LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)	46 800,00
4582222362	ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)	21 200,00
4582222471	LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)	30 487,47
4582222681	MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)	22 400,00
4582222741	MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)	15 994,61
4582222801	NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)	51 100,00
4582223211	ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)	22 283,15
4582223411	ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)	23 836,94
4582223771	SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)	24 452,23
4582224041	VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)	38 400,00
4582224051	VERT EN DROUAIIS - TCE (Rue du Clos Barreau)	14 343,06
4582224111	VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)	37 793,89
4582230041	ALLONNES - Rues Jean Moulin, République et 14 juillet	43 400,00
4582230151	AUNEAU-BLEURY - Rues Armand Lefebvre, Thiers et Avenue Gambetta	23 800,00
4582230181	AUTHON-DU-PERCHE - Rues de la République et de La Libération	38 500,00
4582230461	BOISSY-LES-PERCHE - Les Loges	26 600,00
4582230491	BONCE -Rues Mallet, Courtesoupe...	44 800,00
4582230511	BONNEVAL - Rue de Couture	23 800,00
4582230581	BRECHAMPS - Ruffin	37 800,00

Chap. / art. (2)	Libellé	
4582230611	BROU - Avenue Aristdie Briand	
4582230751	LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson	32 900,00
4582230791	CHAPELLE-ROYALE - Rues de Bel Air et de la Coutellerie	45 500,00
4582230891	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS - Rue Maurice Violette	61 600,00
4582230961	LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de le Vallée et Hameau de Nantilly	65 800,00
4582231061	CONIE-MOLITARD - Chemin de la Garenne	5 824,45
4582231131	COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers	110 600,00
4582231271	DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)	38 500,00
4582231301	DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps	29 400,00
4582231321	DONNEMAIN ST MAMES - Rue Jean Moulin	22 400,00
4582231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	21 700,00
4582231681	GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Cha	39 900,00
4582231721	GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts	42 000,00
4582231821	GOHORY - Rues de la Mairie, du Prieure?	39 900,00
4582231861	LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris	35 700,00
4582231971	INTREVILLE - Rue de Rouvray	4 200,00
4582231991	JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel	40 600,00
4582232161	LOUVILLIERS EN DROUAIS - Rue de la Plesse	30 100,00
4582232361	ARCISSSES - Rue de la Poterie	46 900,00
4582232561	MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans	9 800,00
4582232611	MONTIGNY LE CHARTIF - Rues de l'Eglise, de Frazé et de Brou	39 200,00
4582233341	ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang d	54 600,00
4582233671	SANTILLY - Rue du Bois	38 500,00
4582233731	SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle et Rue de l'Orée	40 600,00
4582234051	VERT EN DROUAIS - Rue de la Moufle au Luat sur vert	50 400,00
4582234071	VICHERES - Le Bourg	58 100,00
4582234091	VIEUVICQ - Rue Saint Martin	39 200,00
4582234151	VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue	23 800,00
4582234191	VITRAY EN BEAUCE _ Route Nationale et Ru Saint Denis	14 700,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 771 764,79	3 288 669,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	7 119 555,47	5 025 049,43
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 577 601,14
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		8 891 320,26	8 891 320,26
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	1 600 106,39	566 952,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 033 154,39
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		1 600 106,39	1 600 106,39
		+	+
TOTAL DU BUDGET (5)		10 491 426,65	10 491 426,65

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	70 000,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	47 000,00	2 210 000,00	988 000,00	988 000,00	3 245 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	10 541 563,00	2 920 977,32	1 411 991,71	1 411 991,71	14 874 532,03
Total des dépenses d'équipement		10 658 563,00	5 130 977,32	2 334 991,71	2 334 991,71	18 124 532,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	1 249 700,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	349 700,00
27	Autres immobilisations financières (4)	100 000,00	120 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 220 000,00
Total des dépenses financières		200 000,00	1 369 700,00	0,00	0,00	1 569 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	2 594 600,00	618 878,15	-563 226,92	-563 226,92	2 650 251,23
Total des dépenses réelles d'investissement		13 453 163,00	7 119 555,47	1 771 764,79	1 771 764,79	22 344 483,26

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	175 000,00		0,00	0,00	175 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		175 000,00		0,00	0,00	175 000,00

TOTAL	13 628 163,00	7 119 555,47	1 771 764,79	1 771 764,79	22 519 483,26
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 519 483,26
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	5 035 433,00	3 163 351,16	-387 405,16	-387 405,16	7 811 379,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 400 000,00	0,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 435 433,00	3 163 351,16	-2 787 405,16	-2 787 405,16	7 811 379,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00	6 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	3 916 904,90	3 916 904,90	3 916 904,90
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	3 913 404,90	3 913 404,90	3 923 404,90
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	2 594 600,00	1 861 698,27	-563 226,92	-563 226,92	3 893 071,35
Total des recettes réelles d'investissement		10 040 033,00	5 025 049,43	562 772,82	562 772,82	15 627 855,25

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 225 630,00		2 706 696,87	2 706 696,87	5 932 326,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	362 500,00		19 200,00	19 200,00	381 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 588 130,00		2 725 896,87	2 725 896,87	6 314 026,87

TOTAL	13 628 163,00	5 025 049,43	3 288 669,69	3 288 669,69	21 941 882,12
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	577 601,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 519 483,26
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

6 139 026,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	480 500,00	0,00	9 343,00	9 343,00	489 843,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 549 850,00	0,00	-82 600,00	-82 600,00	1 467 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 626 033,00	0,00	-1 052 533,48	-1 052 533,48	3 573 499,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 656 383,00	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48	5 530 592,52
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 656 383,00	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48	5 530 592,52

023	Virement à la section d'investissement (5)	3 225 630,00		2 706 696,87	2 706 696,87	5 932 326,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	362 500,00		19 200,00	19 200,00	381 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 588 130,00		2 725 896,87	2 725 896,87	6 314 026,87

TOTAL	10 244 513,00	0,00	1 600 106,39	1 600 106,39	11 844 619,39
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 844 619,39
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	7 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	826 000,00	0,00	-32 000,00	-32 000,00	794 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	6 200 000,00
74	Dotations et participations (4)	15 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	19 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 521 513,00	0,00	76 952,00	76 952,00	3 598 465,00
Total des recettes de gestion courante		10 069 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	10 636 465,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 069 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	10 636 465,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	175 000,00		0,00	0,00	175 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		175 000,00		0,00	0,00	175 000,00

TOTAL	10 244 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	10 811 465,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 033 154,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 844 619,39
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	6 139 026,87
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	-65 000,00	0,00	-65 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 198 000,00	0,00	3 198 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 332 969,03	0,00	4 332 969,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	249 700,00	0,00	249 700,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 120 000,00	0,00	1 120 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	55 651,23	0,00	55 651,23
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 891 320,26	0,00	8 891 320,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 891 320,26
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	9 343,00		9 343,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-82 600,00		-82 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-1 052 533,48	0,00	-1 052 533,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	19 200,00	19 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 706 696,87	2 706 696,87
Dépenses de fonctionnement – Total		-1 125 790,48	2 725 896,87	1 600 106,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 600 106,39
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-3 500,00	0,00	-3 500,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 775 946,00	0,00	2 775 946,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2 400 000,00	0,00	-2 400 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		19 200,00	19 200,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 298 471,35	0,00	1 298 471,35
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 706 696,87	2 706 696,87
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 670 917,35	2 725 896,87	4 396 814,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

577 601,14

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

3 916 904,90

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 891 320,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	18 000,00		18 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	-32 000,00		-32 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	500 000,00		500 000,00
74 Dotations et participations (8)	4 000,00		4 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	76 952,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	566 952,00	0,00	566 952,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 033 154,39

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 600 106,39



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 628 163,00	7 119 555,47	0,00	1 771 764,79	1 771 764,79	0,00	1 771 764,79	8 891 320,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	70 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00
21	Immobilisations corporelles	47 000,00	2 210 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00	0,00	988 000,00	3 198 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 541 563,00	2 920 977,32	0,00	1 411 991,71	1 411 991,71	0,00	1 411 991,71	4 332 969,03
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 658 563,00	5 130 977,32	0,00	2 334 991,71	2 334 991,71	0,00	2 334 991,71	7 465 969,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	1 249 700,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	249 700,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	120 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 120 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		200 000,00	1 369 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 700,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 594 600,00	618 878,15	0,00	-563 226,92	-563 226,92	0,00	-563 226,92	55 651,23
Total des dépenses réelles		13 453 163,00	7 119 555,47	0,00	1 771 764,79	1 771 764,79	0,00	1 771 764,79	8 891 320,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	175 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		175 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

8 891 320,26

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		13 628 163,00	5 025 049,43	-628 235,21	-628 235,21	4 396 814,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 035 433,00	3 163 351,16	-387 405,16	-387 405,16	2 775 946,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 400 000,00	0,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 435 433,00	3 163 351,16	-2 787 405,16	-2 787 405,16	375 946,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00	-3 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00	-3 500,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

TOTAL

(RAR N-1 + Vote)

ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF

Berse
Levrault

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	2 594 600,00	1 861 698,27	-563 226,92	-563 226,92	1 298 471,35
Total des recettes réelles		10 040 033,00	5 025 049,43	-3 354 132,08	-3 354 132,08	1 670 917,35
021	Virement de la section de fonctionnement	3 225 630,00		2 706 696,87	2 706 696,87	2 706 696,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	362 500,00		19 200,00	19 200,00	19 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 588 130,00		2 725 896,87	2 725 896,87	2 725 896,87

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	577 601,14
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (9)	3 916 904,90
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	8 891 320,26
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 628 163,00	7 119 555,47	0,00	1 771 764,79	1 771 764,79	0,00	1 771 764,79	8 891 320,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	70 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	70 000,00	0,00		-65 000,00	-65 000,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00
21	Immobilisations corporelles	47 000,00	2 210 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00	0,00	988 000,00	3 198 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 190 000,00		-2 190 000,00	-2 190 000,00	0,00	-2 190 000,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		2 200 000,00	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	40 000,00
21838	Autre matériel informatique	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 541 563,00	2 920 977,32	0,00	1 411 991,71	1 411 991,71	0,00	1 411 991,71	4 332 969,03
2315	Install., matériel et outill. technique	10 541 563,00	2 920 977,32		1 411 991,71	1 411 991,71	0,00	1 411 991,71	4 332 969,03
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 658 563,00	5 130 977,32	0,00	2 334 991,71	2 334 991,71	0,00	2 334 991,71	7 465 969,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TC (RAR N-1 vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	1 249 700,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	249 700,00
261	Titres de participation	100 000,00	1 249 700,00		-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	249 700,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	120 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 120 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	100 000,00	120 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 120 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		200 000,00	1 369 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 700,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	2 594 600,00	618 878,15	0,00	-563 226,92	-563 226,92	0,00	-563 226,92	55 651,23
45812024	OPERATIONS NON PROGRAMMEES 2024	168 000,00	0,00		-168 000,00	-168 000,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00
4581213481	SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)	0,00	1 341,70		-1 032,70	-1 032,70	0,00	-1 032,70	309,00
4581220031	ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220121	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Chatillon en Dunois - Route de Ch	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220122	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Langey - Rue de Rabelais)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220123	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)	0,00	1 917,51		-10,42	-10,42	0,00	-10,42	1 907,09
4581220321	BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220581	BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavois et Impasse de la Cavée)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220891	CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS - TCE (Rue Drouaise)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221271	DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)	0,00	1 745,87		0,00	0,00	0,00	0,00	1 745,87
4581221401	EPERNON - TCE (Rue Alfred Manceau)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221491	LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)	0,00	26 375,01		-7 403,67	-7 403,67	0,00	-7 403,67	18 971,34
4581221801	GILLES - TCE (Grande Rue et Place de l'Eglise)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221961	ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221981	JALLANS - TCE (Rues des Sorbiers et du 12 mai)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information		III = I + II
		I	II				Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	
4581221991	JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222111	LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)	0,00	813,83		0,00	0,00	0,00	0,00	813,83
4581222231	LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222362	ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)	0,00	10 113,00		0,00	0,00	0,00	0,00	10 113,00
4581222611	MONTIGNY LE CHARTIF - TCE (Fouleray)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222681	MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)	0,00	6 723,02		-572,68	-572,68	0,00	-572,68	6 150,34
4581222721	MOTTEREAU - TCE (La Chevillière)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222741	MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222801	NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)	0,00	1 209,42		0,00	0,00	0,00	0,00	1 209,42
4581222981	PIERRES - TCE (Rues des Hauts Pâtis et du Potencourt)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223031	POUPRY - TCE (Rue de la Morale)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223211	ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223271	ST BOMER - TCE (Rue du Point du Jour et Chemin de Barberie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223411	ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223441	ST LEGER DES AUBEES - TCE (Rue Neuve)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223711	SAUSSAY - TCE (Les Sablons)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224041	VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)	0,00	22 293,88		-9 466,77	-9 466,77	0,00	-9 466,77	12 827,11
4581224101	VILLAMPUY - TCE (Rues Nationale et Champrier de la Folie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224111	VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224261	YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230041	ALLONNES - Rues Jean Moulin, République et 14 juillet	0,00	6 964,36		0,00	0,00	0,00	0,00	6 964,36
4581230151	AUNEAU-BLEURY - Rues Armand Lefebvre, Thiers et Avenue Gambetta	0,00	6 977,17		-6 237,97	-6 237,97	0,00	-6 237,97	739,20

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
4581230181	AUTHON-DU-PERCHE - Rues de la République et de La Libération	0,00	11 073,13		0,00	0,00	0,00	11 073,13
4581230461	BOISSY-LES-PERCHE - Les Loges	0,00	7 596,46		0,00	0,00	0,00	7 596,46
4581230491	BONCE -Rues Mallet, Courtesoupe...	0,00	23 054,54		-1 341,90	-1 341,90	-1 341,90	21 712,64
4581230511	BONNEVAL - Rue de Couture	0,00	10 047,91		0,00	0,00	0,00	10 047,91
4581230581	BRECHAMPS - Ruffin	0,00	12 310,57		0,00	0,00	0,00	12 310,57
4581230611	BROU - Avenue Aristdie Briand	0,00	4 645,12		-4 564,40	-4 564,40	-4 564,40	80,72
4581230751	LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson	0,00	10 337,16		0,00	0,00	0,00	10 337,16
4581230791	CHAPELLE-ROYALE - Rues de Bel Air et de la Coutellerie	0,00	65 000,00		0,00	0,00	0,00	65 000,00
4581230852	CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581230891	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIIS - Rue Maurice Violette	0,00	19 779,11		0,00	0,00	0,00	19 779,11
4581230961	LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de le Vallée et Hameau de Nantilly	0,00	17 537,14		0,00	0,00	0,00	17 537,14
4581231061	CONIE-MOLITARD - Chemin de la Garenne	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231131	COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers	0,00	78 941,14		0,00	0,00	0,00	78 941,14
4581231271	DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)	0,00	10 552,82		0,00	0,00	0,00	10 552,82
4581231301	DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps	0,00	4 758,41		-76,43	-76,43	-76,43	4 681,98
4581231321	DONNEMAIN ST MAMES - Rue Jean Moulin	0,00	5 816,61		-6,42	-6,42	-6,42	5 810,19
4581231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	0,00	4 623,34		-103,50	-103,50	-103,50	4 519,84
4581231681	GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Cha	0,00	17 945,14		0,00	0,00	0,00	17 945,14
4581231721	GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts	0,00	2 775,20		-1,66	-1,66	-1,66	2 773,54
4581231821	GOHORY - Rues de la Mairie, du Prieure?	0,00	10 070,27		0,00	0,00	0,00	10 070,27
4581231861	LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris	0,00	10 230,33		0,00	0,00	0,00	10 230,33
4581231971	INTREVILLE - Rue de Rouvray	0,00	2 112,06		0,00	0,00	0,00	2 112,06
4581231991	JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel	0,00	12 494,08		0,00	0,00	0,00	12 494,08
4581232161	LOUVILLIERS EN DROUAIIS - Rue de la Plesse	0,00	11 274,96		-5 894,77	-5 894,77	-5 894,77	5 380,19
4581232361	ARCISSSES - Rue de la Poterie	0,00	35 914,61		0,00	0,00	0,00	35 914,61

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le	Pour information	TOT
							ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF	Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 vote)
							Crédits gérés hors AP	Crédits gérés hors AP	III = I + II
4581232561	MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans	0,00	2 543,40		-516,46	-516,46	0,00	-516,46	2 026,94
4581232611	MONTIGNY LE CHARTIF - Rues de l'Eglise, de Frazé et de Brou	0,00	12 453,66		0,00	0,00	0,00	0,00	12 453,66
4581233341	ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang d	0,00	16 753,88		-2 116,69	-2 116,69	0,00	-2 116,69	14 637,19
4581233671	SANTILLY - Rue du Bois	0,00	4 864,27		-3 843,62	-3 843,62	0,00	-3 843,62	1 020,65
4581233711	SAUSSAY - Rue de Morel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233731	SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle et Rue de l'Orée	0,00	11 846,78		-36,86	-36,86	0,00	-36,86	11 809,92
4581234051	VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert	0,00	14 612,21		0,00	0,00	0,00	0,00	14 612,21
4581234071	VICHERES - Le Bourg	0,00	44 065,37		0,00	0,00	0,00	0,00	44 065,37
4581234091	VIEUVICQ - Rue Saint Martin	0,00	8 950,48		0,00	0,00	0,00	0,00	8 950,48
4581234151	VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue	0,00	7 400,08		0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,08
4581234191	VITRAY EN BEAUCE _ Route Nationale et Ru Saint Denis	0,00	20 023,14		0,00	0,00	0,00	0,00	20 023,14
4581240031	ALLAINVILLE - Routes de Garnay, Louvilliers et de Dreux	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240151	AUNEAU - Rues Emile Labiche et Texier gallas	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240321	BEAUVILLIERS - Place des Tilleuls..	71 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240471	BOISVILLE LA ST PERE - Rues de la Libération et du Stade	41 000,00	0,00		-41 000,00	-41 000,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00
4581240751	LA CHAPELLE DU NOYER - Rues des Pendants et des Champs Guigniers	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240781	CHAPELLE GUILLAUME - Route de St Avit	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240821	CHARPONT - Rue du Général de Gaulle	69 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240851	CHARTRES - Rue des Grandes Filles Dieu	118 000,00	0,00		-78 000,00	-78 000,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00
4581240852	CHARTRES - Rues Saint Brice et des 3 Ponts	16 000,00	0,00		-16 000,00	-16 000,00	0,00	-16 000,00	-16 000,00
4581241031	CLOYES LES TROIS RIVIERES - Route de Cloyes et Rue Neuve	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
4581241141	COURBEHAYE TCE - Hameaux de Ormoy et Ménainville	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241142	COURBEHAYE TAE - Hameaux de Ormoy et Ménainville	39 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le	Pour information	TOT
							ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF	Crédits gérés hors AP	(RAR N-1) (Vote)
							III = I + II		
4581241271	DANGEAU - Mezieres au Perche Rue Saint Blaise	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241301	DIGNY - Hameau Bellandas	81 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241321	DONNEMAIN ST MAMES - Rue de la Bretonnière	77 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241351	DROUE SUR DROUETTE - Rue de Chaleine	59 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241361	ECLUZELLES - Rue Malassis	63 000,00	0,00		-63 000,00	-63 000,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00
4581241721	GAS - Rues de l'Ecole, des Ponts et Impasse des près	78 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241821	GOHORY - Rue de la Mairie, St Michel	66 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241941	HOUVILLE LA BRANCHE - Rue du 16 juin 1940	49 000,00	0,00		-49 000,00	-49 000,00	0,00	-49 000,00	-49 000,00
4581241981	JALLANS - Lieudit Jumeaux	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241991	JANVILLE - Le Puiset Rues de la Bouchardière, du dauphin...	64 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242361	MARGON - Rue du Val Roquet	45 000,00	0,00		-45 000,00	-45 000,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00
4581242362	COUDRECEAU - La Poterie	54 000,00	0,00		-54 000,00	-54 000,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00
4581242363	BRUNELLES - Rue des Moulins	71 000,00	0,00		-71 000,00	-71 000,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00
4581242471	LE MESNIL SIMON - Le Haut Arbre	0,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
4581242551	MOINVILLE LA JEULIN - Rue de la Mairie	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
4581242611	MONTIGNY LE CHARTIF - Chemin des Perriers	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242731	MOULHARD - Route de Luigny	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242801	NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel	123 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242802	NOGENT LE ROTROU - Rue Saint Martin	52 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242803	NOGENT LE ROTROU - Rue Val Roquet	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242931	OULINS - Route de Mantes	49 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243031	POUPRY - Hameau Mamerault	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243191	ROUVRAY ST DENIS - Rues de la Mairie, de la Guillonnerie	41 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243211	ROUVRES - Rue d'Anet	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243321	STE GEMME MORONVAL - Route de Moronval	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243341	ST DENIS LES PONTS - Rue des Roncettes	73 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243601	ST SAUVEUR MARVILLE - Rue de la Mairie	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TC (RAR N-1 vote)
			I			II			III = I + II
4581243711	SAUSSAY - Rues des Acacias et la Pierre Grise	73 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243731	SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle	125 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243831	THEUVILLE - Rues des Viviers, ville neuve, de jumelle, du chateau	0,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
4581243971	UMPEAU - Rue du Tour de l'Eglise	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
4581244051	VERT EN DROUAIIS - Rues des Corneilles et Rue de la Pyramide	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581244061	FAINS LA FOLIE - Rue des Garennes	27 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581244211	VOISE - Rues de Vendôme, Santeuil et Angerville	84 000,00	0,00		-84 000,00	-84 000,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00
4581244231	YERMENONVILLE - Rues Boivin et de l'Arsenal	62 000,00	0,00		-62 000,00	-62 000,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00
Total des dépenses réelles		13 453 163,00	7 119 555,47	0,00	1 771 764,79	1 771 764,79	0,00	1 771 764,79	8 891 320,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	175 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	175 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	13 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	18 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	14 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		175 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		13 628 163,00	5 025 049,43	-628 235,21	-628 235,21	4 396 814,22
		I	II	III = I + II		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 035 433,00	3 163 351,16	-387 405,16	-387 405,16	2 775 946,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 126 983,00	2 524 560,29	561 329,17	561 329,17	3 085 889,46
13248	Subv. non transf. Autres communes	1 563 150,00	461 398,74	-365 593,41	-365 593,41	95 805,33
13258	Subv. non transf. Autres groupements	545 300,00	1 500,00	-403 803,63	-403 803,63	-402 303,63
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	800 000,00	175 892,13	-179 337,29	-179 337,29	-3 445,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 400 000,00	0,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00
1641	Emprunts en euros	2 400 000,00	0,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00	-2 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 435 433,00	3 163 351,16	-2 787 405,16	-2 787 405,16	375 946,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00	-3 500,00
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00	-3 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00	-3 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 594 600,00	1 861 698,27	-563 226,92	-563 226,92	1 298 471,35
Total des recettes réelles		10 040 033,00	5 025 049,43	-3 354 132,08	-3 354 132,08	1 670 917,35
021	Virement de la section de fonctionnement	3 225 630,00		2 706 696,87	2 706 696,87	2 706 696,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	362 500,00		19 200,00	19 200,00	19 200,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	26 500,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	500,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	262 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II			III = I + II
281828	Autres matériels de transport	30 000,00		13 000,00	13 000,00			13 000,00
281838	Autre matériel informatique	21 000,00		-1 000,00	-1 000,00			-1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500,00		0,00	0,00			0,00
28188	Autres immo. corporelles	4 500,00		-900,00	-900,00			-900,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		3 588 130,00		2 725 896,87	2 725 896,87			2 725 896,87

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		10 244 513,00	0,00	0,00	1 600 106,39	1 600 106,39	0,00	1 600 106,39	1 600 106,39
011	Charges à caractère général (4)	480 500,00	0,00	0,00	9 343,00	9 343,00	0,00	9 343,00	9 343,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 549 850,00	0,00		-82 600,00	-82 600,00		-82 600,00	-82 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 626 033,00	0,00	0,00	-1 052 533,48	-1 052 533,48	0,00	-1 052 533,48	-1 052 533,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 656 383,00	0,00	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 656 383,00	0,00	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48
023	Virement à la section d'investissement	3 225 630,00			2 706 696,87	2 706 696,87		2 706 696,87	2 706 696,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	362 500,00			19 200,00	19 200,00		19 200,00	19 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 588 130,00			2 725 896,87	2 725 896,87		2 725 896,87	2 725 896,87

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 600 106,39

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 244 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	566 952,00
013	Atténuations de charges (3)	7 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	826 000,00	0,00	-32 000,00	-32 000,00	-32 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations (3)	15 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 521 513,00	0,00	76 952,00	76 952,00	76 952,00
Total des recettes de gestion des services		10 069 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	566 952,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 069 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	566 952,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	175 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		175 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**1 033 154,39****Total des recettes de fonctionnement cumulées****1 600 106,39**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 244 513,00	0,00	0,00	1 600 106,39	1 600 106,39	0,00	1 600 106,39	1 600 106,39
011	Charges à caractère général (5)	480 500,00	0,00	0,00	9 343,00	9 343,00	0,00	9 343,00	9 343,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	20 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	75 000,00	0,00		-9 657,00	-9 657,00	0,00	-9 657,00	-9 657,00
61351	Matériel roulant	30 000,00	0,00		-3 000,00	-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	45 000,00	0,00		-13 000,00	-13 000,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6168	Autres primes d'assurance	45 000,00	0,00		-35 000,00	-35 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	24 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6234	Réceptions	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
6238	Divers	23 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II	Publié le	Pour	TOUT
										ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF	Berger Levrault	TC
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00			
63512	Taxes foncières	24 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00			
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 549 850,00	0,00		-82 600,00	-82 600,00		-82 600,00	-82 600,00			
6331	Versement mobilité	16 500,00	0,00		-1 500,00	-1 500,00		-1 500,00	-1 500,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00			
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00			
64111	Rémunération principale titulaires	432 000,00	0,00		-85 000,00	-85 000,00		-85 000,00	-85 000,00			
64112	SFT, indemnité de résidence	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
64113	NBI	2 100,00	0,00		-2 100,00	-2 100,00		-2 100,00	-2 100,00			
64118	Autres indemnités	240 000,00	0,00		-26 000,00	-26 000,00		-26 000,00	-26 000,00			
64131	Rémunérations	235 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00			
64132	SFT, indemnité de résidence	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
64138	Primes et autres indemnités	133 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	180 000,00	0,00		-6 000,00	-6 000,00		-6 000,00	-6 000,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	155 000,00	0,00		-23 000,00	-23 000,00		-23 000,00	-23 000,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00			
6478	Autres charges sociales diverses	9 000,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00			
6488	Autres	52 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	4 626 033,00	0,00	0,00	-1 052 533,48	-1 052 533,48	0,00	-1 052 533,48	-1 052 533,48			
65311	Indemnités de fonction	90 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00			
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00			
65315	Formation	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
657348	Subv. fonct. autres communes	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
657358	Subv. fonct. autres groupements	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00			
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
65818	Autres	25 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	4 488 033,00	0,00		-1 058 633,48	-1 058 633,48	0,00	-1 058 633,48	-1 058 633,48
65888	Autres	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 656 383,00	0,00	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 656 383,00	0,00	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48	0,00	-1 125 790,48	-1 125 790,48
023	Virement à la section d'investissement	3 225 630,00			2 706 696,87	2 706 696,87		2 706 696,87	2 706 696,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	362 500,00			19 200,00	19 200,00		19 200,00	19 200,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	362 500,00			19 200,00	19 200,00		19 200,00	19 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 588 130,00			2 725 896,87	2 725 896,87		2 725 896,87	2 725 896,87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 244 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	566 952,00
013	Atténuations de charges (4)	7 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	826 000,00	0,00	-32 000,00	-32 000,00	-32 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	691 000,00	0,00	-60 500,00	-60 500,00	-60 500,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	135 000,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	5 700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations (4)	15 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74748	Participation autres communes	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74758	Participation autres groupements	14 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 521 513,00	0,00	76 952,00	76 952,00	76 952,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	3 168 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
75888	Autres	353 513,00	0,00	33 952,00	33 952,00	33 952,00
Total des recettes de gestion des services		10 069 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	566 952,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 069 513,00	0,00	566 952,00	566 952,00	566 952,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	175 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	175 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		175 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	15 224 927,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 035 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	11 953 554,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	-900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	2 031 373,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 602 805,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 923 404,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 648 027,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	2 031 373,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		15 224 927,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 035 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		11 953 554,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		-900 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 100 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		2 031 373,08
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		10 602 805,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 923 404,90
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 648 027,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		2 031 373,08



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		15 224 927,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	-2 190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	11 953 554,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	-900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	2 031 373,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 602 805,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	3 916 904,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	4 648 027,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	2 031 373,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 224 927,79
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 190 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 953 554,71
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-900 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 031 373,08
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 602 805,82
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 916 904,90
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 648 027,84
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 031 373,08

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	5 530 592,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	489 843,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 467 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 573 499,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 636 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	794 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 598 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 530 592,52
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		489 843,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 467 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 573 499,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 636 465,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		794 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 200 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		19 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 598 465,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 530 592,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	65 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	106 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	995 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	367 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	52 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 459 499,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 636 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	794 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 598 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 530 592,52
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 343,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	995 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 250,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 459 499,52
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 636 465,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	794 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 598 465,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Bersier
Levrault

Publié le

ID : Q28-200080869-20241010-C2024_13A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT	15	16/10/2014
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1	16/10/2014
L	BORNES DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	5	16/10/2014
L	INSTALLATION DE VOIRIE (infrastructures passives de télécom)	40	16/10/2014
L	INSTALLATION DE VOIRIE (installation d'éclairage public)	25	16/10/2014
L	LOCICIELS, DROITS...	2	16/10/2014
L	MATERIEL DE BUREAU	5	16/10/2014
L	MATERIEL DE BUREAU	5	16/10/2014
L	MATERIEL DE TRANSPORT	3	16/10/2014
L	MOBILIER	10	16/10/2014
L	NUMERISATION DE DONNEES SIG	2	16/10/2014
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1	16/10/2014

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLD
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4582024	Intitulé de l'opération : OPERATIONS NON PROGRAMMEES 2024			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00
45812024 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00
45822024 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-168 000,00	-168 000,00

N° opération : 458213481	Intitulé de l'opération : SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	34 658,30	1 341,70	-1 032,70	309,00
4581213481 Dépenses nouvelles (5)	34 658,30	1 341,70	-1 032,70	309,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	34 658,30	1 341,70	-1 032,70	309,00
RECETTES (b)	21 600,00	14 400,00	-1 032,70	13 367,30
4582213481 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 600,00	14 400,00	-1 032,70	13 367,30
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 600,00	14 400,00	-1 032,70	13 367,30

N° opération : 458220031	Intitulé de l'opération : ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)			Date de la délibération :
--------------------------	---	--	--	---------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	55 896,84	0,00	0,00	0,00
4581220031 Dépenses nouvelles (5)	55 896,84	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	55 896,84	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 600,00	22 296,84	0,00	22 296,84
4582220031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 600,00	22 296,84	0,00	22 296,84
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 600,00	22 296,84	0,00	22 296,84

N° opération : 458220101	Intitulé de l'opération : ARGENVILLIERS - TCE (Hameau de la Tubène)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	52 189,29	0,00	0,00	0,00
4581220101 Dépenses nouvelles (5)	52 189,29	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	52 189,29	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	45 401,19	6 788,10	0,00	6 788,10
4582220101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 400,00	6 788,10	0,00	6 788,10
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220101 Annulations sur recettes (d) (6)	7 001,19	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 400,00	6 788,10	0,00	6 788,10

N° opération : 458220121	Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Chatillon en Dunois - Route de Châteaudun)			Date de la délibération :
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)

au 01/01/N (2)

DEPENSES (a)	16 999,76	0,00	0,00	0,00
4581220121 Dépenses nouvelles (5)	16 999,76	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 999,76	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	16 999,76	0,00	0,00	0,00
4582220121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 999,76	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 999,76	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220122	Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Langey - Rue de Rabelais)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	20 989,88	0,00	0,00	0,00
4581220122 Dépenses nouvelles (5)	20 989,88	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	20 989,88	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	20 989,88	0,00	0,00	0,00
4582220122 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 989,88	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	20 989,88	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220123	Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	30 082,49	1 917,51	-10,42	1 907,09

N° opération : 458220123		Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4581220123 Dépenses nouvelles (5)	30 082,49	1 917,51	-10,42	1 907,09
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	30 082,49	1 917,51	-10,42	1 907,09
RECETTES (b)				
4582220123 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 600,00	22 400,00	-10,42	22 389,58
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 600,00	22 400,00	-10,42	22 389,58

N° opération : 458220321		Intitulé de l'opération : BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581220321 Dépenses nouvelles (5)	43 912,43	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 912,43	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582220321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	26 400,00	17 512,43	0,00	17 512,43	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	26 400,00	17 512,43	0,00	17 512,43	

N° opération : 458220581		Intitulé de l'opération : BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavoirs et Impasse de la Cavée)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581220581 Dépenses nouvelles (5)	41 689,37	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220581		Intitulé de l'opération : BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavoirs et Impasse de la Cavée)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	41 689,37	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	25 200,00	16 489,37	0,00	16 489,37
458220581 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 200,00	16 489,37	0,00	16 489,37
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 200,00	16 489,37	0,00	16 489,37

N° opération : 458220851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - TCE (Rue des Bouchers)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220851 Dépenses nouvelles (5)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4582220851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS - TCE (Rue Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	54 095,73	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220891 Dépenses nouvelles (5)	54 095,73	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS - TCE (Rue Drouaise)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	54 095,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 000,00	21 095,73	0,00	21 095,73
4582220891 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 000,00	21 095,73	0,00	21 095,73
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 000,00	21 095,73	0,00	21 095,73

N° opération : 458221271		Intitulé de l'opération : DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	96 254,13	1 745,87	0,00	1 745,87	
4581221271 Dépenses nouvelles (5)	96 254,13	1 745,87	0,00	1 745,87	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	96 254,13	1 745,87	0,00	1 745,87	
RECETTES (b)	58 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00	
4582221271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	58 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	58 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00	

N° opération : 458221351		Intitulé de l'opération : DROUE SUR DROUETTE - TCE (Rue de la Malardière)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 026,92	0,00	0,00	0,00	
4581221351 Dépenses nouvelles (5)	52 026,92	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458221351		Intitulé de l'opération : DROUE SUR DROUETTE - TCE (Rue de la Malardière)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	52 026,92	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	52 026,92	0,00	0,00	0,00
4582221351 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	52 026,92	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	52 026,92	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221401		Intitulé de l'opération : EPERNON - TCE (Rue Alfred Manceau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	73 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221401 Dépenses nouvelles (5)	73 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	73 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	73 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4582221401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	73 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	73 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221491		Intitulé de l'opération : LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	11 624,99	26 375,01	-7 403,67	18 971,34	
4581221491 Dépenses nouvelles (5)	11 624,99	26 375,01	-7 403,67	18 971,34	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	11 624,99	26 375,01	-7 403,67	18 971,34	

N° opération : 458221491		Intitulé de l'opération : LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	22 800,00	15 200,00	-7 403,67	7 796,33
4582221491 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 800,00	15 200,00	-7 403,67	7 796,33
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 800,00	15 200,00	-7 403,67	7 796,33

N° opération : 458221801		Intitulé de l'opération : GILLES - TCE (Grande Rue et Place de l'Eglise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 913,37	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221801 Dépenses nouvelles (5)	52 913,37	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	52 913,37	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	52 913,37	0,00	0,00	0,00	0,00
4582221801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	52 913,37	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	52 913,37	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221961		Intitulé de l'opération : ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 660,65	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221961 Dépenses nouvelles (5)	1 660,65	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 660,65	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 660,65	0,00	0,00	0,00	0,00
4582221961 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 660,65	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221961		Intitulé de l'opération : ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 660,65	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221981		Intitulé de l'opération : JALLANS - TCE (Rues des Sorbiers et du 12 mai)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221981 Dépenses nouvelles (5)	40 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4582221981 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 412,38	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221991		Intitulé de l'opération : JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	54 074,99	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221991 Dépenses nouvelles (5)	54 074,99	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	54 074,99	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	54 074,99	0,00	0,00	0,00	0,00
4582221991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	54 074,99	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221991		Intitulé de l'opération : JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	54 074,99	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45822111		Intitulé de l'opération : LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	68 186,17	813,83	0,00	813,83	
458122211 Dépenses nouvelles (5)	0,00	813,83	0,00	813,83	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
458122211 Annulations sur dépenses (c) (6)	68 186,17	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	813,83	0,00	813,83	
RECETTES (b)	22 200,00	46 800,00	0,00	46 800,00	
458222211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 200,00	46 800,00	0,00	46 800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	22 200,00	46 800,00	0,00	46 800,00	

N° opération : 45822231		Intitulé de l'opération : LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	70 184,45	0,00	0,00	0,00	
458122231 Dépenses nouvelles (5)	70 184,45	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	70 184,45	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	70 184,45	0,00	0,00	0,00	
458222231 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	70 184,45	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	70 184,45	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222362		Intitulé de l'opération : ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	42 887,00	10 113,00	0,00	10 113,00	
4581222362 Dépenses nouvelles (5)	42 887,00	10 113,00	0,00	10 113,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	42 887,00	10 113,00	0,00	10 113,00	
RECETTES (b)					
	31 800,00	21 200,00	0,00	21 200,00	
4582222362 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	31 800,00	21 200,00	0,00	21 200,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	31 800,00	21 200,00	0,00	21 200,00	

N° opération : 458222471		Intitulé de l'opération : LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	79 087,47	0,00	0,00	0,00	
4581222471 Dépenses nouvelles (5)	79 087,47	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	79 087,47	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	48 600,00	30 487,47	0,00	30 487,47	
458222471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	48 600,00	30 487,47	0,00	30 487,47	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458222471	Intitulé de l'opération : LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	48 600,00	30 487,47	0,00	30 487,47

N° opération : 458222611	Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF - TCE (Fouleray)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	46 554,06	0,00	0,00	0,00
4581222611 Dépenses nouvelles (5)	46 554,06	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	46 554,06	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	46 554,06	0,00	0,00	0,00
4582222611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	46 554,06	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	46 554,06	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222681	Intitulé de l'opération : MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	25 276,98	6 723,02	-572,68	6 150,34
4581222681 Dépenses nouvelles (5)	25 276,98	6 723,02	-572,68	6 150,34
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	25 276,98	6 723,02	-572,68	6 150,34
RECETTES (b)	9 600,00	22 400,00	-572,68	21 827,32
4582222681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 600,00	22 400,00	-572,68	21 827,32
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 600,00	22 400,00	-572,68	21 827,32

N° opération : 458222721	Intitulé de l'opération : MOTTEREAU - TCE (La Chevillière)			Nouveaux crédits votés
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)		

DEPENSES (a)	26 783,39	0,00	0,00	0,00
4581222721 Dépenses nouvelles (5)	26 783,39	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	26 783,39	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	26 783,39	0,00	0,00	0,00
4582222721 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	26 783,39	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	26 783,39	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222741	Intitulé de l'opération : MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	39 994,61	0,00	0,00	0,00
4581222741 Dépenses nouvelles (5)	39 994,61	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	39 994,61	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	24 000,00	15 994,61	0,00	15 994,61
4582222741 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	24 000,00	15 994,61	0,00	15 994,61
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	24 000,00	15 994,61	0,00	15 994,61

N° opération : 458222801	Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)			Date de la délibération :
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	71 790,58	1 209,42	0,00	1 209,42
4581222801 Dépenses nouvelles (5)	71 790,58	1 209,42	0,00	1 209,42
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	71 790,58	1 209,42	0,00	1 209,42
RECETTES (b)	21 900,00	51 100,00	0,00	51 100,00
4582222801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 900,00	51 100,00	0,00	51 100,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 900,00	51 100,00	0,00	51 100,00

N° opération : 458222802	Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue Giroust)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
4581222802 Dépenses nouvelles (5)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
4582222802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	44 868,60	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222803	Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue du Gouverneur)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
4581222803 Dépenses nouvelles (5)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
4582222803 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	11 842,85	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222981		Intitulé de l'opération : PIERRES - TCE (Rues des Hauts Pâtis et du Potencourt)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	50 915,56	0,00	0,00	0,00	
4581222981 Dépenses nouvelles (5)	50 915,56	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	50 915,56	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	50 915,56	0,00	0,00	0,00	
4582222981 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	50 915,56	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	50 915,56	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223031		Intitulé de l'opération : POUPRY - TCE (Rue de la Morale)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	29 837,85	0,00	0,00	0,00	
4581223031 Dépenses nouvelles (5)	29 837,85	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223031		Intitulé de l'opération : POUPRY - TCE (Rue de la Morale)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	29 837,85	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	29 837,85	0,00	0,00	0,00
458223031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 837,85	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 837,85	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223161		Intitulé de l'opération : ROHAIRE - TCE (Rue Channebrun et Route Saint Christophe)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
4581223161 (5)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
458223161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223211		Intitulé de l'opération : ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	55 883,15	0,00	0,00	0,00	
4581223211 Dépenses nouvelles (5)	55 883,15	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223211		Intitulé de l'opération : ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	55 883,15	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 600,00	22 283,15	0,00	22 283,15
458223211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 600,00	22 283,15	0,00	22 283,15
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 600,00	22 283,15	0,00	22 283,15

N° opération : 458223271		Intitulé de l'opération : ST BOMER - TCE (Rue du Point du Jour et Chemin de Barberie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	23 066,81	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223271 Dépenses nouvelles (5)	23 066,81	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 066,81	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	23 066,81	0,00	0,00	0,00	0,00
458223271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 066,81	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 066,81	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223341		Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - TCE (Rues du Stade , des Roses et Impasse du stade)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 942,94	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223341 Dépenses nouvelles (5)	40 942,94	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223341		Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - TCE (Rues du Stade , des Roses et Impasse du stade)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 942,94	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 942,94	0,00	0,00	0,00
458223341 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 942,94	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 942,94	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223411		Intitulé de l'opération : ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	68 836,94	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223411 Dépenses nouvelles (5)	68 836,94	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	68 836,94	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	45 000,00	23 836,94	0,00	23 836,94	23 836,94
458223411 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	45 000,00	23 836,94	0,00	23 836,94	23 836,94
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	45 000,00	23 836,94	0,00	23 836,94	23 836,94

N° opération : 458223441		Intitulé de l'opération : ST LEGER DES AUBÉES - TCE (Rue Neuve)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 537,79	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223441 Dépenses nouvelles (5)	10 537,79	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223441		Intitulé de l'opération : ST LEGER DES AUBEES - TCE (Rue Neuve)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	10 537,79	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 537,79	0,00	0,00	0,00
4582223441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 537,79	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 537,79	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - TCE (Les Sablons)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	53 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223711 Dépenses nouvelles (5)	53 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	53 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	53 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00
4582223711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	53 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	53 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223771		Intitulé de l'opération : SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	61 652,23	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223771 (5)	61 652,23	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	61 652,23	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223771		Intitulé de l'opération : SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES (b)	37 200,00	24 452,23	0,00	24 452,23
458223771 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	37 200,00	24 452,23	0,00	24 452,23
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	37 200,00	24 452,23	0,00	24 452,23

N° opération : 458224041		Intitulé de l'opération : VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	73 706,12	22 293,88	-9 466,77	12 827,11	
4581224041 Dépenses nouvelles (5)	73 706,12	22 293,88	-9 466,77	12 827,11	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	73 706,12	22 293,88	-9 466,77	12 827,11	
RECETTES (b)	57 600,00	38 400,00	-9 466,77	28 933,23	
4582224041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	57 600,00	38 400,00	-9 466,77	28 933,23	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	57 600,00	38 400,00	-9 466,77	28 933,23	

N° opération : 458224051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - TCE (Rue du Clos Barreau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	41 943,06	0,00	0,00	0,00	
4581224051 Dépenses nouvelles (5)	41 943,06	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	41 943,06	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	27 600,00	14 343,06	0,00	14 343,06	
4582224051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	27 600,00	14 343,06	0,00	14 343,06	

N° opération : 458224051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - TCE (Rue du Clos Barreau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	27 600,00	14 343,06	0,00	14 343,06

N° opération : 458224101		Intitulé de l'opération : VILLAMPUY - TCE (Rues Nationale et Champtier de la Folie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	21 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224101 Dépenses nouvelles (5)	21 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	21 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	21 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582224101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458224111		Intitulé de l'opération : VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	94 793,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224111 Dépenses nouvelles (5)	94 793,89	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	94 793,89	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	57 000,00	37 793,89	0,00	37 793,89	37 793,89
4582224111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	57 000,00	37 793,89	0,00	37 793,89	37 793,89
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458224111		Intitulé de l'opération : VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	57 000,00	37 793,89	0,00	37 793,89

N° opération : 458224171		Intitulé de l'opération : VILLIERS LE MORHIER - TCE (Impasse du Puit)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458224171 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458224261		Intitulé de l'opération : YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	41 948,21	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224261 Dépenses nouvelles (5)	41 948,21	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	41 948,21	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	41 948,21	0,00	0,00	0,00	0,00
458224261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	41 948,21	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458224261	Intitulé de l'opération : YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	41 948,21	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230041	Intitulé de l'opération : ALLONNES - Rues Jean Moulin, République et 14 juillet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	55 035,64	6 964,36	0,00	6 964,36
4581230041 Dépenses nouvelles (5)	55 035,64	6 964,36	0,00	6 964,36
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	55 035,64	6 964,36	0,00	6 964,36
RECETTES (b)	18 600,00	43 400,00	0,00	43 400,00
4582230041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 600,00	43 400,00	0,00	43 400,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 600,00	43 400,00	0,00	43 400,00

N° opération : 458230151	Intitulé de l'opération : AUNEAU-BLEURY - Rues Armand Lefebvre, Thiers et Avenue Gambetta			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	27 022,83	6 977,17	-6 237,97	739,20
4581230151 Dépenses nouvelles (5)	27 022,83	6 977,17	-6 237,97	739,20
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	27 022,83	6 977,17	-6 237,97	739,20
RECETTES (b)	10 200,00	23 800,00	-6 237,97	17 562,03
4582230151 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 200,00	23 800,00	-6 237,97	17 562,03
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 200,00	23 800,00	-6 237,97	17 562,03

N° opération : 458230181	Intitulé de l'opération : AUTHON-DU-PERCHE - Rues de la République et de La Libération			Nou	ID: 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	43 926,87	11 073,13	0,00	11 073,13
4581230181 Dépenses nouvelles (5)	43 926,87	11 073,13	0,00	11 073,13
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 926,87	11 073,13	0,00	11 073,13
RECETTES (b)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00
4582230181 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00

N° opération : 458230461	Intitulé de l'opération : BOISSY-LES-PERCHE - Les Loges			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	30 403,54	7 596,46	0,00	7 596,46	
4581230461 Dépenses nouvelles (5)	30 403,54	7 596,46	0,00	7 596,46	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	30 403,54	7 596,46	0,00	7 596,46	
RECETTES (b)	11 400,00	26 600,00	0,00	26 600,00	
4582230461 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 400,00	26 600,00	0,00	26 600,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	11 400,00	26 600,00	0,00	26 600,00	

N° opération : 458230491	Intitulé de l'opération : BONCE -Rues Mallet, Courtesoupe...			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	40 945,46	23 054,54	-1 341,90	21 712,64
4581230491 Dépenses nouvelles (5)	40 945,46	23 054,54	-1 341,90	21 712,64
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 945,46	23 054,54	-1 341,90	21 712,64
RECETTES (b)	19 200,00	44 800,00	-1 341,90	43 458,10
4582230491 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 200,00	44 800,00	-1 341,90	43 458,10
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	19 200,00	44 800,00	-1 341,90	43 458,10

N° opération : 458230511	Intitulé de l'opération : BONNEVAL - Rue de Couture			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	23 952,09	10 047,91	0,00	10 047,91
4581230511 Dépenses nouvelles (5)	23 952,09	10 047,91	0,00	10 047,91
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 952,09	10 047,91	0,00	10 047,91
RECETTES (b)	10 200,00	23 800,00	0,00	23 800,00
4582230511 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 200,00	23 800,00	0,00	23 800,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 200,00	23 800,00	0,00	23 800,00

N° opération : 458230581	Intitulé de l'opération : BRECHAMPS - Ruffin			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	41 689,43	12 310,57	0,00	12 310,57
4581230581 Dépenses nouvelles (5)	41 689,43	12 310,57	0,00	12 310,57
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	41 689,43	12 310,57	0,00	12 310,57
RECETTES (b)	16 200,00	37 800,00	0,00	37 800,00
4582230581 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 200,00	37 800,00	0,00	37 800,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 200,00	37 800,00	0,00	37 800,00

N° opération : 458230611		Intitulé de l'opération : BROU - Avenue Aristdie Briand			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	18 354,88	4 645,12	-4 564,40	80,72	
4581230611 Dépenses nouvelles (5)	18 354,88	4 645,12	-4 564,40	80,72	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	18 354,88	4 645,12	-4 564,40	80,72	
RECETTES (b)	6 900,00	16 100,00	-4 564,40	11 535,60	
4582230611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 900,00	16 100,00	-4 564,40	11 535,60	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	6 900,00	16 100,00	-4 564,40	11 535,60	

N° opération : 458230751		Intitulé de l'opération : LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	36 662,84	10 337,16	0,00	10 337,16	
4581230751 Dépenses nouvelles (5)	36 662,84	10 337,16	0,00	10 337,16	

N° opération : 458230751		Intitulé de l'opération : LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	36 662,84	10 337,16	0,00	10 337,16
RECETTES (b)	14 100,00	32 900,00	0,00	32 900,00
4582230751 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 100,00	32 900,00	0,00	32 900,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 100,00	32 900,00	0,00	32 900,00

N° opération : 458230791		Intitulé de l'opération : CHAPELLE-ROYALE - Rues de Bel Air et de la Coutellerie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	
4581230791 Dépenses nouvelles (5)	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	
RECETTES (b)	19 500,00	45 500,00	0,00	45 500,00	
4582230791 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 500,00	45 500,00	0,00	45 500,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	19 500,00	45 500,00	0,00	45 500,00	

N° opération : 458230852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	36 930,27	0,00	0,00	0,00	
4581230852 Dépenses nouvelles (5)	36 930,27	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458230852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	36 930,27	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	36 930,27	0,00	0,00	0,00
458230852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	36 930,27	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	36 930,27	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS - Rue Maurice Violette			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	68 220,89	19 779,11	0,00	19 779,11	
4581230891 Dépenses nouvelles (5)	68 220,89	19 779,11	0,00	19 779,11	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	68 220,89	19 779,11	0,00	19 779,11	
RECETTES (b)	26 400,00	61 600,00	0,00	61 600,00	
4582230891 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	26 400,00	61 600,00	0,00	61 600,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	26 400,00	61 600,00	0,00	61 600,00	

N° opération : 458230961		Intitulé de l'opération : LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de le Vallée et Hameau de Nantilly			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	76 462,86	17 537,14	0,00	17 537,14	
4581230961 Dépenses nouvelles (5)	76 462,86	17 537,14	0,00	17 537,14	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458230961		Intitulé de l'opération : LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de le Vallée et Hameau de Nantilly		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	76 462,86	17 537,14	0,00	17 537,14
RECETTES (b)	28 200,00	65 800,00	0,00	65 800,00
4582230961 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	28 200,00	65 800,00	0,00	65 800,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	28 200,00	65 800,00	0,00	65 800,00

N° opération : 458231061		Intitulé de l'opération : CONIE-MOLITARD - Chemin de la Garenne			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 524,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231061 (5)	8 524,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	8 524,45	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 700,00	5 824,45	0,00	5 824,45	
4582231061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 700,00	5 824,45	0,00	5 824,45	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 700,00	5 824,45	0,00	5 824,45	

N° opération : 458231131		Intitulé de l'opération : COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	79 058,86	78 941,14	0,00	78 941,14	
4581231131 Dépenses nouvelles (5)	79 058,86	78 941,14	0,00	78 941,14	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231131		Intitulé de l'opération : COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	79 058,86	78 941,14	0,00	78 941,14
RECETTES (b)	47 400,00	110 600,00	0,00	110 600,00
4582231131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	47 400,00	110 600,00	0,00	110 600,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	47 400,00	110 600,00	0,00	110 600,00

N° opération : 458231271		Intitulé de l'opération : DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	44 447,18	10 552,82	0,00	10 552,82	
4581231271 Dépenses nouvelles (5)	44 447,18	10 552,82	0,00	10 552,82	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	44 447,18	10 552,82	0,00	10 552,82	
RECETTES (b)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00	
4582231271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00	

N° opération : 458231301		Intitulé de l'opération : DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	37 241,59	4 758,41	-76,43	4 681,98	
4581231301 Dépenses nouvelles (5)	37 241,59	4 758,41	-76,43	4 681,98	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	37 241,59	4 758,41	-76,43	4 681,98	

N° opération : 458231301		Intitulé de l'opération : DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	12 600,00	29 400,00	-76,43	29 323,57
4582231301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 600,00	29 400,00	-76,43	29 323,57
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 600,00	29 400,00	-76,43	29 323,57

N° opération : 458231321		Intitulé de l'opération : DONNEMAIN ST MAMES - Rue Jean Moulin			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	26 183,39	5 816,61	-6,42	5 810,19	
4581231321 Dépenses nouvelles (5)	26 183,39	5 816,61	-6,42	5 810,19	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	26 183,39	5 816,61	-6,42	5 810,19	
RECETTES (b)	9 600,00	22 400,00	-6,42	22 393,58	
4582231321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 600,00	22 400,00	-6,42	22 393,58	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	9 600,00	22 400,00	-6,42	22 393,58	

N° opération : 458231441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	26 376,66	4 623,34	-103,50	4 519,84	
4581231441 Dépenses nouvelles (5)	26 376,66	4 623,34	-103,50	4 519,84	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	26 376,66	4 623,34	-103,50	4 519,84	
RECETTES (b)	9 300,00	21 700,00	-103,50	21 596,50	
4582231441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 300,00	21 700,00	-103,50	21 596,50	

N° opération : 458231441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 300,00	21 700,00	-103,50	21 596,50

N° opération : 458231681		Intitulé de l'opération : GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Chartres			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	39 054,86	17 945,14	0,00	17 945,14	
4581231681 Dépenses nouvelles (5)	39 054,86	17 945,14	0,00	17 945,14	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	39 054,86	17 945,14	0,00	17 945,14	
RECETTES (b)					
	17 100,00	39 900,00	0,00	39 900,00	
4582231681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 100,00	39 900,00	0,00	39 900,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	17 100,00	39 900,00	0,00	39 900,00	

N° opération : 458231721		Intitulé de l'opération : GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	57 224,80	2 775,20	-1,66	2 773,54	
4581231721 Dépenses nouvelles (5)	57 224,80	2 775,20	-1,66	2 773,54	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	57 224,80	2 775,20	-1,66	2 773,54	
RECETTES (b)					
	18 000,00	42 000,00	-1,66	41 998,34	
4582231721 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 000,00	42 000,00	-1,66	41 998,34	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458231721		Intitulé de l'opération : GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 000,00	42 000,00	-1,66	41 998,34

N° opération : 458231821		Intitulé de l'opération : GOHORY - Rues de la Mairie, du Prieure?			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	46 929,73	10 070,27	0,00	10 070,27	
4581231821 Dépenses nouvelles (5)	46 929,73	10 070,27	0,00	10 070,27	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	46 929,73	10 070,27	0,00	10 070,27	
RECETTES (b)	17 100,00	39 900,00	0,00	39 900,00	
4582231821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 100,00	39 900,00	0,00	39 900,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	17 100,00	39 900,00	0,00	39 900,00	

N° opération : 458231861		Intitulé de l'opération : LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 769,67	10 230,33	0,00	10 230,33	
4581231861 Dépenses nouvelles (5)	40 769,67	10 230,33	0,00	10 230,33	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	40 769,67	10 230,33	0,00	10 230,33	
RECETTES (b)	15 300,00	35 700,00	0,00	35 700,00	
4582231861 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 300,00	35 700,00	0,00	35 700,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458231861		Intitulé de l'opération : LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	15 300,00	35 700,00	0,00	35 700,00

N° opération : 458231971		Intitulé de l'opération : INTREVILLE - Rue de Rouvray			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 887,94	2 112,06	0,00	2 112,06	
4581231971 Dépenses nouvelles (5)	3 887,94	2 112,06	0,00	2 112,06	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	3 887,94	2 112,06	0,00	2 112,06	
RECETTES (b)					
	1 800,00	4 200,00	0,00	4 200,00	
4582231971 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 800,00	4 200,00	0,00	4 200,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 800,00	4 200,00	0,00	4 200,00	

N° opération : 458231991		Intitulé de l'opération : JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	45 505,92	12 494,08	0,00	12 494,08	
4581231991 Dépenses nouvelles (5)	45 505,92	12 494,08	0,00	12 494,08	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	45 505,92	12 494,08	0,00	12 494,08	
RECETTES (b)					
	17 400,00	40 600,00	0,00	40 600,00	
4582231991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 400,00	40 600,00	0,00	40 600,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458231991		Intitulé de l'opération : JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	17 400,00	40 600,00	0,00	40 600,00

N° opération : 458232161		Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS EN DROUAIS - Rue de la Plesse			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	31 725,04	11 274,96	-5 894,77	5 380,19	
4581232161 Dépenses nouvelles (5)	31 725,04	11 274,96	-5 894,77	5 380,19	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	31 725,04	11 274,96	-5 894,77	5 380,19	
RECETTES (b)	12 900,00	30 100,00	-5 894,77	24 205,23	
4582232161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 900,00	30 100,00	-5 894,77	24 205,23	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	12 900,00	30 100,00	-5 894,77	24 205,23	

N° opération : 458232361		Intitulé de l'opération : ARCISSES - Rue de la Poterie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	31 085,39	35 914,61	0,00	35 914,61	
4581232361 Dépenses nouvelles (5)	31 085,39	35 914,61	0,00	35 914,61	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	31 085,39	35 914,61	0,00	35 914,61	
RECETTES (b)	20 100,00	46 900,00	0,00	46 900,00	
4582232361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 100,00	46 900,00	0,00	46 900,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	20 100,00	46 900,00	0,00	46 900,00	

N° opération : 458232561	Intitulé de l'opération : MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés

DEPENSES (a)	11 456,60	2 543,40	-516,46	2 026,94
4581232561 Dépenses nouvelles (5)	11 456,60	2 543,40	-516,46	2 026,94
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	11 456,60	2 543,40	-516,46	2 026,94
RECETTES (b)	4 200,00	9 800,00	-516,46	9 283,54
4582232561 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 200,00	9 800,00	-516,46	9 283,54
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 200,00	9 800,00	-516,46	9 283,54

N° opération : 458232611	Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF - Rues de l'Eglise, de Frazé et de Brou			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	43 546,34	12 453,66	0,00	12 453,66
4581232611 Dépenses nouvelles (5)	43 546,34	12 453,66	0,00	12 453,66
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 546,34	12 453,66	0,00	12 453,66
RECETTES (b)	16 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00
4582232611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00

N° opération : 458233341	Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang de la Bretache			Date de la délibération :
---------------------------------	--	--	--	----------------------------------

DEPENSES (a)	61 246,12	16 753,88	-2 116,69	14 637,19
4581233341 Dépenses nouvelles (5)	61 246,12	16 753,88	-2 116,69	14 637,19
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	61 246,12	16 753,88	-2 116,69	14 637,19
RECETTES (b)	23 400,00	54 600,00	-2 116,69	52 483,31
4582233341 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 400,00	54 600,00	-2 116,69	52 483,31
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 400,00	54 600,00	-2 116,69	52 483,31

N° opération : 458233671		Intitulé de l'opération : SANTILLY - Rue du Bois			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	50 135,73	4 864,27	-3 843,62	1 020,65	
4581233671 Dépenses nouvelles (5)	50 135,73	4 864,27	-3 843,62	1 020,65	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	50 135,73	4 864,27	-3 843,62	1 020,65	
RECETTES (b)	16 500,00	38 500,00	-3 843,62	34 656,38	
4582233671 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 500,00	38 500,00	-3 843,62	34 656,38	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	16 500,00	38 500,00	-3 843,62	34 656,38	

N° opération : 458233711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rue de Morel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	36 559,69	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458233711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rue de Morel		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
4581233711 Dépenses nouvelles (5)	36 559,69	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	36 559,69	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582233711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	36 559,69	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	36 559,69	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458233731		Intitulé de l'opération : SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle et Rue de l'Orée			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581233731 Dépenses nouvelles (5)	46 153,22	11 846,78	-36,86	11 809,92	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	46 153,22	11 846,78	-36,86	11 809,92	
RECETTES (b)					
4582233731 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	40 600,00	-36,86	40 563,14	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	17 400,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	17 400,00	40 600,00	-36,86	40 563,14	

N° opération : 458234051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581234051 Dépenses nouvelles (5)	57 387,79	14 612,21	0,00	14 612,21	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458234051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	57 387,79	14 612,21	0,00	14 612,21
RECETTES (b)	21 600,00	50 400,00	0,00	50 400,00
4582234051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 600,00	50 400,00	0,00	50 400,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 600,00	50 400,00	0,00	50 400,00

N° opération : 458234071		Intitulé de l'opération : VICHES - Le Bourg		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	38 934,63	44 065,37	0,00	44 065,37
4581234071 Dépenses nouvelles (5)	38 934,63	44 065,37	0,00	44 065,37
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	38 934,63	44 065,37	0,00	44 065,37
RECETTES (b)	24 900,00	58 100,00	0,00	58 100,00
4582234071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	24 900,00	58 100,00	0,00	58 100,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	24 900,00	58 100,00	0,00	58 100,00

N° opération : 458234091		Intitulé de l'opération : VIEUVICQ - Rue Saint Martin		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	47 049,52	8 950,48	0,00	8 950,48
4581234091 Dépenses nouvelles (5)	47 049,52	8 950,48	0,00	8 950,48
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234091		Intitulé de l'opération : VIEUVICQ - Rue Saint Martin		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	47 049,52	8 950,48	0,00	8 950,48
RECETTES (b)	16 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00
4582234091 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 800,00	39 200,00	0,00	39 200,00

N° opération : 458234151		Intitulé de l'opération : VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	26 599,92	7 400,08	0,00	7 400,08	
4581234151 Dépenses nouvelles (5)	26 599,92	7 400,08	0,00	7 400,08	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	26 599,92	7 400,08	0,00	7 400,08	
RECETTES (b)	10 200,00	23 800,00	0,00	23 800,00	
4582234151 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 200,00	23 800,00	0,00	23 800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	10 200,00	23 800,00	0,00	23 800,00	

N° opération : 458234191		Intitulé de l'opération : VITRAY EN BEAUCE Route Nationale et Ru Saint Denis			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	976,86	20 023,14	0,00	20 023,14	
4581234191 Dépenses nouvelles (5)	976,86	20 023,14	0,00	20 023,14	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458234191		Intitulé de l'opération : VITRAY EN BEAUCE - Route Nationale et Ru Saint Denis		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	976,86	20 023,14	0,00	20 023,14
RECETTES (b)	6 300,00	14 700,00	0,00	14 700,00
4582234191 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 300,00	14 700,00	0,00	14 700,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	6 300,00	14 700,00	0,00	14 700,00

N° opération : 458240031		Intitulé de l'opération : ALLAINVILLE - Routes de Garnay, Louvilliers et de Dreux			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240031 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582240031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240151		Intitulé de l'opération : AUNEAU - Rues Emile Labiche et Texier gallas			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240151 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240151		Intitulé de l'opération : AUNEAU - Rues Emile Labiche et Texier gallas		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582240151 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240321		Intitulé de l'opération : BEAUVILLIERS - Place des Tilleuls..			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240321 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240321 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582240321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240471		Intitulé de l'opération : BOISVILLE LA ST PERE - Rues de la Libération et du Stade			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00	-41 000,00
4581240471 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00	-41 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00	-41 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00	-41 000,00

N° opération : 458240471		Intitulé de l'opération : BOISVILLE LA ST PERE - Rues de la Libération et du Stade		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4582240471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-41 000,00	-41 000,00

N° opération : 458240751		Intitulé de l'opération : LA CHAPELLE DU NOYER - Rues des Pendants et des Champs Guigniers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240751 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582240751 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240781		Intitulé de l'opération : CHAPELLE GUILLAUME - Route de St Avit			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240781 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582240781 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240781		Intitulé de l'opération : CHAPELLE GUILLAUME - Route de St Avit		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240821		Intitulé de l'opération : CHARPONT - Rue du Général de Gaulle			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240821 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582240821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rue des Grandes Filles Dieu			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00	-78 000,00
4581240851 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00	-78 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00	-78 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00	-78 000,00
4582240851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00	-78 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rue des Grandes Filles Dieu		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-78 000,00	-78 000,00

N° opération : 458240852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rues Saint Brice et des 3 Ponts			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581240852 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-16 000,00	-16 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-16 000,00	-16 000,00	
RECETTES (b)					
4582240852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-16 000,00	-16 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-16 000,00	-16 000,00	

N° opération : 458241031		Intitulé de l'opération : CLOYES LES TROIS RIVIERES - Route de Cloyes et Rue Neuve			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581241031 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
RECETTES (b)					
4582241031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458241031		Intitulé de l'opération : CLOYES LES TROIS RIVIERES - Route de Cloyes et Rue Neuve		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00

N° opération : 458241141		Intitulé de l'opération : COURBEHAYE TCE - Hameaux de Ormoy et Ménainville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241141 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582241141 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241142		Intitulé de l'opération : COURBEHAYE TAE - Hameaux de Ormoy et Ménainville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241142 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582241142 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241271	Intitulé de l'opération : DANGEAU - Mezieres au Perche Rue Saint Blaise			Nou	ID: 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241271 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582241271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241301	Intitulé de l'opération : DIGNY - Hameau Bellandas			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581241301 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582241301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458241321	Intitulé de l'opération : DONNEMAIN ST MAMES - Rue de la Bretonnière			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241321 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582241321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241351	Intitulé de l'opération : DROUE SUR DROUETTE - Rue de Chaleine			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241351 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582241351 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241361	Intitulé de l'opération : ECLUZELLES - Rue Malassis			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00
4581241361 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00
4582241361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-63 000,00	-63 000,00

N° opération : 458241721		Intitulé de l'opération : GAS - Rues de l'Ecole, des Ponts et Impasse des près			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241721 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582241721 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241821		Intitulé de l'opération : GOHORY - Rue de la Mairie, St Michel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581241821 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241821		Intitulé de l'opération : GOHORY - Rue de la Mairie, St Michel		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582241821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241941		Intitulé de l'opération : HOUVILLE LA BRANCHE - Rue du 16 juin 1940			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581241941 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-49 000,00	-49 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-49 000,00	-49 000,00	
RECETTES (b)					
4582241941 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-49 000,00	-49 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-49 000,00	-49 000,00	

N° opération : 458241981		Intitulé de l'opération : JALLANS - Lieudit Jumeaux			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581241981 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458241981		Intitulé de l'opération : JALLANS - Lieudit Jumeaux		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582241981 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458241991		Intitulé de l'opération : JANVILLE - Le Puiset Rues de la Bouchardière, du dauphin...			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581241991 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582241991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242361		Intitulé de l'opération : MARGON - Rue du Val Roquet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581242361 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00	-45 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242361		Intitulé de l'opération : MARGON - Rue du Val Roquet		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00
4582242361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00

N° opération : 458242362		Intitulé de l'opération : COUDRECEAU - La Poterie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00	
4581242362 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00	
4582242362 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-54 000,00	-54 000,00	

N° opération : 458242363		Intitulé de l'opération : BRUNELLES - Rue des Moulins			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00	
4581242363 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458242363		Intitulé de l'opération : BRUNELLES - Rue des Moulins		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00
4582242363 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-71 000,00	-71 000,00

N° opération : 458242471		Intitulé de l'opération : LE MESNIL SIMON - Le Haut Arbre			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	
4581242471 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	
4582242471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	

N° opération : 458242551		Intitulé de l'opération : MOINVILLE LA JEULIN - Rue de la Mairie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
4581242551 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	

N° opération : 458242551		Intitulé de l'opération : MOINVILLE LA JEULIN - Rue de la Mairie		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
4582242551 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00

N° opération : 458242611		Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF - Chemin des Perriers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242611 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242731		Intitulé de l'opération : MOULHARD - Route de Luigny			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242731 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242731 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242731		Intitulé de l'opération : MOULHARD - Route de Luigny		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242801 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242801 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Saint Martin			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242802 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Saint Martin		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Val Roquet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242803 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242803 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242931		Intitulé de l'opération : OULINS - Route de Mantes			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242931 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242931 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242931		Intitulé de l'opération : OULINS - Route de Mantes		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243031		Intitulé de l'opération : POUPRY - Hameau Mamerault			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243031 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243191		Intitulé de l'opération : ROUVRAY ST DENIS - Rues de la Mairie, de la Guillonnerie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243191 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243191 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243191		Intitulé de l'opération : ROUVRAY ST DENIS - Rues de la Mairie, de la Guillonnerie		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243211		Intitulé de l'opération : ROUVRES - Rue d'Anet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243211 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243321		Intitulé de l'opération : STE GEMME MORONVAL - Route de Moronval			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243321 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243341	Intitulé de l'opération : ST DENIS LES PONTS - Rue des Roncettes			Nou	ID: 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243341 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243341 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243601	Intitulé de l'opération : ST SAUVEUR MARVILLE - Rue de la Mairie			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581243601 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582243601 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458243711	Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rues des Acacias et la Pierre Grise			Date de la délibération :	
---------------------------------	--	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nou votés	ID: 028-200080869-20241010-C2024_13A-BF
--	---	-------------	--------------	---

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243711 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243731	Intitulé de l'opération : SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243731 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243731 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243831	Intitulé de l'opération : THEUVILLE - Rues des Viviers, ville neuve, de jumelle, du chateau d'eau et des marchais			Date de la délibération :
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)

au 01/01/N (2)

DEPENSES (a)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
4581243831 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
4582243831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00

N° opération : 458243971		Intitulé de l'opération : UMPEAU - Rue du Tour de l'Eglise			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
4581243971 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
4582243971 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	

N° opération : 458244051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAI - Rues des Corneilles et Rue de la Pyramide			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458244051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - Rues des Corneilles et Rue de la Pyramide		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
4581244051 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582244051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458244061		Intitulé de l'opération : FAINS LA FOLIE - Rue des Garennes			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581244061 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582244061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458244211		Intitulé de l'opération : VOISE - Rues de Vendôme, Santeuil et Angerville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581244211 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00	-84 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458244211		Intitulé de l'opération : VOISE - Rues de Vendôme, Santeuil et Angerville		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00
4582244211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00

N° opération : 458244231		Intitulé de l'opération : YERMENONVILLE - Rues Boivin et de l'Arsenal			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	
4581244231 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	
4582244231 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 636 465,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PPAL DE 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	7,00	8,00	15,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGE DE MISSION	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
CONSEILLER EN ENERGIE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ECONOME DE FLUX	B A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
TECHNICIEN PPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES SUR EMPLOIS BUDGETAIRES (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		38,00	0,00	38,00	13,00	9,00	22,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ANIMATEUR	B	ANIM		0,00	A A 332-8 2°	CDD
CHARGE DE MISSION	A	TECH		0,00	A A 332-8 1°	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE	B	TECH		0,00	A A 332-8 1°	CDD
ECONOME DE FLUX	A	TECH		0,00	A A 332-8 1°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	A A 332-8 2°	CDD
TECHNICIEN PPAL DE 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	A A 332-8 2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	577 601,14	577 601,14	577 601,14
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-2 094 506,04	-2 094 506,04	-2 094 506,04
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-1 516 904,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	3 916 904,90	3 916 904,90	3 916 904,90
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-1 516 904,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	3 916 904,90	3 916 904,90	3 916 904,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 320 526,87	2 722 396,87	2 722 396,87	9 042 923,74
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 145 526,87	2 722 396,87	2 722 396,87	8 867 923,74

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 175 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		175 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	175 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 6 320 526,87	2 722 396,87	VI 2 722 396,87
Ressources propres externes de l'année (a)		6 500,00	-3 500,00	-3 500,00
10222	FCTVA	6 500,00	-3 500,00	-3 500,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 314 026,87	2 725 896,87	2 725 896,87
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 100,00	2 100,00	2 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	26 500,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	500,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	265 500,00	3 000,00	3 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	18 000,00	3 000,00	3 000,00
281828	Autres matériels de transport	43 000,00	13 000,00	13 000,00
281838	Autre matériel informatique	20 000,00	-1 000,00	-1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 600,00	-900,00	-900,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 932 326,87	2 706 696,87	2 706 696,87



- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00



RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
0,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Xavier NICOLAS (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session

A , le 10/10/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Xavier NICOLAS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Décision
n° C2024-14

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Budget annexe « Éclairage Public » (instruction m 57) - budget supplémentaire 2024

Après avoir entendu les propositions formulées par Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2024 relatif au budget annexe « Eclairage Public » qui s'établit comme suit :

		Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET ANNEXE Eclairage Public (M57)			
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET
F O N C T I O N N E M E N T S	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 681 000,00	9 000,00	1 690 000,00
	E	012	CHARGES DE PERSONNEL		251 000,00	-23 500,00	227 500,00
	P	65	CHARGES DE GESTION COURANTE				0,00
	E	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,00
	N	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 967 233,00	-687 842,27	1 279 390,73
	S	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		1 008 100,00	74 500,00	1 082 600,00
	E		DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1				0,00
	S		TOTAL	0,00	4 907 333,00	-627 842,27	4 279 490,73
	R	013	ATTENUATION DE CHARGES				0,00
	E	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES				0,00
M	73	IMPOTS ET TAXES				0,00	
E	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		1 223 000,00		1 223 000,00	
T	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 244 833,00	-658 293,34	2 586 539,66	
S	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			85 951,07	85 951,07	
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		439 500,00	-55 500,00	384 000,00	
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1				0,00	
		TOTAL	0,00	4 907 333,00	-627 842,27	4 279 490,73	



territoire d'énergie EURE-ET-LOIR		Territoire d'Énergie Eure-et-Loir		BUDGET ANNEXE			
		BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		Eclairage Public (M57)			
		RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET		
I N V E S T I S S E M E N T S	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	129 163,45	120 000,00	-56 790,00	192 373,45	
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				0,00	
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 383 430,43	5 379 200,00	-404 990,70	7 357 639,73	
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	13 938,56	60 000,00	16 262,02	90 200,58	
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		439 500,00	-55 500,00	384 000,00	
			SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1			2 308 314,13	2 308 314,13
		TOTAL		2 526 532,44	5 998 700,00	1 807 295,45	10 332 527,89
R E S E R V E S	13	SUBVENTIONS	2 337 091,02	2 127 367,00	32 061,57	4 496 519,59	
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES		836 000,00	2 533 782,15	3 369 782,15	
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	27 973,40	60 000,00	16 262,02	104 235,42	
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 967 233,00	-687 842,27	1 279 390,73	
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 008 100,00	74 500,00	1 082 600,00	
			SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				0,00
		TOTAL		2 365 064,42	5 998 700,00	1 968 763,47	10 332 527,89

Le Président

Le secrétaire de séance



Xavier NICOLAS

Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
 compte tenu de la réception
 en Préfecture le 18.10.2024
 et de Publication le 18.10.2024

Le Président du Syndicat,
 Xavier NICOLAS

Pour le Président,
 le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : ENERGIE Eure-et-Loir (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20008086900023

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	7
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	161
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	162
B6 - Prêts	163
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	164
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	165
B7.3 - Etat des emprunts garantis	166
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	167
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	168
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	169
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	170
B7.8 - Autres engagements donnés	171
B7.9 - Autres engagements reçus	172
B8 - Subventions versées	174
B9 - Etat du personnel	175
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	176
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	177
B11.2 - Liste des établissements publics créés	178
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	179
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	180
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	181
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	182
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	183
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	184
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	186
D3 - Décisions en matière de taux	187
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	188
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	190
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	191
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	192
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	192

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	11,86 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	49,22 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	191,19 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	50,78 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

615232
74748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	8 716 804,49	10 110 703,67	-1 232 431,16	A1 161 468,02
Investissement	6 096 334,08	5 020 451,11	(3) -1 232 431,16	A2 -2 308 314,13
Fonctionnement	2 620 470,41	5 090 252,56	(4) 0,00	A3 2 469 782,15

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 2 526 532,44	III + IV 2 365 064,42	B1	-161 468,02	
Investissement	I 2 526 532,44	III 2 365 064,42	B2	-161 468,02	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	-2 469 782,15
Fonctionnement	A3 + B3	2 469 782,15

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 526 532,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	129 163,45
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 383 430,43
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	13 938,56
4581222681	MORAINVILLE (Grande Rue)	10 742,98
4581222801	NOGENT LE ROTROU (Place Sully)	9,06
4581230611	BROU - Avenue Aristide Briand	1 727,67
4581231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	1 458,85
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 365 064,42
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 337 091,02
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	27 973,40
4582222681	MORAINVILLE (Grande Rue)	12 600,00
4582222801	NOGENT LE ROTROU (Place Sully)	3 360,00
4582224111	VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)	6 133,40
4582230611	BROU - Avenue Aristide Briand	3 360,00
4582231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	2 520,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-501 018,68	1 968 763,47
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	2 526 532,44	2 365 064,42
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 2 308 314,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		4 333 827,89	4 333 827,89
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	-627 842,27	-627 842,27
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		-627 842,27	-627 842,27
		+	+
TOTAL DU BUDGET (5)		3 705 985,62	3 705 985,62

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	120 000,00	129 163,45	-56 790,00	-56 790,00	192 373,45
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	5 379 200,00	2 383 430,43	-404 990,70	-404 990,70	7 357 639,73
Total des dépenses d'équipement		5 499 200,00	2 512 593,88	-461 780,70	-461 780,70	7 550 013,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	60 000,00	13 938,56	16 262,02	16 262,02	90 200,58
Total des dépenses réelles d'investissement		5 559 200,00	2 526 532,44	-445 518,68	-445 518,68	7 640 213,76

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	384 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	384 000,00

TOTAL	5 998 700,00	2 526 532,44	-501 018,68	-501 018,68	8 024 213,76
--------------	---------------------	---------------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 308 314,13
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 332 527,89
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 127 367,00	2 337 091,02	32 061,57	32 061,57	4 496 519,59
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 127 367,00	2 337 091,02	32 061,57	32 061,57	4 496 519,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	836 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	2 469 782,15	2 469 782,15	2 469 782,15
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		836 000,00	0,00	2 533 782,15	2 533 782,15	3 369 782,15
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	60 000,00	27 973,40	16 262,02	16 262,02	104 235,42
Total des recettes réelles d'investissement		3 023 367,00	2 365 064,42	2 582 105,74	2 582 105,74	7 970 537,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 967 233,00		-687 842,27	-687 842,27	1 279 390,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 008 100,00		74 500,00	74 500,00	1 082 600,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 975 333,00		-613 342,27	-613 342,27	2 361 990,73

TOTAL	5 998 700,00	2 365 064,42	1 968 763,47	1 968 763,47	10 332 527,89
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 332 527,89
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 977 990,73

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 681 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	1 690 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	251 000,00	0,00	-23 500,00	-23 500,00	227 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 932 000,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00	1 917 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 932 000,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00	1 917 500,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 967 233,00		-687 842,27	-687 842,27	1 279 390,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 008 100,00		74 500,00	74 500,00	1 082 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 975 333,00		-613 342,27	-613 342,27	2 361 990,73

TOTAL	4 907 333,00	0,00	-627 842,27	-627 842,27	4 279 490,73
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 279 490,73
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 223 000,00	0,00	0,00	0,00	1 223 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 244 833,00	0,00	-658 293,34	-658 293,34	2 586 539,66
Total des recettes de gestion courante		4 467 833,00	0,00	-658 293,34	-658 293,34	3 809 539,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	85 951,07	85 951,07	85 951,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 467 833,00	0,00	-572 342,27	-572 342,27	3 895 490,73

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	384 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	384 000,00

TOTAL	4 907 333,00	0,00	-627 842,27	-627 842,27	4 279 490,73
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 279 490,73
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 977 990,73	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	-55 500,00	-55 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	72 373,45	0,00	72 373,45
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 978 439,73	0,00	1 978 439,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	30 200,58	0,00	30 200,58
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 081 013,76	-55 500,00	2 025 513,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 308 314,13
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 333 827,89
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	9 000,00		9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-23 500,00		-23 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	74 500,00	74 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-687 842,27	-687 842,27
Dépenses de fonctionnement – Total		-14 500,00	-613 342,27	-627 842,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-627 842,27
--	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 000,00	0,00	64 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 369 152,59	0,00	2 369 152,59
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		74 500,00	74 500,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	44 235,42	0,00	44 235,42
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-687 842,27	-687 842,27
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 477 388,01	-613 342,27	1 864 045,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

2 469 782,15

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 333 827,89

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	-658 293,34	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	85 951,07	-55 500,00	30 451,07
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-572 342,27	-55 500,00	-627 842,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

-627 842,27



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		5 998 700,00	2 526 532,44	0,00	-501 018,68	-501 018,68	0,00	-501 018,68	2 025 513,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	120 000,00	129 163,45	0,00	-56 790,00	-56 790,00	0,00	-56 790,00	72 373,45
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 379 200,00	2 383 430,43	0,00	-404 990,70	-404 990,70	0,00	-404 990,70	1 978 439,73
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 499 200,00	2 512 593,88	0,00	-461 780,70	-461 780,70	0,00	-461 780,70	2 050 813,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	60 000,00	13 938,56	0,00	16 262,02	16 262,02	0,00	16 262,02	30 200,58
Total des dépenses réelles		5 559 200,00	2 526 532,44	0,00	-445 518,68	-445 518,68	0,00	-445 518,68	2 081 013,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	439 500,00			-55 500,00	-55 500,00		-55 500,00	-55 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		439 500,00			-55 500,00	-55 500,00		-55 500,00	-55 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 2 308 314,13

Total des dépenses d'investissement cumulées 4 333 827,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 998 700,00	2 365 064,42	-501 018,68	-501 018,68	1 864 045,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 127 367,00	2 337 091,02	32 061,57	32 061,57	2 369 152,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 127 367,00	2 337 091,02	32 061,57	32 061,57	2 369 152,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	836 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		836 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	60 000,00	27 973,40	16 262,02	16 262,02	44 235,42
Total des recettes réelles		3 023 367,00	2 365 064,42	112 323,59	112 323,59	2 477 388,01
021	Virement de la section de fonctionnement	1 967 233,00		-687 842,27	-687 842,27	-687 842,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 008 100,00		74 500,00	74 500,00	74 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 975 333,00		-613 342,27	-613 342,27	-613 342,27

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	2 469 782,15
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 333 827,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		5 998 700,00	2 526 532,44	0,00	-501 018,68	-501 018,68	0,00	-501 018,68	2 025 513,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	120 000,00	129 163,45	0,00	-56 790,00	-56 790,00	0,00	-56 790,00	72 373,45
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	120 000,00	129 163,45		-56 790,00	-56 790,00	0,00	-56 790,00	72 373,45
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 379 200,00	2 383 430,43	0,00	-404 990,70	-404 990,70	0,00	-404 990,70	1 978 439,73
2315	Install., matériel et outill. technique	5 379 200,00	2 383 430,43		-404 990,70	-404 990,70	0,00	-404 990,70	1 978 439,73
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 499 200,00	2 512 593,88	0,00	-461 780,70	-461 780,70	0,00	-461 780,70	2 050 813,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	60 000,00	13 938,56	0,00	16 262,02	16 262,02	0,00	16 262,02	30 200,58
4581211401	EPERNON (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés		III = I + II
							Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 vote)	
4581221401	EPERNON (Rue Alfred Manceau)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221801	GILLES (Grande Rue et Place de l'église)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222231	LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222681	MORAINVILLE (Grande Rue)	0,00	10 742,98		-4 870,65	-4 870,65	0,00	-4 870,65	5 872,33
4581222801	NOGENT LE ROTROU (Place Sully)	0,00	9,06		-9,06	-9,06	0,00	-9,06	0,00
4581223271	ST BOMER (Rue du Point du jour et Chemin Barberie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223711	SAUSSAY (Les Sablons)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224111	VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230611	BROU - Avenue Aristide Briand	0,00	1 727,67		-1 443,59	-1 443,59	0,00	-1 443,59	284,08
4581230852	CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	0,00	1 458,85		-214,68	-214,68	0,00	-214,68	1 244,17
4581233711	SAUSSAY - Rue de Morel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581240851	CHARTRES - Rue des Grandes Filles Dieu	12 000,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
4581240852	CHARTRES - Rues St Brice et des 3 Ponts	3 600,00	0,00		-3 600,00	-3 600,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00
4581242731	MOULHARD - Route de Luigny	4 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242801	NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242802	NOGENT LE ROTROU - Rue Saint Martin	4 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242803	NOGENT LE ROTROU - Rue Val Roquet	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242931	OULINS - Route de Mantes	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243711	SAUSSAY - Rues des Acacias et de la Pierre Grise	4 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243831	THEUVILLE - Rues des Viviers, ville neuve, de jumelle, du chatea	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
4581244061	EOLE-EN-BEAUCE - Auffains Rue des Garennes	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 559 200,00	2 526 532,44	0,00	-445 518,68	-445 518,68	0,00	-445 518,68	2 081 013,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	439 500,00			-55 500,00	-55 500,00		-55 500,00	-55 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	439 500,00			-55 500,00	-55 500,00		-55 500,00	-55 500,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOU (RAR N-1 vote)
			I			II			III = I + II
13912	Subv. transf. Régions	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	7 500,00			-1 500,00	-1 500,00		-1 500,00	-1 500,00
139148	Subv. transf. Autres communes	371 500,00			-31 000,00	-31 000,00		-31 000,00	-31 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	34 500,00			-6 000,00	-6 000,00		-6 000,00	-6 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	24 500,00			-17 000,00	-17 000,00		-17 000,00	-17 000,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		439 500,00			-55 500,00	-55 500,00		-55 500,00	-55 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 998 700,00	2 365 064,42	-501 018,68	-501 018,68	1 864 045,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 127 367,00	2 337 091,02	32 061,57	32 061,57	2 369 152,59
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	361 878,15	342 168,13	342 168,13	704 046,28
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	590 514,59	590 514,59	590 514,59
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	2 086 367,00	1 870 265,48	-984 319,72	-984 319,72	885 945,76
13158	Subv. transf. Autres groupements	41 000,00	104 947,39	83 698,57	83 698,57	188 645,96
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 127 367,00	2 337 091,02	32 061,57	32 061,57	2 369 152,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	836 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
10222	FCTVA	836 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		836 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	60 000,00	27 973,40	16 262,02	16 262,02	44 235,42
Total des recettes réelles		3 023 367,00	2 365 064,42	112 323,59	112 323,59	2 477 388,01
021	Virement de la section de fonctionnement	1 967 233,00		-687 842,27	-687 842,27	-687 842,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 008 100,00		74 500,00	74 500,00	74 500,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
281538	Autres réseaux	911 000,00		-25 000,00	-25 000,00	-25 000,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	17 000,00		-500,00	-500,00	-500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	50,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 975 333,00		-613 342,27	-613 342,27	-613 342,27

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		4 907 333,00	0,00	0,00	-627 842,27	-627 842,27	0,00	-627 842,27	-627 842,27
011	Charges à caractère général (4)	1 681 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	251 000,00	0,00		-23 500,00	-23 500,00		-23 500,00	-23 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 932 000,00	0,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 932 000,00	0,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 967 233,00			-687 842,27	-687 842,27		-687 842,27	-687 842,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 008 100,00			74 500,00	74 500,00		74 500,00	74 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 975 333,00			-613 342,27	-613 342,27		-613 342,27	-613 342,27

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

-627 842,27

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 907 333,00	0,00	-627 842,27	-627 842,27	-627 842,27
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 244 833,00	0,00	-658 293,34	-658 293,34	-658 293,34
Total des recettes de gestion des services		4 467 833,00	0,00	-658 293,34	-658 293,34	-658 293,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	85 951,07	85 951,07	85 951,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	85 951,07	85 951,07	85 951,07
Total des recettes réelles		4 467 833,00	0,00	-572 342,27	-572 342,27	-572 342,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	-55 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	-55 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****-627 842,27**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 907 333,00	0,00	0,00	-627 842,27	-627 842,27	0,00	-627 842,27	-627 842,27
011	Charges à caractère général (5)	1 681 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	190 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 430 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	50 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	251 000,00	0,00		-23 500,00	-23 500,00		-23 500,00	-23 500,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	251 000,00	0,00		-23 500,00	-23 500,00		-23 500,00	-23 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 932 000,00	0,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 932 000,00	0,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 967 233,00			-687 842,27	-687 842,27		-687 842,27	-687 842,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 008 100,00			74 500,00	74 500,00		74 500,00	74 500,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC - BS - 2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote)
			I			II		III = I + II	
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 008 100,00			74 500,00	74 500,00		74 500,00	74 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 975 333,00			-613 342,27	-613 342,27		-613 342,27	-613 342,27

Publié le Pour
ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BFBerser
Levrault

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 907 333,00	0,00	-627 842,27	-627 842,27	-627 842,27
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	1 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 244 833,00	0,00	-658 293,34	-658 293,34	-658 293,34
75822	Prise en charge déficit budget annexe	3 209 833,00	0,00	-953 293,34	-953 293,34	-953 293,34
75888	Autres	35 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 467 833,00	0,00	-658 293,34	-658 293,34	-658 293,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	85 951,07	85 951,07	85 951,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	85 951,07	85 951,07	85 951,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 467 833,00	0,00	-572 342,27	-572 342,27	-572 342,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	-55 500,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	-55 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		439 500,00		-55 500,00	-55 500,00	-55 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	5 113 681,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	63 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	4 974 209,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	76 262,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 469 782,15	3 135 690,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 469 782,15	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 159 428,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	76 262,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		5 113 681,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		63 210,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 974 209,30
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		76 262,02
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		5 605 472,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 369 782,15
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 159 428,57
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		76 262,02

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	2 469 782,15
106	Réserves	2 469 782,15

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 113 681,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	63 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 974 209,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	76 262,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 135 690,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	2 159 428,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	76 262,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 113 681,32
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 210,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 974 209,30
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 262,02
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 135 690,59
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 159 428,57
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 262,02

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 917 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 690 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	227 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 895 490,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 586 539,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	85 951,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 917 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 690 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		227 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 895 490,73
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 223 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 586 539,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		85 951,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 917 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	227 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 895 490,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 586 539,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	85 951,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 917 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 895 490,73
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 223 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 586 539,66
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 951,07

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Berser
Levrault

Publié le

ID : Q28-200080869-20241010-C2024_14A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/10/2024
 Reçu en préfecture le 18/10/2024
 Publié le 18/10/2024
 ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF
 SCLD
 Berser
 Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SCLD E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458130851		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°130851			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	54,05	0,00	0,00	0,00	0,00
4581130851 Mouvements réels dépenses (5)	54,05	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	54,05	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	17 755,91	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	17 755,91	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 755,91	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458132141		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°132141			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	5 322,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4581132141 Mouvements réels dépenses (5)	5 322,24	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 322,24	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	10 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	10 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458140851		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°140851			Date de la délibération :
--------------------------	--	---	--	--	---------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
4581140851 (5)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
4582140851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	34 577,88	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458140852	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°140852			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
4581140852 Dépenses nouvelles (5)	10 595,20	0,00	0,00	0,00
4581140852 Mouvements réels dépenses (5)	8 245,18	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
4582140852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 840,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458141301	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141301			Date de la délibération :
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)

au 01/01/N (2)				
DEPENSES (a)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
4581141301 (5)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 725,52	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458141451		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141451			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	19 924,55	0,00	0,00	0,00		
4581141451 (5)	7 938,77	0,00	0,00	0,00		
4581141451 Dépenses nouvelles (5)	11 985,78	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a - c)	19 924,55	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)	19 924,55	0,00	0,00	0,00		
4582141451 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 924,55	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	19 924,55	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 458142361		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142361			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	23 997,55	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 458142361		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142361		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4581142361 (5)	23 997,55	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 997,55	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582142361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 997,55	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 997,55	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458160851		Intitulé de l'opération : Chartres (Rue Jehan de Beauce)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581160851 Dépenses nouvelles (5)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582160851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458170331		Intitulé de l'opération : Belhomert Guéhouville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581170331 Dépenses nouvelles (5)	10 693,08	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458170331		Intitulé de l'opération : Belhomert Guéhouville		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 693,08	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 693,08	0,00	0,00	0,00
4582170331 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 693,08	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 693,08	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458171401		Intitulé de l'opération : Eperon (Rue Louis Pasteur et Impasse Charles Péguy)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
4581171401 Dépenses nouvelles (5)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
4582171401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458171402		Intitulé de l'opération : Eperon (Chemin de la Tour Neuve et Ferme de Croix)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 479,42	0,00	0,00	0,00	0,00
4581171402 Dépenses nouvelles (5)	3 479,42	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458171402		Intitulé de l'opération : Epernon (Chemin de la Tour Neuve et Ferme de Croix)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 479,42	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 479,42	0,00	0,00	0,00
4582171402 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 479,42	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 479,42	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458172271		Intitulé de l'opération : Maintenon (Faubourg La Rue et Rue René Rion)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	
4581172271 (5)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	
4582172271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458172671		Intitulé de l'opération : Montreuil (Rue du Dolmen et de l'Aunaie à Cocherelle)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	21 526,10	0,00	0,00	0,00	
4581172671 Dépenses nouvelles (5)	21 526,10	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458172671		Intitulé de l'opération : Montreuil (Rue du Dolmen et de l'Aunaie à Cocherelle)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	21 526,10	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	21 526,10	0,00	0,00	0,00
4582172671 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 526,10	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 526,10	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174101		Intitulé de l'opération : Villampuy (Dessainville)		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	
4581174101 Dépenses nouvelles (5)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	
4582174101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458174121		Intitulé de l'opération : Villeau (Hameaux de Tilleau et de Bisseau)		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 219,12	0,00	0,00	0,00	
4581174121 Dépenses nouvelles (5)	8 219,12	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	8 219,12	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458174121		Intitulé de l'opération : Villeau (Hameaux de Tilleau et de Bisseau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	8 219,12	0,00	0,00	0,00
4582174121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 719,12	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	3 500,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	8 219,12	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180251		Intitulé de l'opération : BARMENVILLE (Armonville - le Sablon)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180251 Dépenses nouvelles (5)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180251 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180291		Intitulé de l'opération : BAZOCHES-LES-HAUTES (rues de Bel Air et de la Fortune)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180291 Dépenses nouvelles (5)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180291		Intitulé de l'opération : BAZOCHES-LES-HAUTES (rues de Bel Air et de la Fortune)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 544,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180851		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue Philippe Desportes)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180851 Dépenses nouvelles (5)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180852		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Place Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180852 Dépenses nouvelles (5)	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180852		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Place Drouaise)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 493,04	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181061		Intitulé de l'opération : CONIE-MOLITARD (rue de la Prieuré)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
4581181061 Dépenses nouvelles (5)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
4582181061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181401		Intitulé de l'opération : EPERNON (rue du Prieuré Saint Thomas)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
4581181401 (5)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
4582181401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181401		Intitulé de l'opération : EPERON (rue du Prieuré Saint Thomas)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 795,55	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181661		Intitulé de l'opération : FIRAIZE (Route de Ruan)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458181661 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182271		Intitulé de l'opération : MAINTENON (faubourg Larue et rue René Rion)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458182271 Dépenses nouvelles (5)	4 266,93	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 266,93	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582182271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	2 266,93	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182271	Intitulé de l'opération : MAINTENON (faubourg Larue et rue René Rion)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	4 266,93	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182331	Intitulé de l'opération : MARBOUE (avenue du 15 août 1944, rue de la Remise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
4581182331 Dépenses nouvelles (5)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
4582182331 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 549,12	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 000,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 549,12	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182561	Intitulé de l'opération : MOLEANS (Vallainville - rue de la Scierie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
4581182561 Dépenses nouvelles (5)	1 119,47	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
4581182561 Annulations sur dépenses (c) (6)	380,53	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 119,47	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
4582182561 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 500,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458183301	Intitulé de l'opération : OZOIR-LE-BREUIL (Rue René Hue, rue de la marinière et rue du Moulin)			Nou
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	

DEPENSES (a)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
4581183301 Dépenses nouvelles (5)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
4582183301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 616,77	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458184041	Intitulé de l'opération : VERNOUILLET (rue de Torçay)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
4581184041 Dépenses nouvelles (5)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
4582184041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458184061	Intitulé de l'opération : FAINS-LA-FOLIE (rues du Bourg neuf, Château d'Eau et voie Romaine)			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nou votés	
--	---	-------------	--------------	--

DEPENSES (a)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
4581184061 Dépenses nouvelles (5)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
4582184061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 582,77	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458184101	Intitulé de l'opération : VILLAMPUY (lieu dit Juvrainville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
4581184101 Dépenses nouvelles (5)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
4582184101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 019,21	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190071	Intitulé de l'opération : ANET (Rues de Sorel et Henri Dunant)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
4581190071 Dépenses nouvelles (5)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
4582190071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 146,26	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190251		Intitulé de l'opération : BARMAINVILLE (La Poste de Boisseaux)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	5 922,77	0,00	0,00	0,00		
4581190251 Dépenses nouvelles (5)	5 922,77	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a - c)	5 922,77	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)	5 922,77	0,00	0,00	0,00		
4582190251 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 922,77	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	5 922,77	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 458190853		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Impasse de l'arbre de la Liberté)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	3 173,61	0,00	0,00	0,00		
4581190853 Dépenses nouvelles (5)	3 173,61	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 458190853		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Impasse de l'arbre de la Liberté)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 173,61	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 173,61	0,00	0,00	0,00
4582190853 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 173,61	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 173,61	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191111		Intitulé de l'opération : COUDRAY AU PERCHE (Rues de la Ronne et Les Frous)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
4581191111 Dépenses nouvelles (5)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
4582191111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rues Normande, de Crochet ?)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 988,38	0,00	0,00	0,00	
4581191401 Dépenses nouvelles (5)	5 988,38	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rues Normande, de Crochet ?)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	5 988,38	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	5 988,38	0,00	0,00	0,00
4582191401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 988,38	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 988,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX (Rue de Ceton)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191441 Dépenses nouvelles (5)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rues du Chateau, Saint Jean...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	39 487,49	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192801 Dépenses nouvelles (5)	39 487,49	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rues du Chateau, Saint Jean...)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	39 487,49	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	39 487,49	0,00	0,00	0,00
4582192801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	39 487,49	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	39 487,49	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193131		Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE (Rue du Bois Villeneuve Languedoc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4581193131 Dépenses nouvelles (5)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4582193131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Hameau de Menonville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 478,14	0,00	0,00	0,00	0,00
4581194111 Dépenses nouvelles (5)	3 478,14	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Hameau de Menonville)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	3 478,14	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 478,14	0,00	0,00	0,00
4582194111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 478,14	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 478,14	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200511		Intitulé de l'opération : BONNEVAL (Fossés et Lavoirs)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200511 Dépenses nouvelles (5)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200511 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200591		Intitulé de l'opération : BREZOLLES (Rond-Point de Chartres)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 349,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200591 Dépenses nouvelles (5)	10 349,24	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	10 349,24	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200591		Intitulé de l'opération : BREZOLLES (Rond-Point de Chartres)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	10 349,24	0,00	0,00	0,00
4582200591 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 349,24	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 349,24	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200854		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue Victor Gilbert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200854 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201401		Intitulé de l'opération : EPERNON (rue du général Leclerc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201401 Dépenses nouvelles (5)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201401		Intitulé de l'opération : EPERON (rue du général Leclerc)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 539,86	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201991		Intitulé de l'opération : JANVILLE (Place Maurice Viollette)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201991 Dépenses nouvelles (5)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582023		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS 2023			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812023 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822023 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582023		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS 2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203131		Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE (Hameau de Boinville la Bourreau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4581203131 Dépenses nouvelles (5)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4582203131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203621		Intitulé de l'opération : SAINT-VICTOR-DE-BUTHON (Le Bourg)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4581203621 Dépenses nouvelles (5)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4582203621 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203621		Intitulé de l'opération : SAINT-VICTOR-DE-BUTHON (Le Bourg)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 713,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY (Rue de Sorel)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
4581203711 Dépenses nouvelles (5)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
4582203711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203831		Intitulé de l'opération : THEUVILLE (Rues de la Gare, de la Mairie, Place de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
4581203831 Dépenses nouvelles (5)	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
4582203831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203831	Intitulé de l'opération : THEUVILLE (Rues de la Gare, de la Mairie, Place de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	17 839,73	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210851	Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue Victor Gilbert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	7 632,84	0,00	0,00	0,00
4581210851 Dépenses nouvelles (5)	7 632,84	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 632,84	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	7 632,84	0,00	0,00	0,00
4582210851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 632,84	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 632,84	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210852	Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue du Maréchal Leclerc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	9 201,84	0,00	0,00	0,00
4581210852 Dépenses nouvelles (5)	9 201,84	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 201,84	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	9 201,84	0,00	0,00	0,00
4582210852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 201,84	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 201,84	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210854	Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue des Bouchers)			Nou
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	votés	

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210854 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210855	Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rues St Chéron et Guy Moquet)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
4581210855 Dépenses nouvelles (5)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
4582210855 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 997,44	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211401	Intitulé de l'opération : EPERNON (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

DEPENSES (a)	11 852,28	0,00	0,00	0,00
4581211401 Dépenses nouvelles (5)	11 852,28	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	11 852,28	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	11 852,28	0,00	0,00	0,00
4582211401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 852,28	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	11 852,28	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211441	Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX (Rue Principale)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
4581211441 Dépenses nouvelles (5)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
4582211441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 160,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 900,80	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 060,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458212161	Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS-EN-DROUAI (Rues de la Plesse et du Château d'eau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 320,20	0,00	0,00	0,00
4581212161 Dépenses nouvelles (5)	2 320,20	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458212161		Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS-EN-DROUAIS (Rues de la Plesse et du Château d'eau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 320,20	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 320,20	0,00	0,00	0,00
4582212161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 320,20	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 320,20	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213871		Intitulé de l'opération : THIRON-GARDAIS (Avenue de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
4581213871 Dépenses nouvelles (5)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
4582213871 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458214111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Rue du Moulin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 366,04	0,00	0,00	0,00	
4581214111 Dépenses nouvelles (5)	2 366,04	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458214111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Rue du Moulin)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 366,04	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 366,04	0,00	0,00	0,00
4582214111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 366,04	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 366,04	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220071		Intitulé de l'opération : ANET (Rue Hubert Baraine)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220071 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582220071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220511		Intitulé de l'opération : BONNEVAL (Eclairage des ponts Saint-Roch, Billault et de la Grève)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 599,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220511 Dépenses nouvelles (5)	6 599,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220511		Intitulé de l'opération : BONNEVAL (Eclairage des ponts Saint-Roch, Billault et de la Grève)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	6 599,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	6 599,80	0,00	0,00	0,00
4582220511 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 599,80	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	6 599,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220851		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue des Bouchers)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220851 (5)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4582220851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rue Alfred Manceau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 134,34	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221401 Dépenses nouvelles (5)	8 134,34	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rue Alfred Manceau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	8 134,34	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	8 134,34	0,00	0,00	0,00
4582221401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 134,34	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	8 134,34	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221801		Intitulé de l'opération : GILLES (Grande Rue et Place de l'église)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 880,72	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221801 Dépenses nouvelles (5)	5 880,72	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 880,72	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	5 880,72	0,00	0,00	0,00	0,00
4582221801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 880,72	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 880,72	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222231 Dépenses nouvelles (5)	12 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	12 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	12 631,00	0,00	0,00	0,00
458222231 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 631,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 631,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222681		Intitulé de l'opération : MORAINVILLE (Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 257,02	10 742,98	-4 870,65	5 872,33	
4581222681 Dépenses nouvelles (5)	7 257,02	10 742,98	-4 870,65	5 872,33	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	7 257,02	10 742,98	-4 870,65	5 872,33	
RECETTES (b)	5 400,00	12 600,00	-4 870,65	7 729,35	
4582222681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 400,00	12 600,00	-4 870,65	7 729,35	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 400,00	12 600,00	-4 870,65	7 729,35	

N° opération : 458222801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Place Sully)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 790,94	9,06	-9,06	0,00	
4581222801 Dépenses nouvelles (5)	4 790,94	9,06	-9,06	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	4 790,94	9,06	-9,06	0,00	
RECETTES (b)	1 440,00	3 360,00	-9,06	3 350,94	
4582222801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 440,00	3 360,00	-9,06	3 350,94	

N° opération : 458222801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Place Sully)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 440,00	3 360,00	-9,06	3 350,94

N° opération : 458222802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rue Giroust)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222802 Dépenses nouvelles (5)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4582222802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rue Gouverneur)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222803 Dépenses nouvelles (5)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
4582222803 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rue Gouverneur)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 625,44	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223271		Intitulé de l'opération : ST BOMER (Rue du Point du jour et Chemin Barberie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 555,50	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223271 Dépenses nouvelles (5)	1 555,50	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 555,50	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 555,50	0,00	0,00	0,00	0,00
4582223271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 555,50	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 555,50	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY (Les Sablons)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 002,23	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223711 Dépenses nouvelles (5)	5 002,23	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	5 002,23	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	5 002,23	0,00	0,00	0,00	0,00
4582223711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 002,23	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY (Les Sablons)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 002,23	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458224111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	15 493,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4581224111 Dépenses nouvelles (5)	15 493,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	15 493,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	9 360,00	6 133,40	0,00	6 133,40	6 133,40
4582224111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 360,00	6 133,40	0,00	6 133,40	6 133,40
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 360,00	6 133,40	0,00	6 133,40	6 133,40

N° opération : 458230611		Intitulé de l'opération : BROU - Avenue Aristide Briand			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 072,33	1 727,67	-1 443,59	284,08	284,08
4581230611 Dépenses nouvelles (5)	3 072,33	1 727,67	-1 443,59	284,08	284,08
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 072,33	1 727,67	-1 443,59	284,08	284,08
RECETTES (b)					
	1 440,00	3 360,00	-1 443,59	1 916,41	1 916,41
4582230611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 440,00	3 360,00	-1 443,59	1 916,41	1 916,41
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230611		Intitulé de l'opération : BROU - Avenue Aristide Briand		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	1 440,00	3 360,00	-1 443,59	1 916,41

N° opération : 458230851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rues des Grandes Filles Dieu et Hubert Latham			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230851 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	7 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230852 Dépenses nouvelles (5)	7 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	7 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 999,05	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231441	Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer			Nouveaux crédits votés
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)		

DEPENSES (a)	2 141,15	1 458,85	-214,68	1 244,17
4581231441 Dépenses nouvelles (5)	2 141,15	1 458,85	-214,68	1 244,17
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 141,15	1 458,85	-214,68	1 244,17
RECETTES (b)	1 080,00	2 520,00	-214,68	2 305,32
4582231441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 080,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582231441 Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	2 520,00	-214,68	2 305,32
Recettes nettes (b - d)	1 080,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458232272	Intitulé de l'opération : MAINTENON - Route de Saint Mamert			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581232272 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582232272 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458232801	Intitulé de l'opération : NOGENT-LE-ROTROU - Rues des Bouchers et du Paty			Date de la délibération :	
---------------------------------	--	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581232801 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582232801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458232802	Intitulé de l'opération : NOGENT-LE-ROTROU - Rue Paul Deschannel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581232802 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582232802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458233711	Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rue de Morel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	3 451,07	0,00	0,00	0,00
4581233711 Dépenses nouvelles (5)	3 451,07	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 451,07	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 451,07	0,00	0,00	0,00
4582233711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 451,07	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 451,07	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458240851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rue des Grandes Filles Dieu			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00		
4581240851 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00		
4582240851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00		
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00		

N° opération : 458240852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rues St Brice et des 3 Ponts			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00		
4581240852 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00		

N° opération : 458240852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rues St Brice et des 3 Ponts		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00
4582240852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00

N° opération : 458242731		Intitulé de l'opération : MOULHARD - Route de Luigny			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242731 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242731 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242801 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242801 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Saint Martin			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242802 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Val Roquet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242803 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Val Roquet		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242803 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458242931		Intitulé de l'opération : OULINS - Route de Mantas			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581242931 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582242931 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rues des Acacias et de la Pierre Grise			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581243711 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rues des Acacias et de la Pierre Grise		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582243711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458243831		Intitulé de l'opération : THEUVILLE - Rues des Viviers, ville neuve, de jumelle, du chateau d'eau et des marchais			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
4581243831 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
4581243831 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
4582243831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	

N° opération : 458244061		Intitulé de l'opération : EOLE-EN-BEAUCE - Auffains Rue des Garennes			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581244061 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458244061		Intitulé de l'opération : EOLE-EN-BEAUCE - Auffains Rue des Garennes		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Restes à réaliser (4)
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582244061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 895 490,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-2 308 314,13	-2 308 314,13	-2 308 314,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-161 468,02	-161 468,02	-161 468,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-2 469 782,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	2 469 782,15	2 469 782,15	2 469 782,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-2 469 782,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	2 469 782,15	2 469 782,15	2 469 782,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	384 000,00	-55 500,00	-55 500,00	328 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 261 990,73	-549 342,27	-549 342,27	2 712 648,46
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 877 990,73	-493 842,27	-493 842,27	2 384 148,46

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 384 000,00	-55 500,00	II -55 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		384 000,00	-55 500,00	-55 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>384 000,00</i>	<i>-55 500,00</i>	<i>-55 500,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 261 990,73	-549 342,27	VI -549 342,27
Ressources propres externes de l'année (a)		900 000,00	64 000,00	64 000,00
10222	FCTVA	900 000,00	64 000,00	64 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 361 990,73	-613 342,27	-613 342,27
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	180 000,00	100 000,00	100 000,00
281538	Autres réseaux	886 000,00	-25 000,00	-25 000,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	16 500,00	-500,00	-500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	50,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 279 390,73	-687 842,27	-687 842,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

Envoyé en préfecture le 18/10/2024
Reçu en préfecture le 18/10/2024
Publié le 
ID : 028-200080869-20241010-C2024_14A-BF
0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
0,00	

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session

A , le 10/10/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Décision
n° C2024-15

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Budget annexe « Conseil Énergétique - mde » (inst. m57) - Budget supplémentaire 2024

Après avoir entendu les propositions formulées par Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2024 relatif au budget annexe « Conseil Energétique - MdE » qui s'établit comme suit :

		Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET ANNEXE Conseil Énergétique - MdE (M57)			
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET
F O N C T I O N N E C M E T E N T S	D E P E N S E S	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		153 000,00	1 214 500,00	1 367 500,00
		012	CHARGES DE PERSONNEL		440 000,00	-37 000,00	403 000,00
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE		133 000,00	46 000,00	179 000,00
		66	CHARGES FINANCIERES				0,00
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,00
		023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		166 000,00	-66 199,14	99 800,86
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		419 200,00	41 700,00	460 900,00	
	TOTAL			0,00	1 311 200,00	1 199 000,86	2 510 200,86
	R E C E P T I O N S	013	ATTENUATION DE CHARGES		82 500,00	35 341,00	117 841,00
		70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES		72 500,00	15 000,00	87 500,00
74		DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		124 000,00	8 000,00	132 000,00	
75		PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 032 200,00	1 140 659,86	2 172 859,86	
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00	
042		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				0,00	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1						0,00	
TOTAL			0,00	1 311 200,00	1 199 000,86	2 510 200,86	

territoire d'énergie EURE-ET-LOIR		Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET ANNEXE Conseil Énergétique - Mde (M57)				
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET	
I N V E S T I S S E M E N T S	D E P E N S E S	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				0,00	
		204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	973 277,82	585 000,00	-31 499,14	1 526 778,68	
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21 000,00	-13 000,00	8 000,00	
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS				0,00	
		45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				0,00	
		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				0,00	
	TOTAL			973 277,82	606 000,00	-44 499,14	1 534 778,68	
	R E S E R V E S	13	SUBVENTIONS			20 000,00	-20 000,00	0,00
		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES			800,00	251 841,72	252 641,72
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS					0,00
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			166 000,00	-66 199,14	99 800,86	
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			419 200,00	41 700,00	460 900,00	
		SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				721 436,10	721 436,10	
TOTAL			0,00	606 000,00	928 778,68	1 534 778,68		

Le Président



Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
 compte tenu de la réception
 en Préfecture le 18/10/2024
 et de Publication le 18/10/2024

Le Président du Syndicat,
 Xavier NICOLAS

Pour le Président,
 le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : ENERGIE Eure-et-Loir (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20008086900072

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE - MDE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	41
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	42
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	45
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	46
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	50
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	53
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	56
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	57
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	60
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	62
A1.908 - Fonction 8 - Transports	65
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	69
A2.01 - Opérations non ventilables	71
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	72
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	75
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	76
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	77
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	83
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	86
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	87
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	88
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	91
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	93
A2.938 - Fonction 8 - Transports	96

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	100
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	101
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	105
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	106

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	111
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	112
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	116
B4 - Etat des charges transférées	117
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	119
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	120
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	121
B7.3 - Etat des emprunts garantis	122
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	123
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	125
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	126
B7.8 - Autres engagements donnés	127
B7.9 - Autres engagements reçus	128
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	132
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	133
B11.2 - Liste des établissements publics créés	134
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	136
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	137
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	138
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	139
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	140
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	142
D3 - Décisions en matière de taux	143
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	144
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	146
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	147
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	148
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	149

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	20,67 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	77,66 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,32 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	22,34 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 883 728,59	2 158 432,75	698 573,66	A1 973 277,82
Investissement	390 681,35	413 543,79	(3) 698 573,66	A2 721 436,10
Fonctionnement	1 493 047,24	1 744 888,96	(4) 0,00	A3 251 841,72

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 973 277,82	III + IV 0,00	B1	-973 277,82
Investissement	I 973 277,82	III 0,00	B2	-973 277,82
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	-251 841,72
Fonctionnement	A3 + B3	251 841,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 973 277,82
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	973 277,82
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-44 499,14	207 342,58
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	973 277,82	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 721 436,10
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		928 778,68	928 778,68
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	1 199 000,86	1 199 000,86
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		1 199 000,86	1 199 000,86
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (5)		2 127 779,54	2 127 779,54

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	585 000,00	973 277,82	-31 499,14	-31 499,14	1 526 778,68
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	21 000,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		606 000,00	973 277,82	-44 499,14	-44 499,14	1 534 778,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		606 000,00	973 277,82	-44 499,14	-44 499,14	1 534 778,68

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	606 000,00	973 277,82	-44 499,14	-44 499,14	1 534 778,68
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 534 778,68
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	251 841,72	251 841,72	251 841,72
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800,00	0,00	251 841,72	251 841,72	252 641,72
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		20 800,00	0,00	231 841,72	231 841,72	252 641,72

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	166 000,00		-66 199,14	-66 199,14	99 800,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	419 200,00		41 700,00	41 700,00	460 900,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		585 200,00		-24 499,14	-24 499,14	560 700,86

TOTAL	606 000,00	0,00	207 342,58	207 342,58	813 342,58
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	721 436,10
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 534 778,68
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

560 700,86

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	153 000,00	0,00	1 214 500,00	1 214 500,00	1 367 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	440 000,00	0,00	-37 000,00	-37 000,00	403 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	133 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	179 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		726 000,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00	1 949 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		726 000,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00	1 949 500,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	166 000,00		-66 199,14	-66 199,14	99 800,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	419 200,00		41 700,00	41 700,00	460 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		585 200,00		-24 499,14	-24 499,14	560 700,86

TOTAL	1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	2 510 200,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 510 200,86
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	82 500,00	0,00	35 341,00	35 341,00	117 841,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	87 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	124 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	132 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 032 200,00	0,00	1 140 659,86	1 140 659,86	2 172 859,86
Total des recettes de gestion courante		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	2 510 200,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	2 510 200,86

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	2 510 200,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 510 200,86
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	560 700,86	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	941 778,68	0,00	941 778,68
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-13 000,00	0,00	-13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		928 778,68	0,00	928 778,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

928 778,68

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 214 500,00		1 214 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-37 000,00		-37 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	46 000,00	0,00	46 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	41 700,00	41 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-66 199,14	-66 199,14
Dépenses de fonctionnement – Total		1 223 500,00	-24 499,14	1 199 000,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 199 000,86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	-20 000,00	0,00	-20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		41 700,00	41 700,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-66 199,14	-66 199,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-20 000,00	-24 499,14	-44 499,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

721 436,10

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

251 841,72

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

928 778,68

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	35 341,00		35 341,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 000,00		15 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	8 000,00		8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 140 659,86	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 199 000,86	0,00	1 199 000,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 199 000,86



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		606 000,00	973 277,82	0,00	-44 499,14	-44 499,14	0,00	-44 499,14	928 778,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	585 000,00	973 277,82	0,00	-31 499,14	-31 499,14	0,00	-31 499,14	941 778,68
21	Immobilisations corporelles	21 000,00	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		606 000,00	973 277,82	0,00	-44 499,14	-44 499,14	0,00	-44 499,14	928 778,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		606 000,00	973 277,82	0,00	-44 499,14	-44 499,14	0,00	-44 499,14	928 778,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

928 778,68

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_15A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		606 000,00	0,00	-44 499,14	-44 499,14	-44 499,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 800,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	166 000,00		-66 199,14	-66 199,14	-66 199,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	419 200,00		41 700,00	41 700,00	41 700,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		585 200,00		-24 499,14	-24 499,14	-24 499,14

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	721 436,10
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (9)	251 841,72
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	928 778,68
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		606 000,00	973 277,82	0,00	-44 499,14	-44 499,14	0,00	-44 499,14	928 778,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	585 000,00	973 277,82	0,00	-31 499,14	-31 499,14	0,00	-31 499,14	941 778,68
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	465 000,00	827 000,14		-16 499,14	-16 499,14	0,00	-16 499,14	810 501,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	120 000,00	146 277,68		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	131 277,68
21	Immobilisations corporelles	21 000,00	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		606 000,00	973 277,82	0,00	-44 499,14	-44 499,14	0,00	-44 499,14	928 778,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Credits gérés hors AP	Vote
			I			II			III = I + II
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		606 000,00	973 277,82	0,00	-44 499,14	-44 499,14	0,00	-44 499,14	928 778,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		606 000,00	0,00	-44 499,14	-44 499,14	-44 499,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 800,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	166 000,00		-66 199,14	-66 199,14	-66 199,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	419 200,00		41 700,00	41 700,00	41 700,00
28031	Frais d'études	142 000,00		-500,00	-500,00	-500,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	235 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	37 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00		-500,00	-500,00	-500,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200,00		200,00	200,00	200,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		585 200,00		-24 499,14	-24 499,14	-24 499,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_15A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 311 200,00	0,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86
011	Charges à caractère général (4)	153 000,00	0,00	0,00	1 214 500,00	1 214 500,00	0,00	1 214 500,00	1 214 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	440 000,00	0,00		-37 000,00	-37 000,00		-37 000,00	-37 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	133 000,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		726 000,00	0,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		726 000,00	0,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00
023	Virement à la section d'investissement	166 000,00			-66 199,14	-66 199,14		-66 199,14	-66 199,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	419 200,00			41 700,00	41 700,00		41 700,00	41 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		585 200,00			-24 499,14	-24 499,14		-24 499,14	-24 499,14

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 199 000,86

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - MDE - BS - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_15A-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	1 199 000,86
013	Atténuations de charges (3)	82 500,00	0,00	35 341,00	35 341,00	35 341,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	124 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 032 200,00	0,00	1 140 659,86	1 140 659,86	1 140 659,86
Total des recettes de gestion des services		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	1 199 000,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	1 199 000,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****1 199 000,86**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 311 200,00	0,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86
011	Charges à caractère général (5)	153 000,00	0,00	0,00	1 214 500,00	1 214 500,00	0,00	1 214 500,00	1 214 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		-1 500,00	-1 500,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	50 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	85 000,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		1 176 000,00	1 176 000,00	0,00	1 176 000,00	1 176 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	440 000,00	0,00		-37 000,00	-37 000,00		-37 000,00	-37 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	440 000,00	0,00		-37 000,00	-37 000,00		-37 000,00	-37 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	133 000,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65733	Subv. fonct. départements	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	51 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65888	Autres	18 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		726 000,00	0,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		726 000,00	0,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00	0,00	1 223 500,00	1 223 500,00
023	Virement à la section d'investissement	166 000,00			-66 199,14	-66 199,14		-66 199,14	-66 199,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	419 200,00			41 700,00	41 700,00		41 700,00	41 700,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	419 200,00			41 700,00	41 700,00		41 700,00	41 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		585 200,00			-24 499,14	-24 499,14		-24 499,14	-24 499,14

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	1 199 000,86
013	Atténuations de charges (4)	82 500,00	0,00	35 341,00	35 341,00	35 341,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	82 500,00	0,00	35 341,00	35 341,00	35 341,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	72 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	124 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participation autres communes	68 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74758	Participation autres groupements	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 032 200,00	0,00	1 140 659,86	1 140 659,86	1 140 659,86
75738	Autres	0,00	0,00	1 176 000,00	1 176 000,00	1 176 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	1 032 200,00	0,00	-35 340,14	-35 340,14	-35 340,14
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	1 199 000,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 311 200,00	0,00	1 199 000,86	1 199 000,86	1 199 000,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - MDE - BS - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_15A-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	561 500,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	553 500,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		251 841,72	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	251 841,72	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		561 500,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		553 500,86
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		252 641,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		252 641,72
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	251 841,72
106	Réserves	251 841,72

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		561 500,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	553 500,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	561 500,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553 500,86
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42									
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance				
			4211 Actions en faveur de la maternité		4212 Aides à la famille		4213 Aides sociales à l'enfance		4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	
			4222 Multi accueil		4228 Autres actions pour la petite enfance						
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 949 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 367 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	403 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	179 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 510 200,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	117 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	87 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 172 859,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 949 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 367 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		403 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		179 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 510 200,86
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		117 841,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		87 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		132 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 172 859,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 949 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	403 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 284 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 510 200,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	117 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	87 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	1 176 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	996 859,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 949 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 284 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 510 200,86
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 841,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 176 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996 859,86

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLD
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 510 200,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	721 436,10	721 436,10	721 436,10
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-973 277,82	-973 277,82	-973 277,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-251 841,72

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	251 841,72	251 841,72	251 841,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-251 841,72
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	251 841,72	251 841,72	251 841,72

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	561 500,86	-24 499,14	-24 499,14	537 001,72
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	561 500,86	-24 499,14	-24 499,14	537 001,72

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 561 500,86	-24 499,14	VI -24 499,14
Ressources propres externes de l'année (a)		800,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	800,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		560 700,86	-24 499,14	-24 499,14
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	141 500,00	-500,00	-500,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	260 000,00	25 000,00	25 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	50 000,00	13 000,00	13 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 500,00	-500,00	-500,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	1 000,00	1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	400,00	200,00	200,00
28188	Autres immo. corporelles	3 500,00	3 500,00	3 500,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	99 800,86	-66 199,14	-66 199,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024



Publié le

les budgets retraçant les dépenses et les
ID : 028-200080869-20241010-C2024_15A-BF

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
0,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session

A , le 10/10/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Décision
n° C2024-16

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Budget annexe « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) » (instruction m4)
budget supplémentaire 2024**

Monsieur le Président expose le projet de budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) ». Le fonctionnement de ce service public nécessitant la réalisation d'investissements importants ne pouvant être financés sans une augmentation excessive des tarifs, ce budget comporte une subvention d'équilibre en provenance du budget principal.

Après avoir entendu les propositions formulées, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2024 relatif au budget annexe « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) » qui s'établit comme suit :

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18.10.2024
et de Publication le 18.10.2024

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

territoire d'énergie EURE-ET-LOIR		Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET ANNEXE IRVE (M4)					
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET		
F O N C T I O N N E M E N T S	D E P E N S E S	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		180 000,00	0,00	180 000,00		
		012	CHARGES DE PERSONNEL				0,00		
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE				0,00		
		66	CHARGES FINANCIERES				0,00		
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 000,00		18 000,00		
		023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		60 000,00	-60 000,00	0,00		
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		40 000,00	2 000,00	42 000,00		
			DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1				0,00		
		TOTAL				0,00	298 000,00	-58 000,00	240 000,00
		R E C E P T I O N N E M E N T S	R E C E P T I O N N E M E N T S	013	ATTENUATION DE CHARGES				0,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES				13 000,00	8 000,00	21 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES						0,00		
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				246 000,00	-70 000,00	176 000,00		
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE				39 000,00	0,00	39 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						0,00		
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					4 000,00	4 000,00		
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1						0,00		
TOTAL				0,00	298 000,00	-58 000,00	240 000,00		

territoire d'énergie EURE-ET-LOIR		Territoire d'Énergie Eure-et-Loir BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2024		BUDGET ANNEXE IRVE (M4)					
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET		
I N V E S S E M E N T S	D E P E N S E S	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				0,00		
		204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES				0,00		
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 000,00	-27 485,87	72 514,13		
		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	9 900,00			9 900,00		
		45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				0,00		
		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			4 000,00	4 000,00		
			SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				0,00		
		TOTAL				9 900,00	100 000,00	-23 485,87	86 414,13
		R E C E P T I O N N E M E N T S	R E C E P T I O N N E M E N T S	13	SUBVENTIONS				0,00
				16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES						0,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						0,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				60 000,00	-60 000,00	0,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				40 000,00	2 000,00	42 000,00		
	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				44 414,13				
TOTAL				0,00	100 000,00	-13 585,87	86 414,13		

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUPERE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008086900031	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé ENERGIE Eure-et-Loir
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BUDGET ANNEXE - IRVE (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 34

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 35

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 36

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 40

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 41

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 42

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 43

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 44

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 45

B1.7 - Etat des engagements reçus 46

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 47

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 49

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 51

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 52

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 53

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-58 000,00	-58 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-58 000,00	-58 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-23 485,87	-58 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9 900,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 44 414,13
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-13 585,87	-13 585,87

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-71 585,87	-71 585,87
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		198 000,00	0,00	0,00	0,00	198 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	60 000,00		-60 000,00	-60 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	40 000,00		2 000,00	2 000,00	42 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		100 000,00		-58 000,00	-58 000,00	42 000,00
TOTAL		298 000,00	0,00	-58 000,00	-58 000,00	240 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	240 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	21 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	246 000,00	0,00	-70 000,00	-70 000,00	176 000,00
75	Autres produits de gestion courante	39 000,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
Total des recettes de gestion des services		298 000,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	236 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		298 000,00	0,00	-62 000,00	-62 000,00	236 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL		298 000,00	0,00	-58 000,00	-58 000,00	240 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	240 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	38 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	-27 485,87	-27 485,87	72 514,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	100 000,00	0,00	-27 485,87	-27 485,87	72 514,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	100 000,00	9 900,00	-27 485,87	-27 485,87	82 414,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
	TOTAL	100 000,00	9 900,00	-23 485,87	-23 485,87	86 414,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

86 414,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	60 000,00		-60 000,00	-60 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		2 000,00	2 000,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	100 000,00		-58 000,00	-58 000,00	42 000,00
	TOTAL	100 000,00	0,00	-58 000,00	-58 000,00	42 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

86 414,13

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

38 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-60 000,00	-60 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	0,00	-58 000,00	-58 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-58 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 000,00	4 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-27 485,87	0,00	-27 485,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	9 900,00	0,00	9 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-17 585,87	4 000,00	-13 585,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-13 585,87
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 000,00		8 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-70 000,00		-70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-62 000,00	4 000,00	-58 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-58 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 000,00	2 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-60 000,00	-60 000,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	-58 000,00	-58 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	44 414,13
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-13 585,87
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	180 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	180 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		180 000,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	18 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		198 000,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	60 000,00	-60 000,00	-60 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	40 000,00	2 000,00	2 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	40 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		100 000,00	-58 000,00	-58 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	-58 000,00	-58 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		298 000,00	-58 000,00	-58 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-58 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	8 000,00	8 000,00
706	Prestations de services	13 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	246 000,00	-70 000,00	-70 000,00
74	Subventions d'exploitation	246 000,00	-70 000,00	-70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	39 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	39 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		298 000,00	-62 000,00	-62 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		298 000,00	-62 000,00	-62 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	4 000,00	4 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	4 000,00	4 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		298 000,00	-58 000,00	-58 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-58 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	100 000,00	-27 485,87	-27 485,87
2188	Autres immobilisations corporelles	100 000,00	-27 485,87	-27 485,87
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	-27 485,87	-27 485,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		100 000,00	-27 485,87	-27 485,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	4 000,00	4 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	4 000,00	4 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	4 000,00	4 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		100 000,00	-23 485,87	-23 485,87

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	9 900,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-13 585,87
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	60 000,00	-60 000,00	-60 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	40 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	40 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		100 000,00	-58 000,00	-58 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		100 000,00	-58 000,00	-58 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		100 000,00	-58 000,00	-58 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	44 414,13
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-13 585,87
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_16A-BF

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le



ID : 028-200080869-20241010-C2024_16A-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	44 414,13	44 414,13	44 414,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-9 900,00	-9 900,00	-9 900,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	34 514,13	0,00	34 514,13

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	34 514,13	0,00	34 514,13
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	34 514,13	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 000,00	4 000,00	4 000,00	8 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	42 000,00	-58 000,00	-58 000,00	-16 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	38 000,00	-62 000,00	-62 000,00	-24 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.



(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 4 000,00	4 000,00	II 4 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 000,00	4 000,00	4 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 000,00	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****A4.3****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 42 000,00	-58 000,00	VI -58 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		42 000,00	-58 000,00	-58 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28188	Autres	42 000,00	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	-60 000,00	-60 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	236 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6****B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES
**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**
B2.2**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2
C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le le Président,

A le 01/01/2000

(1) Le le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 10/10/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 028-200080869-20241010-C2024_17-DE



Lionel CHAUVET



Décision
n° C2024-17

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Orientations Budgétaires 2025

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a fait évoluer le débat d'orientations budgétaires vers un rapport d'orientations budgétaires qui doit notamment préciser les orientations en termes d'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes (tant en fonctionnement qu'en investissement).

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote.

Dans ces conditions, le Comité Syndical,

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 107-II-4^{ème} et 5^{ème},

Vu la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 et notamment son article 13,

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016,

Vu le règlement intérieur d'ENERGIE Eure-et-Loir et plus particulièrement son article 17,

Après avoir délibéré,

- Décide de prendre acte que le débat d'orientations budgétaires 2025, sur la base du rapport portant sur le budget du Syndicat, a eu lieu ce jour, préalablement au vote du budget primitif de l'exercice 2025 devant intervenir le 21 novembre 2024.

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

RAPPORT

D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025



ELECTRICITÉ



GAZ



ECLAIRAGE PUBLIC



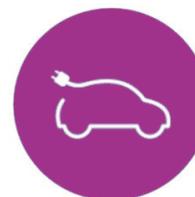
ENERGIE-CONSEIL



INFOGÉO 28



ACHAT D'ÉNERGIE



E-MOBILITÉ

SOMMAIRE

Préambule	Page 3
TITRE 1	Page 5
Evolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses	
FOCUS SUR L'ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES RECETTES PRINCIPALES	Page 5
ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES DÉPENSES ET DES RECETTES PAR BUDGET	Page 6
BUDGET PRINCIPAL	Page 7
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 7
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 9
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 10
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 14
BUDGET ANNEXE « ECLAIRAGE PUBLIC »	Page 15
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 15
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 16
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 17
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 18
BUDGET ANNEXE « MAITRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE »	Page 19
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 19
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 19
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 20
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 20
BUDGET ANNEXE « IRVE »	Page 21
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 21
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 21
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 22
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 22
TITRE 2	Page 23
Informations relatives à la structure de la dette	
TITRE 3	Page 24
Charges générales, structure des effectifs et évolution des dépenses de personnel	
CHARGES GÉNÉRALES	Page 24
STRUCTURE DES EFFECTIFS	Page 24
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL	Page 25

Préambule

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite « Loi NOTRE » - art. 107 a créé le « Rapport d'Orientations Budgétaires » (ROB), lequel constitue la base à partir de laquelle doit se tenir le débat d'orientations budgétaires.

Inséré à l'article L2312-1 du CGCT et complété par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016, ce texte précise qu'un établissement public de coopération intercommunale comme Territoire d'Énergie Eure-et-Loir (TE28) comptant plus de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus doit produire un rapport d'orientations budgétaires intégrant les éléments spécifiques suivants :

- les évolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses,
- des informations relatives à la structure de la dette,
- la structure des effectifs et l'évolution des dépenses de personnel.

Les orientations budgétaires traduisent les grandes lignes de l'action politique et surtout les équilibres financiers retenus pour l'année à venir. C'est un exercice qui permet de définir les contours du prochain budget.

Elles donnent lieu à un débat acté par une délibération spécifique et à la publication du ROB par les moyens adéquats.

Pour rappel, en adéquation avec les compétences statutaires qu'il exerce, le syndicat a mis en œuvre quatre budgets en conformité avec l'application de la réglementation fiscale.

Le budget principal

Celui-ci couvre notamment les activités :

- Des fonctions supports : direction générale, ressources humaines, comptabilité, communication, informatique, cartographie, marchés publics, missions de contrôle afférentes aux concessions gaz et électricité, mise en œuvre de procédures de délégation de service public,
- Investissements sur les réseaux de distribution publique d'électricité (renforcement, sécurisation, raccordement d'usagers, opérations d'amélioration du cadre de vie par l'enfouissement coordonné des réseaux aériens) et potentiellement de gaz (contributions à certains projets d'extension de la desserte),
- Investissements en matière de génie civil de télécommunications,
- Investissements en matière de production d'énergies renouvelables (EnR).

Le budget annexe « Éclairage public »

Celui-ci rassemble les activités d'investissement et d'exploitation afférentes aux installations d'éclairage public mises à disposition par les collectivités adhérentes à cette compétence ou directement créées par TE28.

Le budget annexe « Maitrise de la demande en énergie »

Celui-ci rassemble les activités dédiées au soutien des collectivités s'engageant dans des actions en faveur de la transition énergétique. Plusieurs volets y apparaissent :

- Soutien technique et financier aux actions de rénovation énergétique des bâtiments publics,
- Information et défense des intérêts des usagers, sensibilisation du jeune public à la transition énergétique et au développement durable,
- Soutien technique aux porteurs de projets faisant appel à la chaleur renouvelable,
- Achat groupé d'électricité et de gaz.

Le budget annexe « Mobilité »

Celui-ci rassemble les activités d'investissement et d'exploitation afférentes au réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) déployé et géré par le syndicat pour son propre compte et le compte d'autres collectivités.

TITRE 1

Evolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses

1.1 - FOCUS SUR L'EVOLUTION PREVISIONNELLE DES RECETTES PRINCIPALES

Parmi les recettes perçues par le syndicat se détachent plusieurs flux constituant les ressources principales du Syndicat :

○ La taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE)

Cette taxe perçue par l'Etat et reversée au Syndicat est historiquement la principale ressource du Syndicat. Elle était jusqu'à présent d'abord collectée par les différents fournisseurs d'énergie avant d'être reversée au syndicat, déduction faite de frais de gestion par les fournisseurs.

Toutefois, un nouveau dispositif de taxation de l'électricité a été instauré au 1^{er} janvier 2023. La Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité est dorénavant intégrée à la taxe intérieure (TICFE) perçue à l'Etat sous la forme d'une part additionnelle (majoration tarifaire), cette part additionnelle étant appelée à être ensuite reversée au syndicat.

Dans un contexte budgétaire national extrêmement difficile et de renchérissement des coûts de l'énergie et particulièrement de l'électricité, ce nouveau dispositif fait évidemment peser de légitimes inquiétudes sur la trajectoire et le devenir de cette ressource essentielle, puisqu'elle constitue le socle financier sur lequel repose l'ensemble des activités développées par le syndicat en faveur de ses collectivités adhérentes.

Dans ces conditions, la recette ciblée pour 2025 s'élève à 6 M€. Ce montant correspond à la moyenne des produits encaissés sur les périodes 2021- 2023. Le syndicat restant prudent à ce sujet.

○ La redevance de concession relative au service public de l'électricité

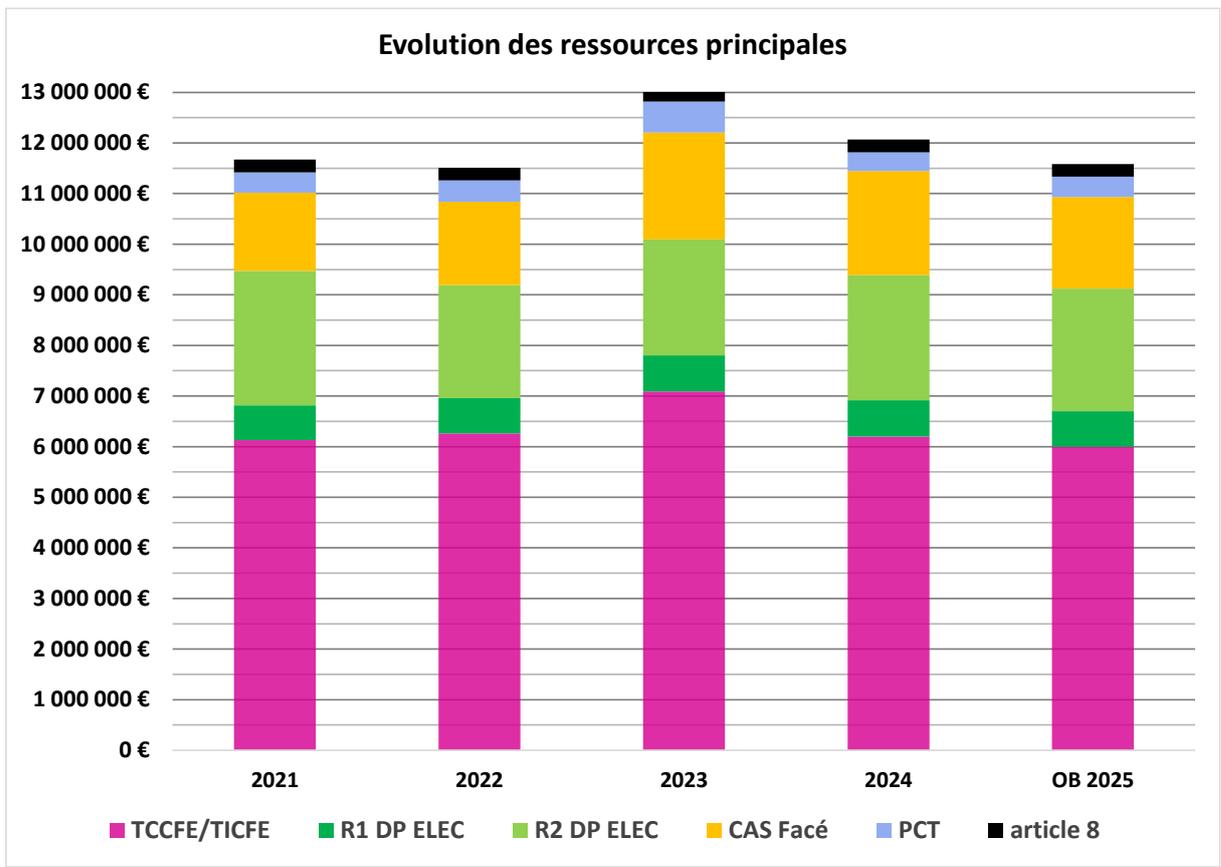
Cette redevance fait référence au contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité. Elle est versée chaque année au syndicat par Enedis et est constituée de deux parts distinctes :

- La part R1, basée principalement sur des paramètres de linéaires de réseaux et de population. Ces critères en font une recette à l'évolution limitée. Elle a pour objet de couvrir en partie les dépenses de fonctionnement supportées pour l'exercice du pouvoir concédant (contrôle de la bonne exécution du contrat, conseils pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et pour la bonne application des tarifs, règlement des litiges entre les clients, le gestionnaire du réseau de distribution et le fournisseur aux tarifs réglementés de vente, études sur l'évolution du service concédé, secrétariat ...). Son montant relève d'une formule de calcul contenue au cahier des charges. La recette attendue pour 2025 s'élève à 697 000 euros.
- La part R2, qui constitue une contrepartie financière des ouvrages construits par le syndicat et remis ensuite à titre gracieux au concessionnaire pour exploitation. Son montant dépend donc des volumes d'investissements réalisés par le syndicat. Là encore il relève d'une formule de calcul convenue au cahier des charges. La recette attendue pour 2025 s'élève à 2 423 623 euros HT.

Le compte d'affectation spécial Face

Ces dotations d'Etat correspondent à une enveloppe financière équivalente à 80 % du montant hors taxe de travaux d'électrification à réaliser sur les communes relevant du régime rural au titre du FACE, sur différentes thématiques (renforcement, sécurisation, extension, effacement). A la date de rédaction de ce document, les montants potentiellement attribués à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour 2025 ne sont pas encore connus. Dans ces conditions, la ressource attendue (1.81 M€) correspond à la dotation 2024 minorée de 5% (sans ajout potentiel des dotations non utilisées des autres AODE du département).

EVOLUTION DES RESSOURCES PRINCIPALES DU SYNDICAT DEPUIS 2021



Au-delà de ces ressources « principales », on recense d'autres flux provenant soit de dispositifs nationaux, soit de contrats, soit d'accords de partenariats locaux en référence aux barèmes adoptés par le comité syndical. Ces ressources sont commentées au sein des chapitres consacrés à chacune des activités.

1.2 - EVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES DEPENSES ET DES RECETTES PAR BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

Ce budget couvre les activités suivantes :

- Fonctions supports : direction générale, ressources humaines, comptabilité, communication, informatique, cartographie, marchés publics, missions de contrôle afférentes aux concessions gaz et électricité, mise en œuvre de procédures de délégation de service public ;
- Investissements sur les réseaux de distribution publique d'électricité (renforcement, sécurisation, raccordement d'usagers, opérations d'amélioration du cadre de vie par l'enfouissement coordonné des réseaux aériens) et potentiellement de gaz (contributions à certains projets d'extension de la desserte) ;
- Investissements en matière de génie civil de télécommunications.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (10,58 M€)

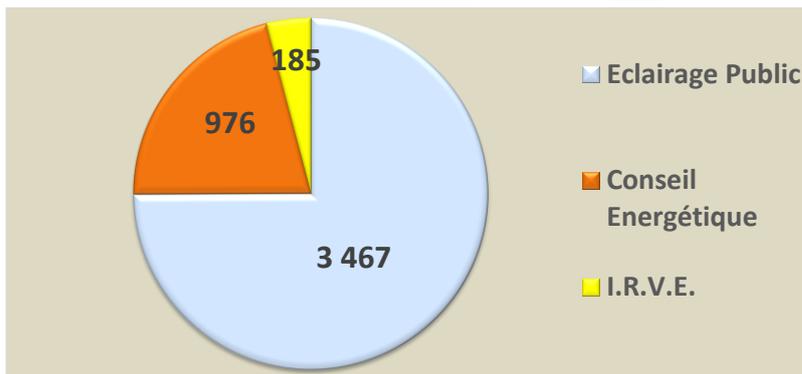
Outre les charges générales (0.48 M€) et les charges de personnel (1.66 M€) qui font l'objet d'une présentation spécifique au titre 3 du présent rapport, les charges de fonctionnement incorporent essentiellement :

- o Les charges de gestion courantes (4.76 M€)

La très grande majorité des crédits (4.62 M€) a pour objet de financer les différents budgets annexes. La répartition entre ces différents budgets se présente comme suit :

FINANCEMENT DES ACTIVITES ANNEXES PAR LE BUDGET PRINCIPAL (en K€) :

4 627



Pour mémoire :

- Au budget primitif 2024, la prévision de financement des budgets annexes s'élevait à 4 488 K€.
- Un « retour financier » des budgets annexes vers le budget principal est également inscrit afin de valoriser les frais de personnel et les moyens « logistiques » mis à disposition de chacune des activités.

Ce retour financier se décompose ainsi :

Budgets	Financement initial « brut »	Valorisation frais de personnel	Valorisation dépenses logistiques	Financement « net » après déduction des valorisations
Eclairage public	3 467 K€	268 K€	49 K€	3 150 K€
Conseil énergétique	976 K€	422 K€	78 K€	476 K€
IRVE	184 K€	-	-	184 K€
TOTAL	4 627 K€	690 K€	127 K€	3 810 K€

Les autres postes de dépenses concernent :

Libellés	Crédits prévus	Ratio / charges courantes
Frais pour brevets, licences et droits	25 000 €	0.54 %
Frais « élus » (indemnités, cotisations, formation)	104 000 €	2.25 %

Subventions en faveur des collectivités pour les raccordements < 36 kva	6 000 €	0.13 %
Subventions aux associations et organismes de droit privé	2 000 €	0.04%

- Les dotations aux amortissements (0.34 M€).
- L'autofinancement pour investissement (3.34 M€).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (10.58 M€)

10,24 M€ de recettes sont prévues. La très grande majorité de ce montant est issue :

- Reversement de la part additionnelle de TICFE (Ex TCCFE) : 6.00 M€
- Reversements en provenance des budgets annexes : 0.82 M€
- Redevance de concessions DP Electricité (Parts R1 et R2) : 3.12 M€

Viennent compléter ces recettes :

- Les cotisations attendues au titre de l'accès au SIG Infogéo : 11 000 €
- La redevance de concessions DP Gaz : 28 000 €
- Les produits issus de la location d'ouvrages souterrains de télécom : 180 000 €
- Les frais de coordination pour enfouissements coordonnés : 190 680 €
- Les frais d'instruction des projets d'enfouissement coordonné : 22 500 €
- Le recouvrement de la participation des agents aux titres restaurant : 26 125 €
- Une prévision de remboursement du supplément familial : 8 000 €
- L'amortissement de subventions : 177 000 €

Dans ces conditions, la répartition des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement se présente comme suit :

RECETTES			DEPENSES		
Reverst. TICFE 6 000 000 €	R2 Dist. Electricité 2 423 623 €		Eclairage public : 3 466 500 € Transition éner. : 975 700 € service recharge VE : 184 500 €	AUTOFINANCEMENT 3 338 378 €	
	Rbt. BUDGETS ANNEXES 817 500 €	R1 Dist. Electricité 697 000 €		PERSONNEL ET IND. ELUS 1 768 250 €	CHARGES GEN. ET DIVERSES 512 000 €
	AUTRES RECETTES 466 305 €	AMORT. 177 000 €			AMORT. 336 100 €
			Financement BUDGETS ANNEXES 4 626 700 €		

Pour mémoire, la prévision de capacité d'autofinancement s'élevait à 3.22 M€ lors du BP 2024.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (14.54 M€)

Le programme de travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité

Ces travaux sont placés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat. Les crédits correspondants sont ciblés à hauteur de 10.84 M€ et ont pour objectif de renforcer, sécuriser étendre et renouveler particulièrement les réseaux Basse Tension (BT) et accessoirement Moyenne Tension (HTA).

Au regard des constats en matière de qualité de la tension, des projets transmis à ce jour par les collectivités et de l'historique des interventions du syndicat, le programme prévisionnel de travaux 2025 se présente à ce jour comme suit :

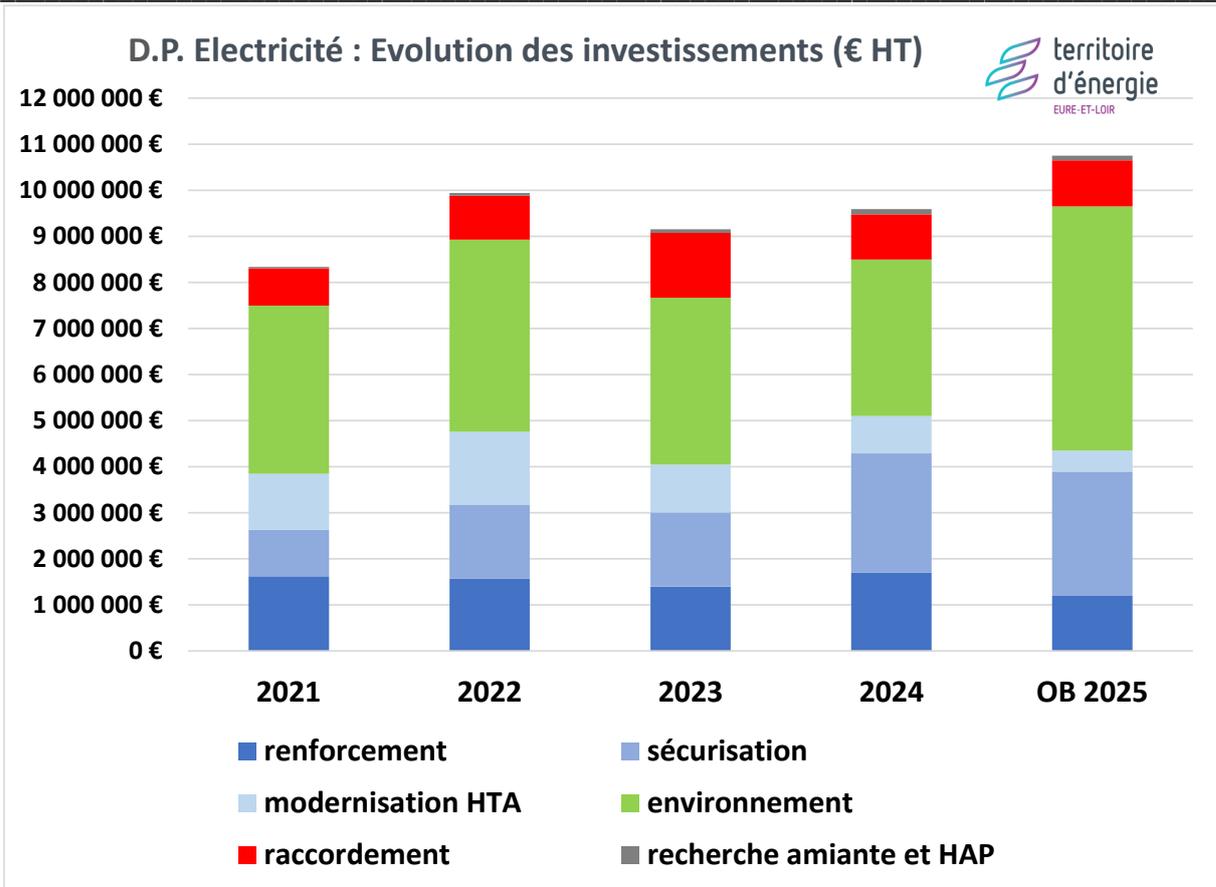
	Crédits HT	Territoire d'Énergie d'Eure-et-Loir	P.C.T. (turpe)	CAS F.A.C.E.	ENEDIS	COMMUNES	GROUPEMENTS	AMENAGEURS	USAGERS	
RENFORCEMENT	1 200 000	527 058		672 942						
SECURISATION "fils nus"	2 693 000	1 218 750		819 500	110 500	380 250	164 000			
RESTRUCTURATION	459 000	459 000								
RACCORDEMENT	1 000 000	130 000	42,90%	400 000		30 000	70 000	20 000	350 000	
RECHERCHE AMIANTE ET HAP	100 000	100 000								
Opérations "Chartres"	654 000	102 000			29 000		523 000			
Opérations "Chateaudun"										
Opérations "Nogent le Rotrou"										
ENVIRONNEMENT	4 647 000	3 285 944	55,56%	321 156	110 500	821 800	107 600			
CREDITS PROGRAMMES	10 753 000	5 822 752	98,46%	400 000	1 813 598	250 000	1 232 050	864 600	20 000	350 000
CREDITS NON PROGRAMMES	91 226	91 226	1,54%							
TOTAUX	10 844 226	5 913 978	100,00%	400 000	1 813 598	250 000	1 232 050	864 600	20 000	350 000

CREDITS TRAVAUX "Distribution Publique d'Electricité" :	10 844 226 HT
CREDITS TRAVAUX POUR TIERS GC TELECOM	2 672 000 HT

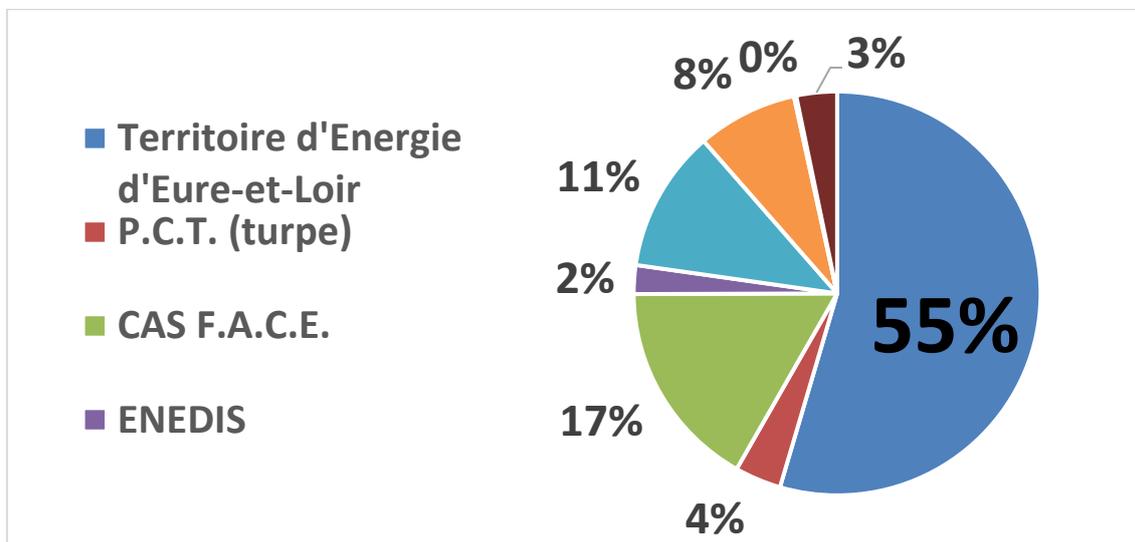
Ces données demeurent encore provisoires dans la mesure où, au jour du présent document, les collectivités ne se sont pas encore prononcées sur la suite à donner relative aux opérations d'enfouissement coordonné des réseaux aériens. De même, nous demeurons dans l'attente des priorités de programmation de la ville de Chartres quant à ses projets 2025.

S'agissant des crédits « renforcement » et « raccordement », ceux-ci sont représentatifs d'une capacité d'investissement comparable aux exercices précédents.

Les ressources attendues font référence aux barèmes d'intervention validés par le comité syndical, au versement des droits au CAS Facé, au dispositif national PCT (s'agissant des raccordements) et enfin au contrat de concession (mise en œuvre du dispositif dit « article 8 » via Enedis).



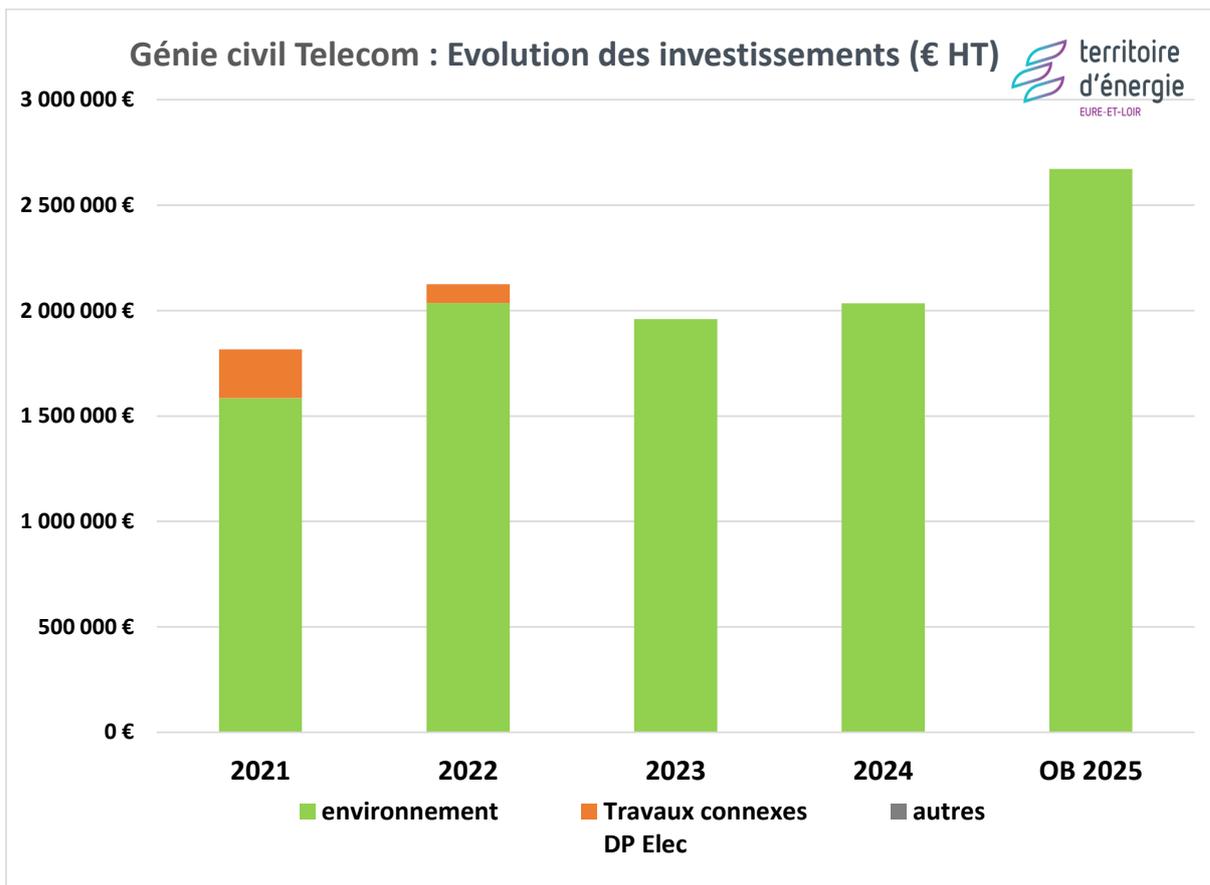
Financement :



➤ les travaux connexes aux interventions sur le réseau électrique

Les supports du réseau électrique servent dans de nombreux cas à l'accueil des réseaux de télécommunications (notion de support mixte). Dans ces conditions, la mise en souterrain des réseaux électriques nécessite de prévoir simultanément des travaux de génie civil qui permettront de faire transiter les futurs réseaux télécom.

En tant que coordonnateur des projets d'enfouissement, le syndicat est couramment confronté à cette problématique et est ainsi amené à construire et préfinancer diverses infrastructures passives (fourreaux, chambres de tirage) pour le compte des collectivités.



En 2025, ces travaux sont intégralement supportés par les collectivités à l'occasion des opérations d'enfouissement coordonné. Les ouvrages construits (fourreaux, chambres de tirage) restent leur propriété. Au titre d'une convention de mandat propre à chaque projet, TE28 est chargé de leur réalisation et de leur préfinancement.

Ces données demeurent encore provisoires dans la mesure où, au jour du présent document, les collectivités ne se sont pas encore prononcées sur la suite à donner relative aux opérations d'enfouissement coordonné des réseaux aériens. De même, nous demeurons dans l'attente des priorités de programmation de la ville de Chartres quant à ses projets 2025.

➤ La production d'énergies renouvelables

Après avoir intégré la SEM EneR Centre-Val de Loire (EneR CVL) en 2017, le syndicat est devenu progressivement l'un de ses actionnaires principaux avec 22% des parts.

EneR CVL, qui regroupe les principaux syndicats d'énergie de la région et plusieurs sociétés d'économie mixte du même type, étudie, développe et réalise de nombreux projets sur le territoire du syndicat.

TE28 a également intégré en 2023 la SAS « Solaire de l'Aunay » (filiale d'EneR CVL), afin d'investir dans des projets ayant pour objet la production d'électricité sur le département de l'Eure-et-Loir.

PROJECTION DISPONIBILITÉS Territoire d'Énergie Eure-et-Loir
SEM EnerCVL

	Montant en €	DEPENSES	COMMENTAIRES
BUDGET 2020	3 350 000		
Réalisations 2020		716 800	1 ^{er} verst / augmentation de capital EneRCVL (Part EEL = 2,15 M€)
Crédits reportés 2020	2 633 200	0	
BUDGET 2021	150 000		
Réalisations 2021		0	
Crédits reportés 2021	2 783 200		
BUDGET 2022	200 000		
Réalisations prévues 2022		1 075 000	2 ^e verst / augmentation de capital EneRCVL (Part EEL = 2,15 M€)
Crédits reportés 2022	1 908 200		
BUDGET 2023	-300 000		
Réalisations prévues 2023		358 500	3 ^e verst / augmentation de capital EneRCVL (Part EEL = 2,15 M€)
Réalisations prévues 2023			
Solde crédits disponibles	1 249 700		
BP 2024	100 000		
BS 2024	-1 000 000		
Réalisations prévues 2024			
Réalisations 2024			
Solde crédits disponibles	349 700		
BP 2025	800 000		
Réalisations prévues 2025			
Réalisations prévues 2025			
Réalisations prévues 2025			
Solde crédits disponibles	1 149 700		

Pour information, une recette de 800 000 euros est prévue au budget 2025. Cette recette provient du remboursement de l'apport en compte courant d'associés pour le projet Vorwerk accordé en 2024.

APPORT EN COMPTE COURANT

BP 2023	300 000		
Réalisations prévues 2023		180 000	Centrale Photovoltaïque Nogent-le-Rotrou
Solde crédits disponibles	120 000		
BP 2024	100 000		
BS 2024	1 000 000		
Réalisations prévues 2024		800 000	Projet de centrales en toiture et en ombrière concernant la société VORWERK
Réalisations prévues 2024		75 000	Centrale Photovoltaïque Nogent-le-Rotrou
Réalisations 2024		51 000	Projet de centrales en toiture et en ombrière concernant la société VORWERK
Solde crédits disponibles	294 000		
BP 2025	0		
Réalisations prévues 2025			
Réalisations prévues 2025		32 000	SA Solaire de l'Aunay
Réalisations prévues 2025			
Solde crédits disponibles	262 000		

- Les opérations d'ordre de transfert entre sections
« En miroir » à l'inscription de 177 000 euros prévue en recettes de fonctionnement, il y a lieu de prévoir une écriture d'un montant identique en dépenses d'investissement.
- Divers frais (matériel de transport, mobilier et matériel informatique) pour 47 000 euros.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (14.54M€)

Outre les participations dédiées aux travaux telles que présentes au tableau figurant en page 10 pour un montant global de 4.93 M€, la section d'investissement comporte :

- Une recette en provenance du FCTVA : 3 500 €
- Le remboursement des travaux exécutés pour le compte de tiers : 2.67 M€
(*contrepartie des travaux de génie civil de télécommunications préfinancés par le syndicat*)
- La comptabilisation des amortissements : 336 100 €
- une recette de 800 000 euros provenant du remboursement de l'apport en compte courant d'associés pour le projet Vorwerk accordé en 2024.
- L'autofinancement pour investissement (3.34 M€).

Enfin, la budgétisation du programme travaux 2025 fait appel à l'emprunt à hauteur de 2,46 M€. A cet égard, il convient de préciser que le syndicat est totalement désendetté.

Celui-ci ne devrait toutefois pas être contracté dans la mesure où une somme équivalente est réservée sur le budget 2024 pour le financement des nombreux projets sollicités par les communes en 2025 et pour lesquelles les plans de financement ont déjà été élaborés. La reprise du résultat 2024 lors du budget supplémentaire 2025 viendra ainsi « éteindre » cette ligne d'emprunt.

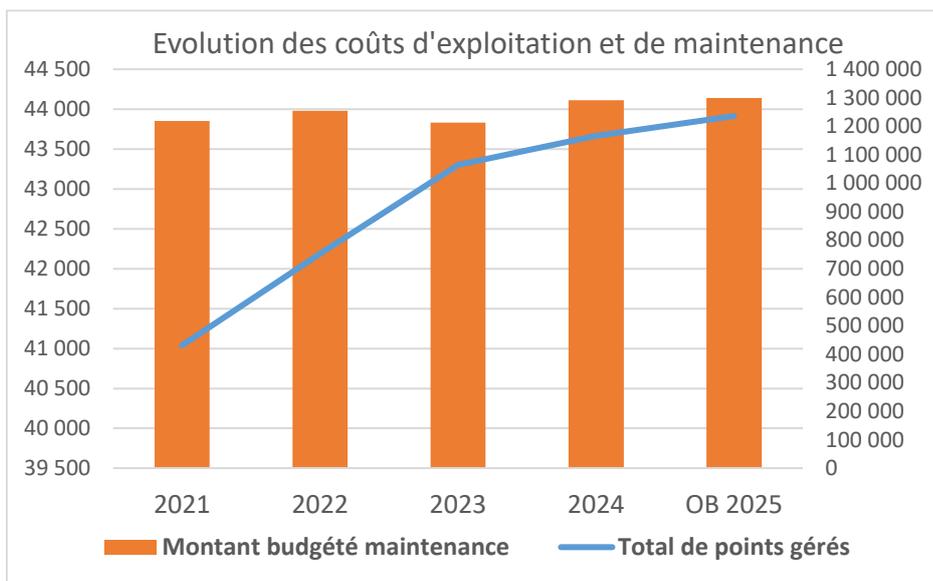
BUDGET ANNEXE « ECLAIRAGE PUBLIC »

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (5.13 M€)

Le montant prévisionnel des dépenses réelles est ciblé à hauteur de 1.89 M€. Ce montant intègre :

- les coûts afférents à la maintenance, à l'entretien et à l'exploitation des installations d'éclairage public pour 1.30 M€ :

EVOLUTION DES COÛTS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
(hors frais de personnel et de logistique)



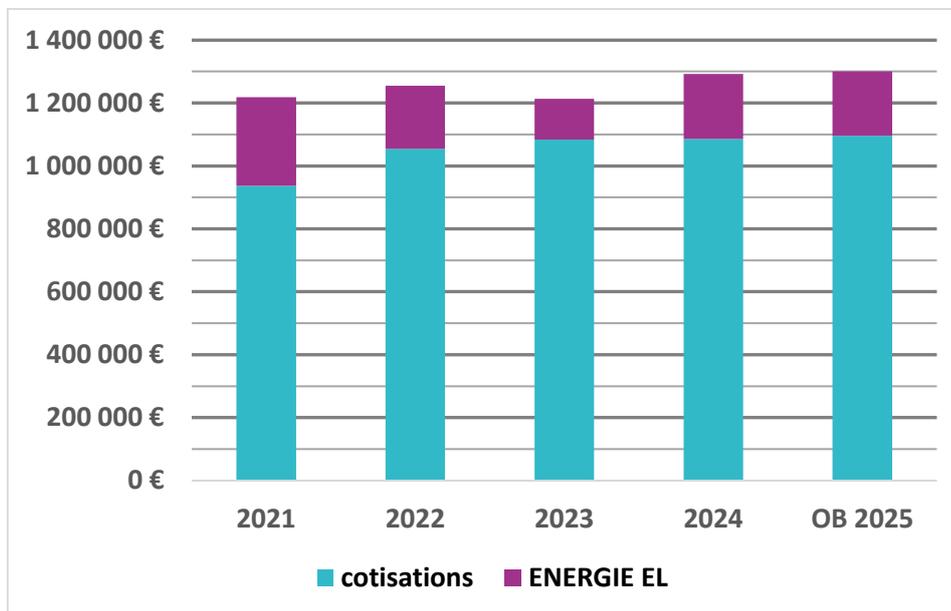
- Le préfinancement de diverses prestations optionnelles (0.08 M€) comme la pose et la dépose d'illuminations festives ou la remise en état d'éclairages sportifs extérieurs ou d'illuminations de bâtiments,
- Les relevés et diagnostics du patrimoine des collectivités sur le réseau Eclairage Public avant transfert de la compétence (20 000 €) et les frais de la plateforme relative aux demandes de DICT (20 000€).
- Le géoréférencement du réseau Eclairage Public pour 150 000 €.
- Les frais de personnel (268 000 €) et de formation (5 000 €),
- Le remboursement des « frais logistiques » avancés par le budget principal (49 500 €),
- Les cotisations à divers organismes (AFE, FNCCR) pour un coût global ciblé à hauteur de 4 000 €.

Le montant prévisionnel des dépenses d'ordre s'établit à 3.23 M€ dont :

- o Autofinancement pour investissement : 2.07 M€
- o Dotations aux amortissements : 1.16 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (5.13 M€)

- Les contributions des collectivités à la compétence Éclairage public représentent un produit attendu de 1.09 M€ (à raison d'environ 44 000 points lumineux).



- S'agissant des prestations optionnelles (pose et dépose d'illuminations festives, remise en état d'éclairage sportif ou d'illuminations de bâtiments), une recette équivalente aux crédits prévus est attendue : 0.08 M€.
- 20 000 € de prise en charge des sinistres par l'assurance sont attendus, de même que 20 000 € au titre de la gestion des certificats d'économie d'énergie (CEE).
- La prise en compte des amortissements est quant à elle ciblée à hauteur de 0.45 M€.
- Dans ces conditions, l'équilibre du budget nécessite un transfert depuis le budget principal d'un montant de 3.47 M€.

A noter :

En 2025, la prise en charge de TE 28 pour le service s'élève à environ 40% de la dépense totale.

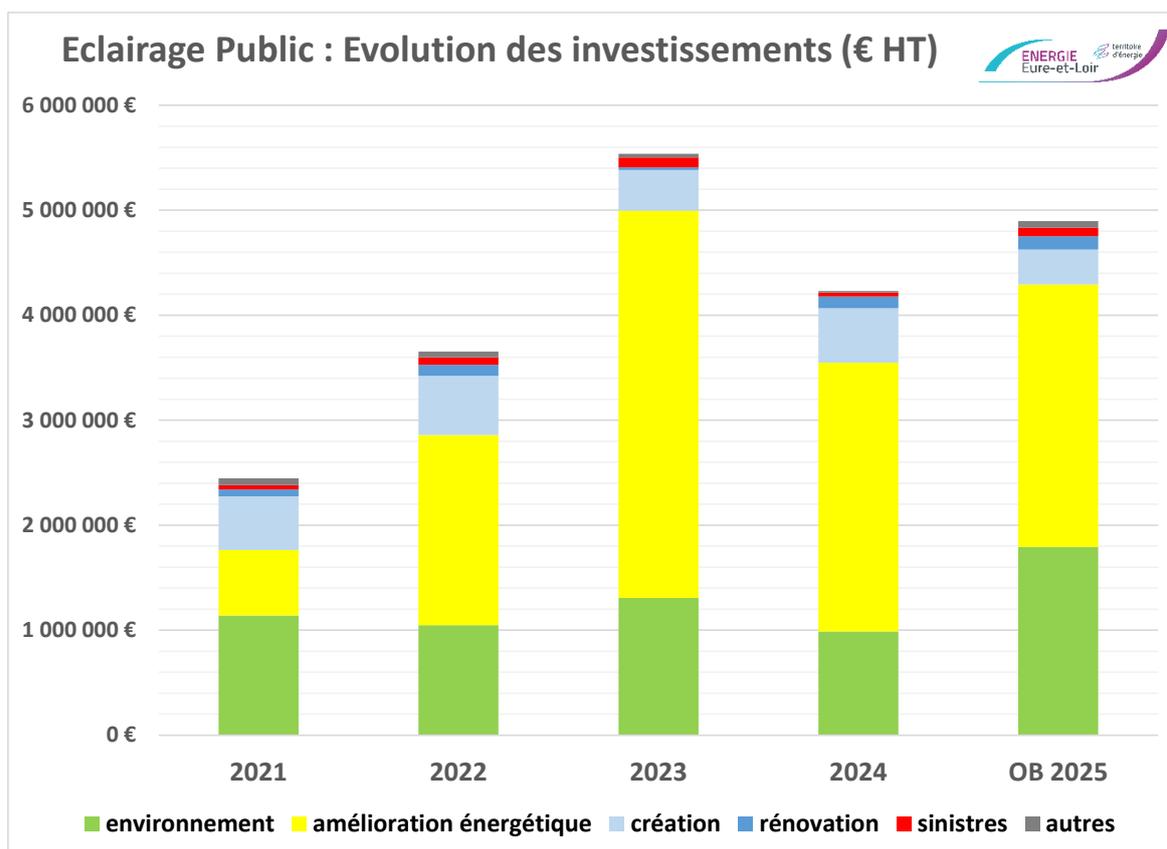
La totalité des coûts du service atteint donc 1.81 M€, soit sur la base de 44 000 points lumineux un ratio d'environ **41.14 €** par point lumineux (hors prise en compte des dotations aux amortissements).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (6.68 M€)

Pour les communes n'adhérant pas à la compétence Eclairage public, le syndicat les accompagne néanmoins financièrement dans leurs projets d'investissement. Une enveloppe de 138 000 euros est prévue à cet effet.

Le programme de travaux sur les réseaux d'éclairage public

Ces travaux sont placés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat. Les crédits correspondants sont ciblés à hauteur de 5.96 M€ TTC (soit 4.97 M€ HT) et couvrent diverses thématiques.



Commentaire : 0.08 M€ TTC de crédits non programmés 2025 (soit 0.067 M€ HT) ne sont pas intégrés au graphique.

Les crédits dédiés à l'amélioration énergétique (AME) se situent à hauteur de 2.5 M€ HT, signe de la volonté manifeste du syndicat de réduire la consommation énergétique des installations via l'installation systématique de sources Led.

En tant que coordonnateur des projets d'enfouissement, TE28 est amené à construire et préfinancé divers équipements pour les communes non adhérentes à l'éclairage public (tranchées, fourreaux, câbles, massifs, armoires de commande). Le nombre de ces cas est limité mais nécessite de prévoir un budget de 141 000 €.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections

« En miroir » à l'inscription de 449 500 euros prévue en recettes de fonctionnement, il y a lieu de prévoir une écriture au montant identique en dépenses d'investissement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (6.68 M€)

Au vu des barèmes d'intervention du syndicat, différentes subventions des collectivités adhérentes sont attendues pour un montant global de 2.21 M€, en fonction de la typologie des travaux :

- Enfouissement : 358 600 €
- Amélioration énergétique : 1 500 000 €
- Rénovation : 87 500 €
- Création, extension : 233 333 €
- Autres interventions : 29 167 €

Outre ces subventions dédiées aux travaux, la section d'investissement comporte :

- Une recette en provenance du FCTVA : 1 100 000 €
- Le remboursement des travaux exécutés pour le compte de tiers : 141 600 €
(contrepartie des travaux préfinancés par le syndicat)
- L'autofinancement pour 2 071 400 €
- La comptabilisation des amortissements : 1 163 100 €

BUDGET ANNEXE « MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE »

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (1.30 M€)

Le montant prévisionnel des dépenses réelles est ciblé à hauteur de 0.70 M€. Ce montant intègre principalement :

- les charges à caractères générales pour 0.15 M€ dont :
 - 78 000 € pour le remboursement de frais logistiques au budget principal,
 - 74 500 € pour faire face à d'autres frais (prestations de service, formation des personnels, animations, cotisations).
- Les charges de personnel : 0.42 M€
- Les charges de gestion courantes : 0.13 M€ dont :
 - hébergement de solutions et de données informatiques : 33 000 €
 - soutien financier au FSL Volet énergie : 30 000 €
 - soutien financier à l'Espace France Rénov : 34 000 €
 - participation aux frais du groupement d'achat d'énergie : 30 000 €

Le montant prévisionnel des dépenses d'ordre s'établit à 0.60 M€ dont :

- Autofinancement pour investissement : 0.21 M€
- Dotations aux amortissements : 0.39 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1.30 M€)

Les contributions des collectivités à la compétence Mde - conseil énergétique représentent un produit attendu de 76 000 € (montant calculé sur la base des communes adhérentes au service à raison de 0.80 € par habitant). Le déploiement du partenariat Déclik 28 avec les intercommunalités et dédié aux actions de transition énergétique (PCAET, production d'énergies renouvelables, rénovation des bâtiments publics, animation, mobilité) devrait conduire à une recette globale de 56 000 € sur la base de 7 intercommunalités partenaires et à raison de 0.35 € par habitant.

En parallèle, des recettes à hauteur de 183 600 euros sont prévues grâce aux partenariats avec l'ADEME pour l'animation et le développement des énergies thermiques renouvelables (frais de personnel, outils informatiques, mobilier) ainsi qu'avec la FNCCR au titre des programmes ACTEE liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments publics (frais de personnel, outils informatiques, frais d'audits et frais de maîtrise d'œuvre).

Les amortissements sont à hauteur de 12 000 €.

Dans ces conditions, l'équilibre du budget nécessite un transfert depuis le budget principal d'un montant de 0.97 M€.

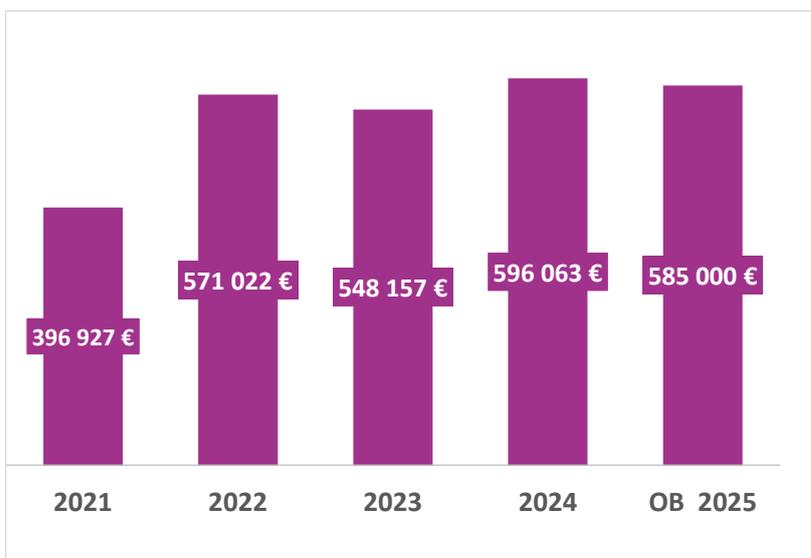
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (0.60 M€)

En très grande partie, les dépenses d'investissement sont constituées des aides directes aux collectivités membres de la compétence Mde - conseil énergétique, à l'occasion de leurs opérations de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

Le montant prévu (0.58 M€) correspond au montant budgété lors du BP 2024 (lequel a rendu possible l'accompagnement de 43 projets).

Depuis 2018, date du lancement de la compétence énergétique, plus de 236 projets ont reçu le soutien financier du syndicat. Environ 420 bâtiments font aujourd'hui l'objet d'un suivi énergétique pour le compte de 105 collectivités et 7 EPCI.

Subventions accordées au titre des programmes annuels :



En complément, 5 000 € sont prévus pour l'acquisition de mobilier, d'équipement technique et de matériel informatique.

Les amortissements sont à hauteur de 12 000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (0.60 M€)

Au-delà de l'autofinancement (0.21 M€), les recettes d'investissement sont issues de la comptabilisation des amortissements : 0.39 M€ mais également du FCTVA (200 euros).

BUDGET ANNEXE « IRVE »

✚ CHARGES DE FONCTIONNEMENT (241 000 €)

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a intégré la SPL Modulo pour la gestion et l'exploitation des bornes de recharge. Cette gestion intègre également les bornes historiquement confiées à TE28 par la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole (CM) et la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche (EBP).

En 2024, on compte au total 110 points de charge (PDC) 18 KVa pour 110 bornes installées et 30 PDC 36 KVa pour 15 bornes installées.

Les coûts estimés en matière d'entretien sont évalués à 180 000 euros pour 2025 et se répartissent comme suit :

Gestion des bornes (maintenance, électricité...)	Montant unitaire € HT	Nombre de Points de Charge	Nombre de mois	Montant total
TE28 / charges 18 Kva	80	99	12	95 040,00 €
TE28 / charges 36 Kva	80	30	12	28 800,00 €
TE28 / charges 50 Kva	280	2	10	5 600,00 €
Chartres Métropole / charges 18 Kva	80	8	12	7 680,00 €
Entre Beauce et Perche / charges 18 Kva	80	3	12	2 880,00 €
TOTAL		142		140 000,00 €

Entretien curatif	Montant total
TE 28	36 850,00 €
Chartres Métropole	2 300,00 €
Entre Beauce et Perche	850,00 €
TOTAL	40 000,00 €

Il est également prévu le versement de subventions aux collectivités pour l'achat de véhicule électrique à hauteur de 18 000 euros, des amortissements à hauteur de 43 000 euros.

✚ RECETTES DE FONCTIONNEMENT (241 000 €)

Un retour financier de la part de la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole et de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche est attendu pour un montant global de 13 000 euros (récupération des frais d'entretien et de gestion des bornes).

Une recette de 38 500 euros est également attendue des collectivités adhérentes à la compétence IRVE et 1 000 euros des partenaires privés.

Dans ces conditions, l'équilibre du budget nécessite un transfert depuis le budget principal d'un montant de 184 500 €.

Les amortissements à hauteur de 4 000 euros.

✚ DEPENSES D'INVESTISSEMENT (43 000 €)

En matière de dépenses 39 000 euros sont prévus en investissement pour 2025 pour renouvellement de bornes existantes, l'acquisition de mobiliers et matériel informatique et l'achat d'un véhicule de service.

4 000 euros sont inscrits au titre des amortissements des recettes (PCT, AVERE) liées aux derniers programmes travaux.

✚ RECETTES D'INVESTISSEMENT (43 000 €)

L'équilibre de la section d'investissement est opéré par la comptabilisation des amortissements (43 000 euros).

TITRE 2

Informations relatives à la structure de la dette

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir n'est concerné par aucun emprunt en cours.

Cette situation lui permet de disposer de véritables marges de manœuvre s'il s'avérait nécessaire d'y recourir.

TITRE 3

Charges générales, structure des effectifs et évolution des dépenses de personnel

CHARGES GENERALES

Les crédits dédiés aux charges générales pour 2025 sont évalués à 479 000 € contre 480 500 € en 2024, soit une légère diminution.

Les dépenses demeurent stables.

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir compte à ce jour 23 agents en poste sur des emplois à temps complet.

Quatre postes budgétaires également à temps complet demeurent vacants :

- 1 poste de chargé d'affaires -Pôle Eclairage public.
- 1 poste de chargé d'affaires -Pôle Electricité.
- 1 assistant budgétaire et comptable.
- 1 poste au sein de la Direction.

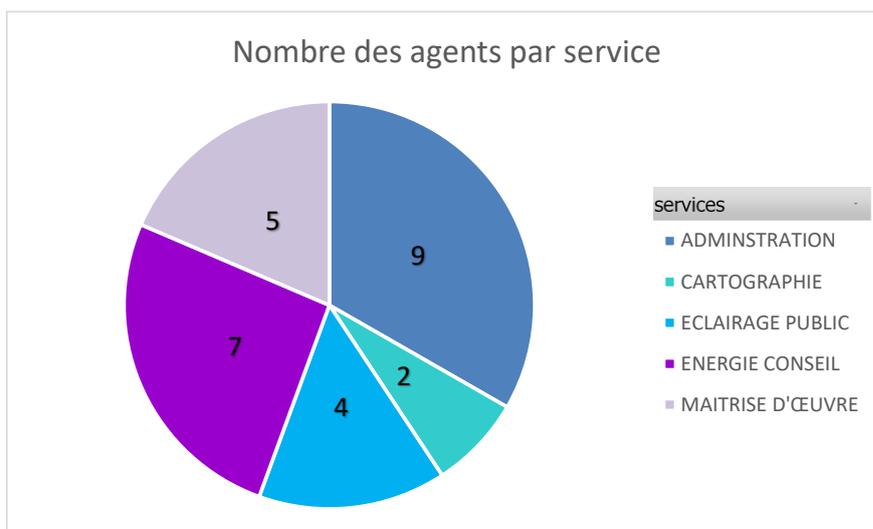
Les 23 emplois pourvus se décomposent comme suit :

	TOTAL	Administrative			Technique			Animation		
		A	B	C	A	B	C	A	B	C
Homme	15	1			2	9	1			
Femme	8	1	3	2		3			1	
TOTAL	23	2	3	2	2	12	1	-	1	-

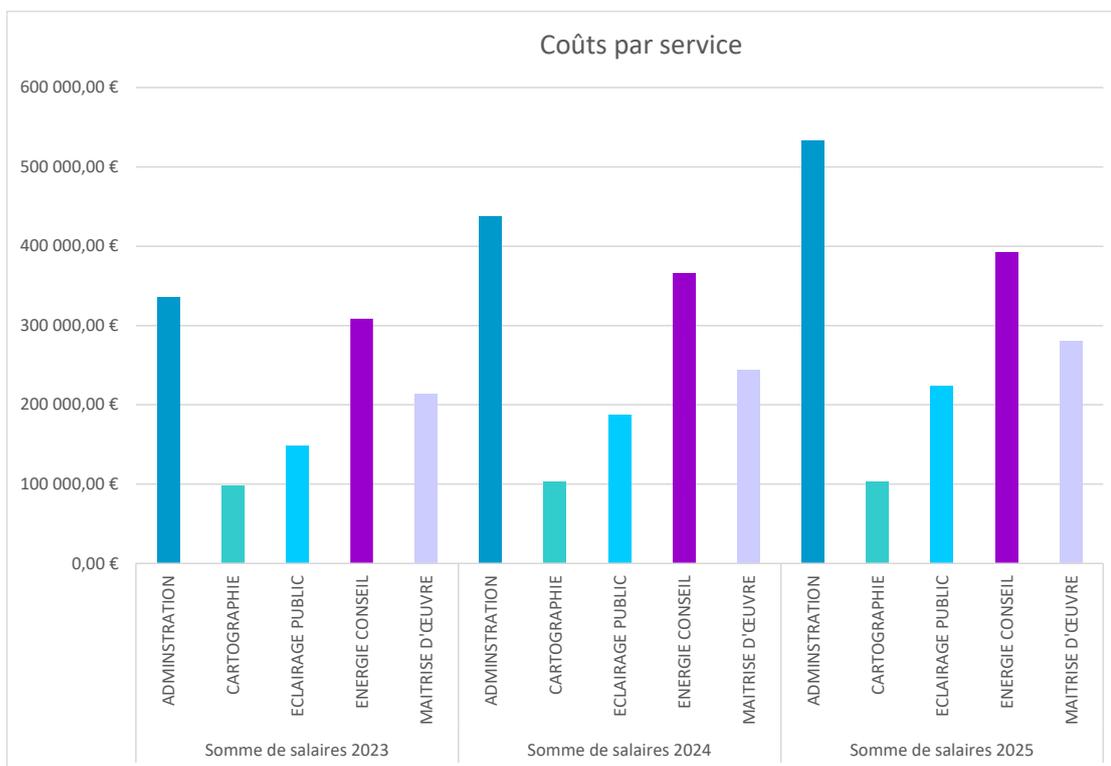
Parmi ces personnels, on compte :

- 13 agents titulaires ou stagiaires
- 10 agents sous contrats

Affectation des emplois budgétés au sein des différents services (27 emplois dont 23 pourvus) :



EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL



Le budget du personnel a évolué depuis quelques années en lien avec le développement du syndicat, de ses compétences et de son implication croissante dans la transition énergétique. On constate sur les 3 derniers exercices une évolution limitée et maîtrisée des charges de personnel.

La structure comprenant 27 postes (budgétés sur 2025) ne devrait pas voir d'évolution dans les années à venir sauf à développer de nouvelles compétences.

Sur un plan général, l'évolution des dépenses de personnel devrait correspondre :

- à la poursuite de la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations),
- à l'évolution du régime indemnitaire de certains agents.

Décision
n° C2024-18

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Tarifs et barèmes 2025 relatifs aux différentes compétences et activités

Au fil des années, le Syndicat a été amené à diversifier ses compétences et activités à destination des collectivités et des usagers.

Dans ces conditions, il s'est avéré nécessaire de décliner les interventions du Syndicat à travers différents barèmes.

Ainsi, après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Approuve** les barèmes d'intervention du Syndicat pour l'exercice 2025 tels que joints à la présente délibération. Les règlements afférents seront actualisés en ce sens.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président


 territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR

Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.


 territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR

Lionel CHAUVET

Le secrétaire de séance


Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



TARIFS ET BARÈMES D'ÉNERGIE Eure-et-Loir RELATIFS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS EXERCÉES

BARÈMES 2025

(version du 10/10/2024)

SOMMAIRE

DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITE	PAGE 1
DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ	PAGE 2
ÉCLAIRAGE PUBLIC (COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES A LA COMPÉTENCE)	PAGES 3 - 4
ÉCLAIRAGE PUBLIC (COMMUNES ASSURANT EN DIRECT LA COMPÉTENCE)	PAGE 5
GENIE CIVIL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	PAGE 6
INSTRUCTION, COORDINATION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT	PAGE 6
CARTOGRAPHIE - SIG	PAGE 7
SERVICE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ELECTRIQUES (IRVE)	PAGE 8
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS	PAGE 9
PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES	PAGE 10



DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ : BARÈMES 2025

TYPE DE TRAVAUX		FINANCEMENT PAR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir*
Renforcement d'un réseau Basse Tension (BT)		100 % du coût HT des travaux (hors enfouissement et si travaux sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir)
Sécurisation d'un réseau Basse Tension (BT) constitué en fils nus de faible section		100 % du coût HT des travaux (hors enfouissement et si travaux sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir)
Raccordement d'un lotissement résidentiel public / Zone d'Activité avec permis d'aménager au nom d'une commune		60 % dans la limite de 100 000 € HT de travaux, 40 % pour la part de travaux > 100 000 € HT (avec remise gratuite à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir par l'aménageur de la tranchée sur le terrain d'assiette de l'opération)
Raccordement d'un lotissement résidentiel public / Zone d'Activité avec permis d'aménager au nom d'une intercommunalité ou d'un aménageur agissant pour le compte d'une collectivité		40 % du coût HT des travaux (avec remise gratuite à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir par l'aménageur de la tranchée sur le terrain d'assiette de l'opération)
Raccordement d'un équipement public communal (bâtiment, installation technique) pour soutirage d'électricité, dédié à : <ul style="list-style-type: none"> - l'usage exclusif de la commune, - une mission de service public. 	Puissance ≤ 36 Kva	subvention équivalente à 30% de la participation facturée à la commune par le concessionnaire (limite de l'assiette de calcul : 25 000 € HT)
	36 Kva < Puissance ≤ 250 Kva	60 % dans la limite de 40 000 € HT de travaux, 40 % pour la part de travaux > 40 000 € HT (si travaux sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir)
	Puissance > 250 Kva	subvention équivalente à 30% de la participation facturée à la commune par le concessionnaire (limite de l'assiette de calcul : 25 000 € HT)
Raccordement d'un équipement (bâtiment, installation technique) pour soutirage d'électricité, de puissance comprise entre 36 et 250 Kva à la demande : <ul style="list-style-type: none"> - d'une intercommunalité, - d'une personne de droit public non membre, - d'une personne de droit privé. 		40 % du coût HT des travaux (si travaux sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir)
Enfouissement de réseau aérien BT coordonné avec éclairage public et/ou télécommunications. (projet coordonné en phase travaux par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et s'inscrivant dans le respect du calendrier annuel d'instruction)		- sous réserve de programmation par le Bureau Syndical, - 50 à 80 % du coût HT des travaux (taux définitif fixé après examen du programme de travaux), - 1 dossier par commune et par an, dans la limite d'un linéaire de 600 mètres, - Au-delà d'un dossier annuel ou en cas de linéaire supérieur à 600 mètres, un plan de financement dédié est arrêté par le bureau syndical.
Enfouissement de réseau aérien BT avec câblage en tranchée remise (projet s'inscrivant dans le respect du calendrier annuel d'instruction)		- sous réserve de programmation par le Bureau Syndical Travaux < 75 000 € HT : 100 % 75 000 € HT ≤ part travaux ≤ 150 000 € HT : 50 % Part travaux > 150 000 € HT : aucune prise en charge
Enfouissement de réseau aérien BT avec câblage en tranchée remise (hors calendrier annuel d'instruction)		sous réserve de programmation par le Bureau Syndical Travaux ≤ 75 000 € HT : 50 % Part travaux > 75 000 € HT : aucune prise en charge
Enfouissement de réseau aérien HTA		Etude au cas par cas par le Bureau Syndical. Une participation de la collectivité pourra être envisagée.

* Financement accordé sur la base de travaux exécutés sur le territoire de communes où le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) est perçu et intégralement conservé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.



DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ : BARÈMES 2025

TYPE DE TRAVAUX	FINANCEMENT PAR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir
Raccordement au réseau d'un équipement public (bâtiment, installation technique ...)	<ul style="list-style-type: none">- Financement réservé aux communes adhérentes à la compétence « Distribution Publique de gaz » développée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.- Montant de l'aide défini au cas par cas par le Bureau Syndical.
Opération de densification d'un réseau public concédé ne répondant aux critères minimums d'investissement du concessionnaire	<ul style="list-style-type: none">- Financement réservé aux communes adhérentes à la compétence « Distribution Publique de gaz » développée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.- Montant de l'aide défini au cas par cas en fonction de la nature et de l'importance du projet.



ÉCLAIRAGE PUBLIC : BARÈMES 2025

A. COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES A LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les financements décrits ci-dessous supposent que les interventions aient lieu sur le territoire de communes où le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) est perçu et intégralement conservé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

1. COTISATION AUX FRAIS DE CONTRÔLE, DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 26,00 € nets par foyer lumineux sur mât, poteau ou crose (toutes sources),
- 19,00 € nets par foyer lumineux de type borne (toutes sources).

S'agissant des installations énergétiquement autonomes, les interventions pour maintenance lourde ou remise en état (exemples non exhaustifs : batteries, panneaux photovoltaïques ...) devant être réalisées sur les ouvrages donnent lieu à l'acceptation préalable d'une proposition financière dédiée.

2. CONTRIBUTIONS POUR PRESTATIONS ADDITIONNELLES

Nettoyage supplémentaire de foyers	Sur devis
Visite de nuit	Sur devis
Modification des heures de fonctionnement en dehors des changements d'heures d'été et d'hiver à l'armoire	Par intervention : 89,00 € pour la 1 ^{ère} armoire 14,00 € par armoire supplémentaire
Modification des heures de fonctionnement en dehors des changements d'heures d'été et d'hiver au point lumineux (driver)	60,00 € par driver
Déplacement d'ouvrages dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'espace public	Sur devis Frais pris en charge par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à hauteur de 50 % dans la limite de 3 000 €HT de travaux.
Autres cas de déplacement d'ouvrages	Sur devis : Frais pris en charge par Territoire d'énergie Eure-et-Loir à hauteur de 20 % dans la limite de 3 000 €HT de travaux
Remise en peinture de mât(s)	- Prestation concernant uniquement les « mâts fonte » (dans le cas contraire, priorité donnée à une opération de rénovation du point lumineux). - Taux d'aide : 40 % du coût HT
Pose et dépose d'illuminations festives	coût déterminé au cas par cas (prestation donnant lieu à l'acceptation préalable d'une proposition financière par la collectivité concernée)
Mise en place d'équipements nécessaires à l'installation de radars pédagogiques et/ou de caméras de vidéo protection	
Remise en état d'une installation d'éclairage relative à une infrastructure sportive extérieure ou à la mise en valeur du patrimoine par la lumière	
déplacement pour dépannage ou réparation (en cas de déclenchements excessifs)	160,00 € par déplacement



ÉCLAIRAGE PUBLIC (suite)
(COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES A LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC)

BARÈMES 2025

3. BARÈMES D'AIDES AUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

TYPES DE TRAVAUX	FINANCEMENT PAR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir (sur la base des coûts HT)	OBSERVATIONS
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public hors coordination avec le réseau électrique	30 % ⁽¹⁾ ⁽²⁾	Sous réserve de programmation par le Bureau Syndical
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public en coordination avec le réseau électrique (sous réserve de programmation par le bureau syndical)	50 à 80 % ⁽²⁾	- taux définitif arrêté par le Bureau Syndical après examen du programme de travaux, - 1 dossier par commune et par an et dans la limite d'un linéaire de 600 mètres, - Au-delà de ces seuils, un plan de financement dédié est arrêté par le bureau syndical.
AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES	40 % ⁽¹⁾ ⁽²⁾	
AUTRES INTERVENTIONS (extension, création, rénovation ...)	30 % ⁽¹⁾ ⁽²⁾	

(1) : Les taux indiqués pourront être éventuellement majorés de 10 % au maximum (situation examinée par le Bureau Syndical en prenant en considération le nombre de dossiers et les contraintes budgétaires).

(2) : En cas d'obtention d'un partenariat financier complémentaire, le Bureau Syndical examinera au cas par cas les dossiers concernés, cet examen ayant pour objet de redéfinir le plan de financement initial de l'opération et pouvant éventuellement conduire à réduire la contribution de la collectivité.

4. SINISTRES

Dans le cadre des sinistres d'éclairage public, si un tiers a été identifié et déclaré dans le constat établi, alors Territoire d'Énergie Eure-et-Loir prend en totalité à sa charge les travaux de réparation. Dans le cas contraire, les travaux de réparation seront pris en charge à 50% par la commune et à 50% par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.



ÉCLAIRAGE PUBLIC (suite) : BARÈMES 2025

B. COMMUNES ASSURANT EN DIRECT LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

La demande de subvention, transmise par la commune à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir avant le 31 janvier de l'année des travaux, est traitée par application des taux d'aide et des montants indiqués ci-dessous.

Afin d'être pleinement informées des modalités relatives aux concours du Syndicat, les communes sont invitées à prendre connaissance du « *Règlement des aides financières accordées par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir dans le cadre de travaux d'éclairage public réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes* ».

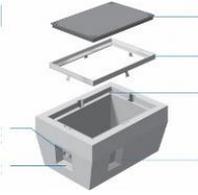
TYPES DE TRAVAUX	Montant minimum de travaux à réaliser	TAUX D'AIDE (sur la base des coûts HT)	OBSERVATIONS
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public hors coordination avec le réseau électrique	2 500 € HT	20 %	sous réserve de validation du projet par le bureau syndical
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public en coordination avec le réseau électrique	2 500 € HT	50 à 75 %	- sous réserve de validation par le bureau syndical, - dans la limite d'un dossier par commune et par an et d'un linéaire de 600 mètres maximum, - taux définitif arrêté après examen du programme annuel d'enfouissement coordonné des réseaux aériens.
AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES	1 700 € HT	30 %	sous réserve de validation du projet par le bureau syndical
EXTENSION, CREATION, RENOVATION ...	2 500 € HT	20 %	Ne sont pas éligibles les travaux de création ou d'extension dans les lotissements et les zones d'activité.

Rappel important : Seules sont appelées à bénéficier d'aides financières directes du Syndicat en matière d'éclairage public, en leur seule qualité de maître d'ouvrage des investissements, les communes membres du Syndicat exerçant la compétence « Éclairage Public » et sur le territoire desquelles Territoire d'Énergie Eure-et-Loir perçoit et conserve intégralement le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE).

Les Communautés d'Agglomération, les Communautés de Communes et tout autre EPCI ne sont pas éligibles à l'octroi d'aides financières directes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en matière d'éclairage public.

MONTANTS MAXIMUM SERVANT AU CALCUL D'UNE AIDE FINANCIÈRE DU SYNDICAT

Par point lumineux sur façade ou poteau (ensemble console + lanterne)	500 € HT	- Chaque montant peut être majoré au plus de 100,00 € HT si le point lumineux est équipé d'un système décentralisé de variation de la puissance électrique (variateur). - Coûts comprenant la fourniture, la pose y compris le massif et la connexion des installations.
Par candélabre « simple »	1 500 € HT	
Par candélabre « double »	2 000 € HT	
Par candélabre « triple »	2 500 € HT	
Par candélabre, borne, encastré de sol pour jardins, aires de jeux	500 € HT	
Terrassements	Uniquement en cas de travaux d'enfouissement coordonné avec le réseau électrique	
Câblage, organes de commande	Montant éligible défini au cas par cas après étude du projet par le Bureau Syndical.	



GÉNIE CIVIL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS : BARÈMES 2025

TYPE DE TRAVAUX	FINANCEMENT PAR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir*
Réalisation d'installations souterraines passives à l'occasion de certains travaux de renforcement, de sécurisation et de modernisation du réseau électrique programmés par le Syndicat hors enfouissement	30 % dans la limite de 25 000 € HT de travaux (si travaux coordonnés par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et au moins un tiers de l'emprise en appuis communs Electricité - Télécommunications)

* Financement accordé sur la base de travaux exécutés sur le territoire de communes où le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) est perçu et intégralement conservé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.



**INSTRUCTION - COORDINATION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT :
 BARÈMES 2025 (APPLICATION À COMPTER DES PROJETS 2026)**



TYPE DE PRESTATION	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ
Instruction technique et financière d'un projet d'enfouissement coordonné des réseaux aériens	470 € par dossier (demande d'instruction à faire impérativement parvenir à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir avant mars de l'année N-1 des travaux)
Coordination technique d'une opération d'enfouissement des réseaux aériens	Frais fixes de 1 300 € + 8,5 €/ml (somme globale plafonnée à 5 400 € par projet)



CARTOGRAPHIE – SIG :
BARÈMES 2025

SERVICE	TYPE DE BÉNÉFICIAIRE	COTISATION ANNUELLE AU SERVICE ⁽¹⁾
Hébergement de données sur la plateforme SIG <i>Infogéo</i> : quel que soit le nombre de couches de données hébergées ⁽¹⁾	commune comprise dans le périmètre du contrat de concession conclu par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité	gratuité ^{(2) (3)}
Hébergement de données sur la plateforme SIG <i>Infogéo</i> : sous réserve de validation préalable par le Bureau syndical : <ul style="list-style-type: none"> - type et nombre de données hébergées ⁽¹⁾, - modalités pour le levé et l'intégration de données, - nombre de licences d'accès prévues, - ... 	autre commune d'Eure-et-Loir hors périmètre du contrat de concession conclu par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité	gratuité ^{(2) (3)}
	Communauté de Communes majoritairement constituée de communes comprises dans le périmètre du contrat de concession conclu par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité	618 euros ^{(2) (3)}
	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes non majoritairement constituée de communes comprises dans le périmètre du contrat de concession conclu par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité - Communauté d'Agglomération 	70 euros / commune regroupée + 0,02 euro / habitant ^{(2) (3)}
	autre Établissement Public de Coopération Intercommunale	1 030 euros ^{(2) (3)}

Informations importantes :

- (1)** Les barèmes indiqués ne concernent pas l'hébergement de données complexes sur la plateforme SIG (exemples : Plan Corps de Rues Simplifiés, orthophoto haute précision ...).
- (2)** La réalisation et le financement des levés de données, de même que les frais inhérents à leur intégration à la plateforme SIG *Infogéo*, demeurent supportés soit par l'entité en charge de la compétence correspondante, soit par celle à l'origine de la demande d'hébergement.
- (3)** Hors coûts relatifs à l'hébergement de couches de données non prévues à la convention initiale, et à la délivrance de licences d'accès au SIG non prévues à l'accord initial.



SERVICE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) :
BARÈMES 2025

1. AIDE A L'ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES PAR LES COLLECTIVITÉS

Acquisition d'un véhicule électrique par une collectivité pour ses propres besoins	commune relevant du contrat de concession conclu par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité*	Subvention forfaitaire d'un montant de 3 000 €* par véhicule, sous réserve de validation par le Bureau syndical et dans la limite des crédits budgétaires. Un véhicule au plus subventionnable par an. *En cas de véhicule d'occasion, le montant de la subvention sera limité à 30% du montant d'achat du véhicule.
	Intercommunalité	Subvention sous réserve de validation par le Bureau syndical : Population des communes sur lesquelles Territoire d'Énergie Eure-et-Loir perçoit et <u>conserve intégralement le produit de la</u> <u>TICFE</u> 3 000 €* X Un véhicule au plus subventionnable par an. *En cas de véhicule d'occasion, le montant de la subvention sera limité à 30% du montant d'achat du véhicule.

**aide financière réservée pour les communes où le produit de la TICFE est perçu et intégralement conservé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir*

2. COTISATION A LA COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) »

DÉFINITION DU SERVICE RENDU		MONTANT DE LA COTISATION
Borne implantée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir sur le territoire d'une commune relevant du contrat de concession pour la distribution publique d'électricité	exploitation, maintenance, contrôle annuel, supervision technique, gestion des contrats d'itinérance, des contrats d'énergie et de la facturation du service aux usagers et aux opérateurs de mobilité.	400 € par an et par borne

Dans le cadre de l'élaboration des orientations budgétaires pour 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a décidé de ne plus implanter de nouvelles bornes de recharge et de ne plus accepter de nouvelles adhésions à cette compétence. Aussi, les barèmes mentionnés ci-dessus ne sont applicables que pour les collectivités déjà adhérentes et que pour les bornes existantes.

3. COÛT DU SERVICE DE RECHARGE

Le coût du service de recharge est stipulé dans le contrat de quasi-régie signé avec la SPL MODULO.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE BARÈMES 2025

TYPE D'ACTION	MODALITÉS FINANCIÈRES*
Mission de conseil et d'assistance aux communes en matière de maîtrise des dépenses énergétiques et d'information des usagers	<ul style="list-style-type: none">• mission s'inscrivant dans le cadre d'un accord pluriannuel avec la commune (adhésion à la compétence Conseil Énergétique, convention de partenariat).• montant de la cotisation au service : 0,80 € par habitant et par an
Partenariat « Décllic 28 » avec les intercommunalités à fiscalité propre dédié aux actions de transition énergétique (2023-2027)	<ul style="list-style-type: none">• mission s'inscrivant dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour « <i>la déclinaison de la transition énergétique dans les territoires</i> ».• montant de la cotisation au service : 0,35 € par habitant et par an
Travaux pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none">• Aide financière de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir réservée :<ul style="list-style-type: none">- aux communes adhérentes à la compétence Conseil Énergétique ou signataires d'une convention de partenariat avec Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.- aux groupements à vocation scolaire (syndicat scolaire, regroupement pédagogique intercommunal), sous réserve que les bâtiments concernés soient situés sur le territoire d'une commune adhérente à la compétence ou au service Conseil Énergétique.- aux EPCI FP en convention avec Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la « <i>déclinaison de la transition énergétique dans les territoires</i> ».• Aide accordée sous réserve de validation par le Bureau syndical.• Taux d'aide :<ul style="list-style-type: none">- Jusqu'à 35 % dans la limite d'une assiette maximum de travaux subventionnables de 50 000 € HT (ce taux et ce montant peuvent être modulés afin de respecter le budget alloué).• Majoration du montant de l'aide : Une majoration équivalente à 10% du montant de l'aide est accordée en cas de travaux portés par une intercommunalité ou une commune se situant sur un territoire signataire de la convention « Décllic 28 » avec Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.• Montant de l'aide pouvant être modulé en fonction d'une éligibilité à des financements extérieurs.• Présentation de 2 dossiers maximum par an et par collectivité avec indication d'un niveau de priorité.
Étude thermique complémentaire pour un bâtiment	<ul style="list-style-type: none">• Aide accordée sous réserve de validation de l'étude par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.• Collectivité de moins de 1 000 habitants : aide de 75 % dans la limite d'un coût d'étude plafonné à 4 000 € HT.• Collectivité de plus de 1 000 habitants : aide de 50 % dans la limite d'un coût d'étude plafonné à 4 000 € HT.• aide accordée uniquement si la collectivité :<ul style="list-style-type: none">- ne perçoit aucun autre financement extérieur.- procède à la réalisation des travaux objet de l'étude. <p>NB : Au cas par cas, les aides précitées peuvent laisser place au dispositif national ACTEE FNCCR ou à tout autre dispositif.</p>



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES :
BARÈMES 2025

TYPE D'ACTION	MODALITÉS FINANCIÈRES
Mise en place de solutions faisant appel aux énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale)	<ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre d'un contrat d'objectif territorial pour le développement des EnR thermiques, aides de l'ADEME et de la Région Centre-Val de Loire aux projets suivis par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pouvant atteindre :<ul style="list-style-type: none">- jusqu'à 60 % du coût des études,- jusqu'à 45 % des coûts d'investissement.

* financement accordé sur la base de missions ou de travaux exécutés sur le territoire des communes où le produit de la TICFE est perçu et intégralement conservé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 028-200080869-20241010-C2024_19-DE



Lionel CHAUVET



Décision
n° C2024-19

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Éclairage Public : mise à jour du règlement de service

Chaque collectivité adhérente a la possibilité d'accéder à la compétence optionnelle « éclairage public ». Outre la mission de conseil sur le choix des matériels ou l'adaptation des contrats d'énergie, cette compétence repose sur 3 volets indissociables : l'exploitation du service, l'entretien et la maintenance des installations et les investissements sur le réseau.

L'ensemble des conditions administratives, techniques et financières qui encadrent les relations entre Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et les collectivités adhérentes sont inscrites dans un règlement de service.

Dans le cadre de son programme d'amélioration énergétique de l'éclairage public, et au vu de la fin de la commercialisation de la technologie sodium, le syndicat a pris parti depuis quelques années d'installer exclusivement de la technologie led.

Dans ces conditions, les modifications apportées au règlement de service portent sur le retrait des références au renouvellement des sources lumineuses hors led.

Par ailleurs, la dénomination du syndicat a aussi été mise à jour passant de « ENERGIE Eure-et-Loir » à « Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ». De même, le logo du syndicat a également été modifié.

Ainsi après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces modifications avec effet au 1^{er} janvier 2025, le règlement de la compétence Éclairage Public étant modifié en ce sens.



Le Président

Xavier NICOLAS

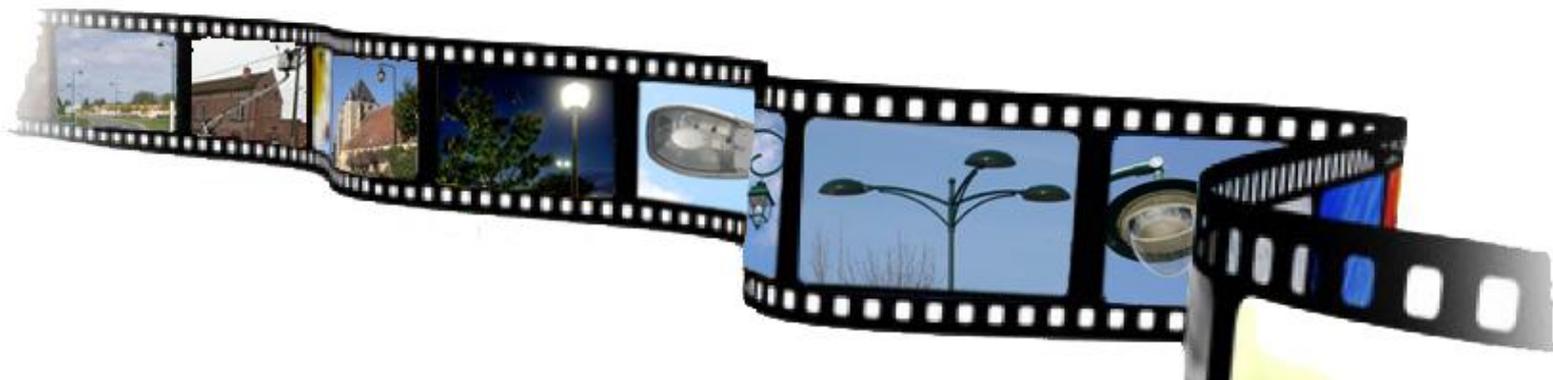
Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE



**CONDITIONS TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
D'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC
PAR Territoire d'Énergie Eure-et-Loir
2025**

(version du 10/10/2024)





Toute notre énergie à votre service

CHAPITRE 1^{ER} - DISPOSITIONS GÉNÉRALES	2
Article 1 ^{er} : Objet	2
Article 2 : Principe général	3
Article 3 : Ouvrages mis à disposition de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir	3
Article 4 : Procédure d'adhésion et de reprise de la compétence	3
4.1. Procédure d'adhésion à la compétence optionnelle Éclairage Public par une collectivité	3
4.2. Procédure de reprise de la compétence optionnelle Éclairage Public par une collectivité	5
CHAPITRE 2 - LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	6
Article 5 : Définition des travaux d'investissement	6
Article 6 : Programmes de travaux d'investissement	6
CHAPITRE 3 – LA MAINTENANCE ET LE FONCTIONNEMENT	7
Article 7 : Etendue des obligations de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et de la collectivité	7
7.1. Dispositions générales	7
7.2. Prestations mises en œuvre par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir	7
Article 8 : Visite annuelle d'entretien préventif des installations	8
Article 9 : Dépannages et réparations	8
Article 10 : Interventions de mise en sécurité	10
Article 11 : Adaptation des heures de fonctionnement	10
Article 12 : Cartographie et suivi du patrimoine	10
Article 13 : Instruction des projets de travaux à proximité des ouvrages	11
Article 14 : Exécution de travaux sur les ouvrages	11
Article 15 : Avis technique sur les projets	11
Article 16 : Intégration d'installations réalisées par des tiers	11
Article 17 : Rapport annuel d'exploitation	12
Article 18 : Accès Internet	12
Article 19 : Suivi des dommages	12
19.1. dommages causés aux biens d'éclairage public	12
19.2. dommages causés aux tiers	12
Article 20 : Prestations optionnelles	13
CHAPITRE 4 - MODALITÉS DE FINANCEMENT	14
Article 21 : Contributions de la collectivité	14
Article 22 : Recouvrement des contributions	14

CHAPITRE 1^{er} - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Préambule :

Pour plus de lisibilité, le terme « collectivité » employé tout au long du présent règlement s'adresse aux collectivités adhérant à la compétence « Éclairage Public » développée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Par extension, il peut également désigner les communes membres d'un des deux EPCI adhérant à ladite compétence à savoir Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche.

Article 1^{er} : Objet

La compétence « Éclairage Public » s'exerce conformément aux statuts de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Cette compétence est une compétence dite à la carte ou optionnelle librement choisie par les collectivités adhérentes.

Le présent document a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières de construction, de maintenance et de fonctionnement des installations d'éclairage public sur le territoire des collectivités ayant transféré cette compétence à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir (hors installation et gestion de feux de signalisation, de radars pédagogiques et de caméras de vidéo protection, hors éclairage des infrastructures sportives, infrastructures d'éclairage évènementiel et mise en valeur du patrimoine par la lumière).

La compétence « Éclairage Public » développée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est composée des domaines indissociables suivants : maîtrise d'ouvrage des investissements, maintenance et fonctionnement des installations.

Celle-ci ne comprend pas la consommation électrique des installations. A ce titre, la collectivité demeure en charge de conclure les contrats de fourniture d'électricité avec les fournisseurs d'énergie de son choix et de procéder au paiement des consommations d'électricité correspondantes directement auprès de ces fournisseurs.

En contrepartie de la compétence « Éclairage Public » exercée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, celui-ci est autorisé à percevoir directement auprès des collectivités adhérentes à ladite compétence les contributions fixées par ses instances.

Enfin, de façon totalement accessoire et à la demande de la collectivité, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir peut être amené à réaliser la pose et la dépose d'illuminations festives, la mise en place d'équipements nécessaires à l'installation de radars pédagogiques et de caméras de vidéo protection, ainsi que la remise en état des installations d'éclairage des infrastructures sportives extérieures et de celles relatives à la mise en valeur du patrimoine par la lumière. Ce type d'intervention prend la forme d'une prestation optionnelle et donne lieu à l'acceptation préalable par la collectivité d'une proposition financière émise par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Article 2 : Principe général

Les mesures faisant l'objet du présent règlement reposant sur les ressources propres de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et tout particulièrement sur le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE). De ce fait, l'adhésion d'une collectivité à la compétence optionnelle Éclairage Public n'est possible qu'à la condition que Territoire d'Énergie Eure-et-Loir perçoive et conserve intégralement le produit de cette taxe sur le territoire de celle-ci.

Article 3 : Ouvrages mis à disposition de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Les installations d'éclairage public existantes au moment du transfert de compétence restent la propriété de la collectivité. Elles sont mises à disposition de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour lui permettre d'exercer la compétence. Les installations créées par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir dans le cadre des travaux définis à l'article 5 du présent document sont inscrites en actif de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir durant l'exercice de cette compétence.

Ces installations comprennent l'ensemble des ouvrages et appareillages avec tous leurs accessoires et notamment :

- les foyers lumineux : lanternes, projecteurs, appareils à éclat et autres,
- les sources lumineuses et l'équipement électrique des foyers lumineux,
- le réseau d'alimentation aérien et souterrain des foyers lumineux, indépendant du réseau de distribution publique d'électricité,
- les supports s'il s'agit d'installations propres à l'éclairage : béton armé, bois, candélabres, consoles et autres,
- les prises de courant normalisées pour éclairage festif si elles sont alimentées en énergie par le réseau d'éclairage public,
- l'ensemble des dispositifs d'alimentation et de commande : interrupteurs horaires, relais, cellules, émetteurs, récepteurs, contacteurs, fusibles, disjoncteurs et tout autre appareillage, à l'exception des ouvrages de raccordement au réseau de distribution publique d'énergie électrique entretenus par le gestionnaire de ce réseau.

Le volume des installations mises à disposition de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir au moment de l'adhésion est susceptible de varier en fonction des investissements que celui-ci pourra ou devra réaliser ultérieurement (opérations de modernisation, d'enfouissement, d'amélioration énergétique des équipements ...).

Article 4 : Procédure d'adhésion et de reprise de la compétence

4.1. Procédure d'adhésion à la compétence optionnelle Éclairage Public par une collectivité

En préambule, il convient de rappeler que toute adhésion à la compétence optionnelle « Éclairage Public » n'est possible qu'à la condition que la collectivité, sur le territoire concerné :

- n'ait aucune procédure de consultation d'entreprises en cours pour la réalisation d'investissements ou d'actions de maintenance,
- n'ait aucune opération d'investissement ou de marché de maintenance en cours (ou sur le point d'être lancés).

Dans le cas contraire, la collectivité mène à son terme son opération d'investissement et/ou son marché d'entretien. L'adhésion peut alors intervenir une fois les travaux et/ou le marché réceptionné(s).

A travers un imprimé spécifique disponible auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, la collectivité adhère à la compétence optionnelle « Éclairage Public ». Comme explicité à l'article 1, ladite compétence recouvre l'investissement (travaux neufs) et le fonctionnement (maintenance, exploitation et gestion du patrimoine). L'accès à la compétence éclairage public ne peut intervenir qu'à deux échéances annuelles : 1^{er} janvier ou 1^{er} juillet.

A réception de la demande, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir dispose d'un délai de 4 mois pour effectuer les opérations suivantes :

- Inventaire physique et patrimonial du réseau et de l'ensemble des ouvrages ;
- Rapport sur l'état général du service concerné comprenant :
 - un état technique des installations,
 - un état des sources lumineuses,
 - une cartographie des installations d'éclairage public,
 - un relevé d'informations sur le fonctionnement (horaires notamment),
 - un état des puissances installées.
- Recensement des besoins d'équipement et d'amélioration en éclairage public de la collectivité, avec en priorité la mise à niveau vis-à-vis de la sécurité et de la conformité. Les propositions de mesures correctives issues de ce recensement seront étudiées au cas par cas. Leur mise en œuvre pourra donner lieu à une contribution financière de la collectivité dont le montant sera arrêté par le Bureau syndical de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et pourra faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.
- Vérification du respect des contraintes imposées aux collectivités par la réglementation en vigueur en matière de gestion et de repérage des réseaux d'éclairage public (géo référencement des réseaux souterrains en classe « A » ...). Les propositions de mesures correctives issues de cette vérification seront étudiées au cas par cas. Leur mise en œuvre pourra donner lieu à une contribution financière de la collectivité dont le montant sera arrêté par le Bureau syndical de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et pourra faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.
- Vérification qu'à chaque point de livraison d'énergie corresponde un contrat de fourniture d'électricité. Dans le cas contraire, la collectivité demeure en charge de régulariser cette situation avant son adhésion à la compétence Éclairage public.

Parallèlement à ces démarches, la collectivité communique au Syndicat l'imprimé portant valorisation comptable des installations d'éclairage public appelées à être mis à disposition de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Cet imprimé est cosigné par le représentant de la collectivité et son receveur public et mentionne les éventuels amortissements constitués et restant à constituer.

Au vu de ces éléments, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir se prononce sur la suite réservée à la demande d'adhésion à la compétence Éclairage public émise par la collectivité. Une fois informée de cette décision, la collectivité se prononce à son tour par délibération sur son adhésion à la compétence. A l'issue de ces opérations, le transfert effectif de la compétence à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ainsi que l'instauration du service sont constatés par l'approbation d'un état contradictoire du patrimoine arrêté à la date du transfert.

Par sa décision, la collectivité s'engage pour une période incompressible de quatre années civiles, laquelle se cumule initialement avec, si elle existe, la fraction de période annuelle comprise entre la date d'effet du transfert et le 31 décembre de la même année. A chaque fin d'échéance quadriennale, et en l'absence de décision contraire de la collectivité adoptée par délibération, cette durée de quatre années est automatiquement reconduite.

Enfin, il est précisé que l'exercice par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir des missions de maîtrise d'ouvrage n'empêche pas la collectivité membre d'engager des travaux d'éclairage public dans le cadre des dispositions réglementaires. Ce peut être le cas notamment de travaux sur la voirie incluant pour partie de l'éclairage public, et où il est souhaitable pour une bonne coordination des travaux que la collectivité assure la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des compétences concernées, y compris celle de l'éclairage public. Une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage précisera alors les conditions d'organisation de cette délégation.

4.2. Procédure de reprise de la compétence optionnelle Éclairage Public par une collectivité

Au terme de la période quadriennale précitée, la reprise par la collectivité de la compétence Éclairage Public peut intervenir au 1^{er} janvier de l'année suivante (dite année N). Dans ce cadre, la collectivité se doit de délibérer et de notifier sa décision à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir avant le 30 juin de l'année N-1.

En conséquence de ce qui précède, aucune reprise de compétence ne peut intervenir en cours d'année civile.

Les équipements réalisés par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir servant à un usage public et situés sur le territoire de la collectivité reprenant la compétence deviennent la propriété de celle-ci à la condition que ces équipements soient principalement destinés à ses habitants. La collectivité se substitue à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir dans les éventuels contrats souscrits par celui-ci.

La collectivité reprenant la compétence transférée :

- Pourra être tenue de reverser à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir la quote-part non amortie des financements apportés par ce dernier au titre des investissements.
- Poursuit jusqu'à son terme l'amortissement des biens construits antérieurement par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour le compte de la collectivité.
- Se substitue au Syndicat pour le remboursement de la dette s'agissant des emprunts contractés par le Syndicat et concernant la compétence reprise jusqu'à l'amortissement complet desdits emprunts.
- Pourra, en cas de préjudice financier subi par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir résultant de la reprise de la compétence, être amenée à verser une indemnité à ce dernier.

Dans ces conditions, le Comité Syndical, lorsqu'il adopte le budget, constate :

- le montant de la quote-part non amortie des financements apportés par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir au titre des investissements réalisés par lui pendant la période au cours de laquelle la compétence avait été transférée,
- le montant des amortissements,
- le montant de la charge des emprunts,
- le montant de l'indemnité éventuelle due au titre d'un préjudice financier subi par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir résultant de la reprise de la compétence.

CHAPITRE 2 - LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Article 5 : Définition des travaux d'investissement

Les travaux d'investissement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir concernent les opérations de création, d'extension, de réfection complète et/ou de modification de parties d'installations du réseau, des ouvrages et appareillages d'éclairage. Ils comprennent également les équipements nécessaires à la maîtrise de la demande d'énergie.

Parmi les travaux d'investissement, on distingue les catégories de travaux suivants :

- création d'un premier réseau d'éclairage sur le territoire de la collectivité,
- travaux d'extension,
- travaux d'effacement par mise en souterrain ou par dissimulation,
- travaux de rénovation, de renforcement, de renouvellement
- travaux d'amélioration des performances énergétiques,
- dommages causés aux installations par des tiers identifiés ou non,
- dommages liés à un événement climatique exceptionnel,
- dispositifs d'alimentation d'illuminations temporaires (en cas d'alimentation en énergie par le réseau d'éclairage public).

La décision d'engager des travaux d'investissement est de la responsabilité de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et reste subordonnée à une décision concordante de la collectivité.

Article 6 : Programmes de travaux d'investissement

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir peut initier et financer au moyen de dotations financières des programmes de travaux d'investissement en éclairage public.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir établit ses programmes de travaux en fonction des demandes qui lui sont faites par les collectivités et dans la limite des crédits affectés. Il peut également soumettre à une collectivité des propositions d'amélioration en vue d'accroître le niveau de performance des installations et de mieux maîtriser les dépenses d'énergie.

La collectivité contribue au financement des travaux d'investissement, déduction faite de la TVA et du financement assuré par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Le paiement de la part à la charge de la collectivité est effectué au bénéfice de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Les modalités de financement des travaux d'investissement sont définies dans « les *tarifs et barèmes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

Dispositions spécifiques dans le cadre de certaines opérations d'extension et/ou de création :

Dans le cadre des lotissements et des zones d'activités, les travaux relatifs à l'éclairage public sont réalisés et financés par l'aménageur et font l'objet à terme d'une rétrocession à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir selon les modalités définies dans le « *guide à l'usage des aménageurs intervenant sur le territoire des collectivités adhérentes à la compétence éclairage public de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir* ».

CHAPITRE 3 – LA MAINTENANCE ET LE FONCTIONNEMENT

Article 7 : Etendue des obligations de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et de la collectivité

7.1. Dispositions générales

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a la charge d'organiser la gestion technique, administrative et patrimoniale des installations d'éclairage public. Pour ce faire, il s'engage à réaliser les prestations correspondantes, pour une part par ses moyens propres, et pour l'autre part, par des prestataires spécialisés sélectionnés par voie de marchés publics.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est tenu de prendre les dispositions appropriées pour assurer la continuité et la qualité du service de l'éclairage public, afin de concilier le pouvoir de police des Maires, les aléas inhérents au service et la nécessité pour Territoire d'Énergie Eure-et-Loir de faire face à ses obligations.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a toutefois la faculté d'interrompre le service pour toutes opérations d'investissement, de mise en conformité ou de maintenance du réseau dont il est maître d'ouvrage, ainsi que pour les réparations urgentes que requiert le matériel.

Dans des circonstances exigeant une intervention immédiate, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est autorisé à prendre d'urgence les mesures nécessaires. Ses représentants ou prestataires reçoivent toutes facilités de la part de la collectivité.

La collectivité s'interdit formellement toute intervention sur les installations sans l'accord préalable de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Cette disposition concerne également la mise en place des illuminations ponctuelles et temporaires sur ou à partir des installations d'éclairage public, pour lesquelles la collectivité demeure en charge des frais de mise et de remise à niveau des protections du réseau d'éclairage public. En cas d'inobservation, la responsabilité juridique et financière de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ne saurait être retenue si un accident ou un dysfonctionnement se produisait.

7.2. Prestations mises en œuvre par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Pour satisfaire à ses obligations, et en contrepartie de la contribution versée par la collectivité adhérente à la compétence optionnelle Éclairage Public (voir « *tarifs et barèmes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* »), Territoire d'Énergie Eure-et-Loir met en œuvre les prestations suivantes :

PRESTATIONS	Service EP+
Entretien préventif	X
Nettoyage annuel des foyers	X
Renouvellement des sources lumineuses	X
Dépannages et réparations	X
Interventions de mise en sécurité	X
Adaptation des heures de fonctionnement suivant heures d'été et d'hiver	X
Mise en place d'un service d'astreinte (pour les cas d'urgence)	X
Cartographie et suivi du patrimoine	X
Instruction des projets de travaux à proximité des ouvrages (DR / DICT)	X
Exécution de travaux sur les ouvrages	X
Surveillance et vérification des installations	X
Avis techniques sur tous les projets	X
Intégration de nouvelles installations réalisées par des tiers	X
Rapport annuel d'exploitation	X
Accès Internet	X
Suivi des dommages causés aux biens	X

Comme explicité ci-avant, les prestations de maintenance et de fonctionnement réalisées au bénéfice des collectivités adhérentes à la compétence Éclairage Public font appel au versement annuel de contributions de la part de ces dernières. Le maintien à un niveau raisonnable de ces contributions reste notamment subordonné à un recours raisonné de la part des collectivités aux déplacements pour dépannages.

En l'état, un recours par trop excessif à ce type de déplacement est de nature à pouvoir contraindre Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à facturer la collectivité à l'origine de ces déplacements. Le montant de la contribution est fixé dans les « *tarifs et barèmes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

Préalablement à cette situation, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir prendra l'attache des représentants de la collectivité pour évoquer les problématiques engendrées par des déplacements pour dépannage non justifiés et parvenir à une solution avant toute facturation.

Article 8 : Visite annuelle d'entretien préventif des installations

La visite annuelle d'entretien préventif a pour objet de réduire les risques de pannes, et donc d'améliorer le service à l'utilisateur et de maintenir dans le temps les performances des matériels ou équipements à un niveau proche de celui des performances initiales.

La visite annuelle d'entretien préventif porte sur les éléments suivants :

- le nettoyage des lanternes
- la vérification du bon fonctionnement des parties mécaniques, électriques et optiques des appareillages d'éclairage public ainsi que de leurs accessoires et de leurs organes de raccordement. Les orientations des luminaires sont vérifiées et le cas échéant rectifiées.
- les retouches ponctuelles de peinture, lorsque nécessaire, des parties peintes de consoles, ferrures, lanternes, candélabres et tout ouvrage métallique,
- la vérification, le nettoyage, le réglage (y compris la vérification des horaires de fonctionnement) et l'entretien des appareils de commande et de contrôle et de tous les accessoires, ainsi que la mesure de relevé de puissance établi au niveau de l'armoire de commande et du compteur. Cette mesure est utile pour vérifier les capacités de l'installation à supporter les appels de puissance et accessoirement à contrôler la bonne adéquation des contrats de fourniture d'électricité,
- l'élimination soignée de l'affichage sauvage sur les armoires et les candélabres, à la condition qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène répétitif et/ou à grande échelle relevant du pouvoir de police du maire,
- la réparation ou la mise en sécurité.

Article 9 : Dépannages et réparations

Au titre du transfert de compétence, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a en charge de diligenter les interventions nécessaires concernant les ouvrages d'éclairage public en panne ou détériorés.

Pour le signalement des demandes de dépannage, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir met à disposition des collectivités sa plateforme informatique *Infogéo 28* sur son site internet www.te28.fr, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

La collectivité veille à respecter la procédure mise en place par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour la prise en compte des demandes d'intervention sur les installations.

Les opérations de dépannage incluent la recherche du ou des défauts ayant provoqué la panne et la fourniture du petit matériel. A l'occasion de ces dépannages, il est procédé à la vérification du bon état de fonctionnement des appareils et de leurs accessoires avec remplacement s'il y a lieu des pièces défectueuses.

Enfin, en cas d'urgence et exclusivement dans ce cas, un service d'astreinte accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 est également mis en place par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Les interventions les plus courantes sont énumérées ci-après :

- remise en état par intervention manuelle sur l'appareil défectueux,
- changement d'une source lumineuse
- changement d'une douille,
- changement d'un starter,
- changement d'une self anti-harmonique,
- changement d'un condensateur,
- changement d'un jeu de fusibles,
- changement d'une bobine de contacteur,
- changement d'un ballast,
- changement d'un contacteur,
- changement d'un interrupteur pour marche manuelle,
- changement d'une cellule inter crépusculaire,
- changement d'une horloge digitale,
- changement d'un relais,
- réparation de défaut sur réseau souterrain,
- remplacement de portillon de candélabre,
- remplacement de boîtier classe 2,
- remplacement d'une verrine,
- remplacement de câble aérien,
- réparation d'une fixation de luminaire,
- remplacement d'un boîtier fusible,
- remplacement de serrure d'armoire,
- réfection d'une mise à la terre d'armoire,
- révision d'un émetteur de radiocommande,
- réparation d'un récepteur radiocommandé,
- remplacement d'un disjoncteur,
- remplacement d'une remontée aéro-souterraine,
- bagage de conducteur.

A l'occasion de son intervention, l'entreprise mandatée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir peut être amenée à prendre la décision de mettre l'appareil hors service dans les deux situations suivantes :

- l'appareil n'est pas réparable et provoque une dégradation dans le fonctionnement des installations.
- l'appareil présente un risque pour la sécurité des personnes ou des biens.

L'exécution des travaux de dépannage intervient comme suit :

- **Pour les dépannages signalés « non urgents » (cas de points lumineux devenus défectueux à différentes échéances et pour lesquels la collectivité peut se satisfaire d'un dépannage groupé et différé dans le temps) :** au plus tard dans un délai de **30 jours** à compter de la date de réception par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir de la demande d'intervention émise par la collectivité.
- **Pour les dépannages ponctuels :** au plus tard dans un délai de **3 jours** à compter de la date de réception par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir de la demande d'intervention émise par la collectivité.
- **Pour les dépannages accélérés :** c'est-à-dire lorsque le dépannage présente un caractère d'extrême urgence et est expressément signalé comme tel par le correspondant de la collectivité, les délais sont réduits à **48 heures** maximum. Le caractère d'extrême urgence s'applique en cas de :
 - o panne au niveau d'une armoire de commande,
 - o panne sur un système de commande centralisée par radio,
 - o panne sur au moins 3 foyers consécutifs,
 - o sécurité à préserver (établissement scolaire, carrefour dangereux, bâtiment public ...).

Ces délais partent à compter de l'heure de réception de la demande par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir jusqu'à la remise en état de marche de l'installation ou sa mise en sécurité si la situation le nécessite.

Si ce délai devait être dépassé pour des raisons tenant à la nature des travaux ou aux possibilités de mise en œuvre, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en informe immédiatement la collectivité.

De même, la collectivité est informée des délais nécessaires pour les travaux de réparation des dommages causés aux ouvrages par les tiers ou à la suite d'incidents atmosphériques exceptionnels ou de force majeure.

En cas de pannes répétitives sur un foyer ou sur une armoire nécessitant des travaux d'amélioration, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir soumettra à la collectivité des propositions de travaux.

Précision importante : S'agissant des foyers de type *Led* et des installations énergétiquement autonomes, compte tenu des coûts importants pouvant être générés, les prestations relatives à leur remise en état ne pourront être mises en œuvre par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir qu'après l'acceptation préalable d'une proposition financière par la collectivité.

Article 10 : Interventions de mise en sécurité

Il s'agit d'interventions demandées par un Maire dans le cadre de son pouvoir de police ou par un service d'intervention d'urgence (gendarmerie, police, service d'incendie et de secours ...) dans les cas où, à la suite d'un accident ou à un défaut, la sécurité des personnes ou des biens est mise en danger.

Au vu des informations précises reçues du demandeur, l'intervention est réalisée dans les délais les plus courts, sans dépasser **5 heures**. Elle consiste en la remise en état de marche de l'installation ou en sa mise en sécurité si les dommages sont plus importants. Dans ce dernier cas, la collectivité reçoit de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir une proposition de travaux de réparation accompagnée des délais nécessaires à leur réalisation.

Pour ce type d'intervention, une ligne téléphonique dédiée et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 est mise à disposition de la collectivité (ligne directe : 02.18.16.25.83).

Article 11 : Adaptation des heures de fonctionnement

Pour chaque installation, les horaires de fonctionnement sont fixés selon les souhaits et sous la responsabilité du représentant de la collectivité.

Les interventions nécessaires à la prise en compte des changements d'heures d'été et d'hiver sont réalisées dans le cadre de la contribution annuelle de fonctionnement due par la collectivité et dans les 5 jours ouvrés maximum précédant ou suivant chaque changement.

En dehors du cas précité, les changements d'heures de fonctionnement sont facturés en sus à la collectivité. Le montant de la contribution est fixé dans les « *tarifs et barèmes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

Article 12 : Cartographie et suivi du patrimoine

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir élabore puis actualise, en fonction de l'évolution des installations, une cartographie numérique du réseau d'éclairage public et de ses composantes constituées :

- d'un plan des installations comportant les appareils numérotés,
- d'une base de données alphanumérique d'identification des éléments composant les installations.

Ces plans et données relèvent de la propriété de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Article 13 : Instruction des projets de travaux à proximité des ouvrages

Les travaux effectués au voisinage des ouvrages souterrains ou aériens sont réglementés par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Dans ce cadre, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir établit et tient à jour un plan de zonage des ouvrages qui lui ont été mis à disposition ou qu'il a construit faisant apparaître la zone d'implantation de ceux-ci sur le territoire communal.

Toute demande de travaux (DT) ou déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) faisant l'objet de travaux devant être réalisés par un tiers dans les zones où sont implantés des ouvrages d'éclairage public doit parvenir à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin de pouvoir signaler à l'intervenant la présence de ces ouvrages.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ou son représentant délivre les autorisations d'accès au réseau pour les travaux sur ou au voisinage de celui-ci.

Article 14 : Exécution de travaux sur les ouvrages

Les travaux d'investissement sur les ouvrages d'éclairage public s'effectuent avec consignation de l'installation. Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ou son représentant désigne le chargé de consignation.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ou son représentant assure la coordination avec le chargé d'exploitation du réseau de distribution d'électricité.

Article 15 : Avis technique sur les projets

La collectivité s'engage à soumettre à l'avis de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, préalablement à leur réalisation, tout projet d'extension ou toute modification sur les installations d'éclairage public devant être exécuté par des tiers (entrepreneurs, lotisseurs, aménageurs, services de l'État ou du Département ...).

Article 16 : Intégration d'installations réalisées par des tiers

Pour la mise en service d'installations réalisées par des tiers, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est sollicité par la collectivité en vue de l'intégration des nouveaux ouvrages d'éclairage public au parc géré par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Au vu du rapport de vérification initiale établi par un organisme agréé, fourni à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir par le tiers, et après visite de contrôle de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, les installations peuvent être intégrées sous réserve qu'il n'y ait pas d'observations formulées.

Article 17 : Rapport annuel d'exploitation

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir rend compte annuellement de sa mission à la collectivité, à travers un rapport annuel d'exploitation comprenant :

- l'inventaire technique et comptable du patrimoine,
- le compte-rendu des interventions réalisées,
- le bilan des travaux réalisés,
- le plan des installations (disponible sur la plateforme informatique dédiée).

Article 18 : Accès Internet

Il s'agit pour la collectivité de pouvoir accéder par Internet via la plateforme informatique *Infogéo 28* aux données alphanumériques et graphiques concernant les installations d'éclairage public. La connexion sur le serveur mis à disposition par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir permet également à la collectivité d'établir ses demandes de dépannage.

Article 19 : Suivi des dommages

19.1. dommages causés aux biens d'éclairage public

Les dommages consécutifs à un accident ou à un vol sont gérés par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Dans le cas d'un tiers identifié et déclaré dans le constat établi, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir prend en totalité à sa charge les travaux de réparation.

Dans le cas contraire, les travaux de réparation seront pris en charge à 50% par la commune et à 50% par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

19.2. dommages causés aux tiers

Le contrat d'assurance souscrit par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir couvre la responsabilité générale de celui-ci en raison des dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux tiers.

Article 20 : Prestations optionnelles

La collectivité peut décider de bénéficier de différentes prestations optionnelles. Les conditions financières de mise œuvre de ces prestations sont précisées aux « *tarifs et barèmes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

1/ Nettoyage d'un foyer (en complément du service de base EP+)

Un nettoyage de foyers peut être assuré à la demande de la collectivité. Ce nettoyage est réalisé sur le capot, le réflecteur, l'ampoule, les facettes et glaces du foyer.

En vue d'assurer une maîtrise des coûts, cette prestation sera réalisée à l'occasion d'un déplacement pour entretien préventif voire curatif et diligenté par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

2/ Visite de nuit (uniquement pour les communes dotées d'un parc d'au moins 2 000 foyers lumineux)

Cette option porte sur l'ensemble des foyers d'éclairage public d'une commune.

En complément de la visite annuelle préventive, la collectivité peut solliciter une ou plusieurs visites intermédiaires de nuit. Effectuées en régime établi, ces visites permettent la vérification du bon fonctionnement de chaque foyer d'éclairage public. Après avoir décelé le ou les défauts éventuels ayant provoqué le mauvais fonctionnement de l'installation, il est procédé à son dépannage suivant les dispositions prévues pour un dépannage ponctuel.

3/ Modification des heures de fonctionnement en dehors des changements d'heures d'été et d'hiver

La collectivité a la possibilité de demander une modification des heures de fonctionnement de son réseau d'éclairage public en dehors des périodes dédiées aux changements d'heure légale.

4/ Déplacement d'ouvrages dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'espace public

5/ Autres cas de déplacement d'ouvrages

6/ Remise en peinture de mâts

7/ Pose et dépose d'illuminations festives

8/ Mise en place d'équipements nécessaires à l'installation de radars pédagogiques et/ou de caméras de vidéo protection

9/ Remise en état d'une installation d'éclairage d'une infrastructure sportive extérieure ou relative à la mise en valeur du patrimoine par la lumière

CHAPITRE 4 - MODALITÉS DE FINANCEMENT

Article 21 : Contributions de la collectivité

Les contributions de la collectivité sont assises sur trois termes principaux.

1. Le premier de ces termes est établi en fonction des **investissements** réalisés sur la collectivité considérée. Ces contributions prennent la forme de fonds de concours.
2. Le second est lié aux prestations de **maintenance et d'exploitation**. Il est fonction du nombre de foyers lumineux en prenant en compte la situation au 31 décembre de l'année N-1 pour la contribution de l'année N.
3. Le troisième est fondé sur les **prestations optionnelles** présentées à l'article 21 du présent règlement.

Les modalités permettant le calcul des contributions de la collectivité sont définies dans les « *tarifs et barèmes de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

Article 22 : Recouvrement des contributions

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir recouvre directement auprès de la collectivité les contributions fixées par le comité syndical. La collectivité s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes mises à sa charge.

Le paiement des contributions dues par la collectivité à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'effectue comme suit :

- Pour les travaux d'investissement : dans les délais prévus par la comptabilité publique,
- Pour les contributions de base liées à la maintenance et à l'exploitation des installations : avant la fin du 1^{er} semestre de l'année N (Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'engageant à communiquer à chaque collectivité le montant de la contribution de l'année N avant la fin du mois de janvier de l'année N).
- Pour les contributions relatives aux prestations optionnelles : après exécution de ces dernières.

certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 028-200080869-20241010-C2024_20-DE



Lionel CHAUVET



Décision
n° C2024-20

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Conseil Énergétique : mise à jour du règlement de service

Chaque collectivité adhérente a la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé via l'intervention d'agents spécialisés en énergie, dans le but de les aider à mieux maîtriser leurs consommations et leurs dépenses énergétiques, à rénover leur patrimoine en priorisant les actions, à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre et à développer les énergies renouvelables.

L'ensemble des conditions administratives, techniques et financières qui encadrent les relations entre Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et les collectivités adhérentes sont inscrites dans un règlement de service.

Compte-tenu du changement de dénomination du syndicat, passant de « ENERGIE Eure-et-Loir » à « Territoire d'Énergie Eure-et-Loir » le règlement de service a été mis à jour dans ce sens et le logo a été également changé. Enfin, les modifications ont aussi porté sur le changement nom de la taxe perçue par le syndicat : « Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) » étant devenue la « Taxe Intercommunale sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) ».

Ainsi après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces modifications avec effet au 1^{er} janvier 2025, le règlement de la compétence Conseil Énergétique étant modifié en ce sens.

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 028-200080869-20241010-C2024_20-DE

Berger
Levrault



d'énergie
EURE-ET-LOIR

RÉGLEMENT DE SERVICE 2025

version du 10/10/2024

**SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE
POUR LE SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS**

Conditions administratives et techniques

SOMMAIRE

ARTICLE 1er – OBJET	4
ARTICLE 2 – PRINCIPE GÉNÉRAL	4
ARTICLE 3 – MODALITÉS D’ADHÉSION ET DURÉE DU SERVICE	4
ARTICLE 4 - DESCRIPTIF DU SERVICE	5
4-1 Mandat d’accessibilité aux données de consommation et de facturation des énergies	5
4-2 Bilan énergétique	5
4-3 Accompagnement technique à la programmation des projets	6
4-4 Aide au développement des énergies renouvelables (EnR)	6
4-5 Evolution des consommations d’énergie	6
4-6 Campagnes de mesures	6
4-7 Prestation hors du dispositif conseil énergétique	6
ARTICLE 5 – LES AIDES FINANCIÈRES A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	7
5.1 Dispositions générales	7
5.2 Bénéficiaires des aides accordées par TE28	7
5.3 Budget dédié aux aides accordées par TE28	7
5.4 Travaux éligibles à une aide financière de TE28	8
5.5 Constitution d’un dossier d’appel à projet	9
5.6 Instruction des demandes par TE28	10
5.7 Détermination du montant de la subvention	10
5.8 Calendrier de dépôt des demandes de subventions	10
5.9 Obligations de la collectivité en matière de lancement des travaux	10
5.10 Conditions de versement des subventions	10
5.11 Communication	11
5.12 Détermination du montant définitif de la subvention	11
5.13 Versement d’acompte	11
5.14 Durée de validité de la subvention	11
5.15 Taux d’aides et plafond maximum servant au calcul de l’aide financière	11
5.16 Litiges d’appréciation	12
ARTICLE 6 – LIMITES D’INTERVENTION	12
ARTICLE 7 – CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE LA MISSION PAR LES COLLECTIVITÉS	12
ARTICLE 8 – ÉTABLISSEMENT ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT	12

PRÉAMBULE

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte promulguée le 17 août 2015 fixe les orientations de la politique énergétique et a redessiné le paysage territorial en matière d'énergie en reconnaissant un rôle à part entière aux collectivités, à leurs groupements et aux Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE).

A ce titre, ENERGIE Eure-et-Loir ci-après dénommé « Territoire d'Énergie Eure-et-Loir » ou « TE28 » intervient au quotidien dans de nombreux domaines en lien avec la transition énergétique et le développement durable : distribution publique de l'électricité et du gaz, amélioration de l'éclairage public, achat d'énergie, mobilité propre, production d'énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments publics, sensibilisation du grand public, aide à la valorisation des certificats d'économie d'énergie...

L'offre de service proposée par TE28 permet à chaque collectivité ayant décidé d'adhérer à cette option de bénéficier d'un accompagnement personnalisé via l'intervention de techniciens spécialisés en énergie, dans le but de les aider à mieux maîtriser leurs consommations et leurs dépenses énergétiques, rénover leur patrimoine en priorisant les actions, limiter leurs émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables.

Afin de préciser les règles permettant le bon exercice de ce service, le présent document fixe les conditions administratives et techniques qui encadrent les relations et les engagements réciproques entre TE28 et les collectivités adhérentes à la compétence optionnelle « conseil énergétique ».

ARTICLE 1^{er} – OBJET

Les statuts de TE28 autorisent l'exercice de la compétence optionnelle « conseil énergétique ». Dans ce cadre, TE28 peut apporter conseil et assistance aux collectivités en vue d'une meilleure maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

Cette mission peut donner lieu :

- à l'élaboration de diagnostics énergétiques du patrimoine bâti de la collectivité concernée,
- au suivi des consommations énergétiques et des contrats avec les fournisseurs, ainsi qu'à des conseils en matière d'optimisation tarifaire, de choix des matériels et des équipements, de priorisation des investissements,
- à des préconisations en matière de faisabilité quant à la production d'énergies renouvelables,
- à un accompagnement de la collectivité concernée à l'occasion d'opérations sur son patrimoine bâti en vue de rationaliser l'usage de l'énergie, que ce soit lors des phases préalables d'achat public (choix techniques, préparation des cahiers des charges, analyse de devis, sélection de prestataires) ou lors de travaux, de leur exécution à leur réception, en lui apportant assistance et appui technique,
- à l'animation d'opérations de formation et de sensibilisation sur la maîtrise de la demande d'énergie à l'intention des élus, de leurs personnels, des usagers et des jeunes publics,
- à un soutien financier du syndicat dans les conditions fixées par le Comité Syndical.

Le présent document a pour objet de définir les conditions administratives et techniques d'exercice de cette compétence optionnelle.

En contrepartie de la compétence exercée, TE28 est autorisé à percevoir auprès des collectivités les cotisations fixées dans ce cadre par le Comité Syndical.

ARTICLE 2 – PRINCIPE GÉNÉRAL

Les mesures faisant l'objet du présent règlement reposent pour une grande part sur les ressources propres de TE28 et tout particulièrement sur le produit de la Taxe Intercommunale sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE).

De ce fait, l'adhésion d'une commune à la compétence optionnelle « conseil énergétique » n'est possible qu'à la condition que TE28 recouvre et conserve intégralement le produit de la TICFE collectée sur le territoire de celle-ci.

ARTICLE 3 – MODALITÉS D'ADHÉSION ET DURÉE DU SERVICE

La commune souhaitant adhérer au service de conseil en énergie en informe TE28 via un **formulaire de demande d'adhésion**. Après avoir rencontré le conseiller de TE28, **elle transmet les factures d'énergie** nécessaires à la bonne réalisation des missions correspondantes.

L'accès à la compétence « conseil énergétique » ne peut intervenir qu'à deux échéances annuelles : 1^{er} janvier ou 1^{er} juillet.

A réception des documents précités, TE28 statue sur la demande d'adhésion et sa date d'effet. Dans le prolongement de cette décision, la commune délibère à son tour afin de finaliser son adhésion à la compétence. Simultanément, elle transmet à TE28 le mandat d'accessibilité aux données de consommation et de facturation cité à l'article 4.

La durée d'adhésion initiale au service est fixée à 3 ans. Sauf dénonciation, elle fait l'objet d'une reconduction tacite annuelle.

Au-delà de cette période de la période de 3 ans précitée, l'adhésion peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par délibération adoptée avant le 30 juin de l'année N pour une prise d'effet au 1^{er} janvier de l'année N+1. Les engagements réciproques des parties s'achèvent alors au 31 décembre de la période en cours.

ARTICLE 4 - DESCRIPTIF DU SERVICE

Le service de conseil énergétique s'applique aux bâtiments publics de la commune. Il porte sur l'ensemble des énergies (gaz, électricité, combustibles).

Dans le cas d'une commune également adhérente à la compétence éclairage public développée par TE28, une synthèse des consommations et dépenses d'électricité intégrant cette problématique pourra être réalisée.

Au regard de ses missions, TE28 réalise les prestations suivantes en fonction des besoins de la collectivité et sous réserve de la transmission des données énergétiques :

Type d'étude	Nombre de visites sur site	Nombre de réalisations par collectivité
Bilan énergétique sur une grappe de bâtiments prioritaires.	Nombre de visites déterminé par le conseiller de TE28	1 bilan tous les 5 ans
Etudes techniques sur des installations thermiques (systèmes de chauffage, ventilation, rafraîchissement).	1 visite par site étudié	2 études techniques par an
Pré-diagnostic d'un bâtiment à rénover (enveloppe et systèmes).	1 visite par site étudié	1 pré-diagnostic par an
Etude d'opportunité pour le développement des énergies renouvelables	Nombre de visites déterminé par le chargé de mission énergie de TE28	1 étude d'opportunité par an
Synthèse des consommations d'énergie	-	1 synthèse à la demande
Accompagnement technique en phase amont des projets	Voir article 4.3	
Etude thermographique des bâtiments (analyse de parois opaques donnant sur l'extérieur, détection de fuites d'air, analyse d'éléments de chauffage...).	1 visite par site étudié	1 note thermographique par an

4-1 Mandat d'accessibilité aux données de consommation et de facturation des énergies

Simultanément à son adhésion au service de conseil énergétique, la commune donne mandat à TE28 aux fins d'obtenir en son nom et pour son compte ses données de consommation et de dépenses d'énergie et de fluides auprès des différents fournisseurs d'énergie et gestionnaires de réseaux.

Par ce mandat, TE28 est autorisé à collecter, visualiser traiter les données énergétiques de la commune, sous réserve que celles-ci conservent leur caractère confidentiel et ne fassent l'objet d'aucune transmission à des tiers, de quelque manière et sur quelque support que ce soit.

4-2 Bilan énergétique

La réalisation d'un bilan énergétique portant sur un ou plusieurs bâtiments prioritaires (4 bâtiments au maximum) doit permettre de fournir aux collectivités une vision neutre et objective dès la première année d'adhésion au service.

Ce bilan consiste à :

- analyser l'évolution des consommations et des dépenses d'énergie par fluide et par année,
- hiérarchiser les bâtiments prioritaires,
- recenser les caractéristiques thermiques de l'enveloppe et des systèmes de chacun des bâtiments étudiés,
- établir des préconisations de travaux à entreprendre par poste avec indication du retour sur investissement à court, moyen ou long terme en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations des dépenses d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.
- proposer une solution de substitution d'une énergie fossile par une énergie renouvelable.

A l'issue de la mission, le bilan est restitué auprès des élus de la commune dans le cadre d'une réunion et accompagné d'un rapport écrit.

Les missions indiquées aux articles 4-3 et 4-4 peuvent nécessiter la réalisation d'études complémentaires par des bureaux d'études spécialisés en vue de la réalisation de projets de rénovation énergétique.

4-3 Accompagnement technique à la programmation des projets

Sur demande de la collectivité, le service de conseil énergétique peut apporter une première analyse technique sur les installations thermiques d'un bâtiment ou sur un bâtiment à rénover. Cette approche sommaire permet de préfigurer la nature des travaux à entreprendre afin de les prioriser en fonction de leurs impacts techniques, économiques et environnementaux.

4-4 Aide au développement des énergies renouvelables (EnR)

L'étude de potentiel EnR a pour objet d'identifier les solutions d'énergies renouvelables pouvant être développées (photovoltaïque, bois, géothermie ...) et de vérifier leur pertinence technique et économique. L'objectif est d'apporter des éléments d'aide à la décision et des préconisations pour la réalisation de l'installation. Ce travail est réalisé en amont du projet, avant la phase d'étude de faisabilité.

Dans ce cadre et sur demande, des notes techniques en vue d'analyser en particulier le potentiel de projets solaires photovoltaïques peuvent être réalisés.

Concernant les énergies thermiques renouvelables (solaire thermique, bois énergie, géothermie et réseaux de chaleur...), TE28 porte assistance à la collectivité pour la sélection des bureaux d'études ou des organismes spécialisés pour la réalisation d'études d'opportunité.

Ces études peuvent faire l'objet d'aides financières par des acteurs publics et par TE28 en fonction de ses contraintes budgétaires et sous réserve de la bonne réalisation des travaux.

4-5 Evolution des consommations d'énergie

Une synthèse sur l'évolution des consommations d'énergie des bâtiments publics pourra être réalisée à la demande de la collectivité.

4-6 Campagnes de mesures

Dans le cadre de son adhésion au service de conseil en énergie, la collectivité peut bénéficier, sur demande ou dans le cadre d'expérimentations, de campagnes de mesures selon un calendrier établi par ENERGIE Eure-et-Loir (ex : notes thermographiques, étude sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments...).

4-7 Prestation hors du dispositif conseil énergétique

Les communes membres d'une intercommunalité partenaire de TE28 au titre de la transition énergétique et percevant le produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, ne peuvent adhérer à la compétence « conseil énergétique ». Toutefois, celles-ci peuvent ponctuellement solliciter la réalisation d'une note sur un bâtiment à rénover. Le coût de la prestation pour l'étude d'un bâtiment unique est fixé à 1 500 euros.

ARTICLE 5 – LES AIDES FINANCIÈRES A LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

5.1 Dispositions générales

La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité nationale et un axe majeur des Plans climat. Les collectivités territoriales ont donc un rôle prépondérant dans l'atteinte de ces objectifs face à un contexte budgétaire contraint.

Dans ce cadre, les collectivités adhérentes au service de conseil énergétique peuvent bénéficier d'une aide financière de TE28 afin de les aider à mener à bien leurs projets, dans le respect des réglementations et normes en vigueur en matière d'efficacité énergétique. Les dossiers seront étudiés par les instances de TE28 et retenus en fonction de la qualité des projets (pertinence et ambition énergétique du programme de travaux) et des économies d'énergie engendrées (évaluation du pourcentage d'économies d'énergies et du nombre de kWh économisés).

Les investissements subventionnables doivent impérativement être réalisés sur le territoire de TE28 et s'inscrire dans une perspective de développement durable et d'efficacité énergétique.

5.2 Bénéficiaires des aides accordées par TE28

Sont appelés à bénéficier des aides financières de TE28, en leur seule qualité de maître d'ouvrage des investissements faisant l'objet du présent règlement :

- les communes adhérentes à la compétence conseil énergétique proposée par TE28 et disposant d'un bilan énergétique de leur patrimoine bâti tel que prévu à l'article 4.2.
- les groupements de collectivités à vocation scolaire (syndicat scolaire, regroupement pédagogique intercommunal), sous réserve que les bâtiments concernés soient situés sur le territoire d'une commune adhérente au service de Conseil en Energie organisé par TE28.

5.3 Budget dédié aux aides accordées par TE28

Chaque année, le comité syndical de TE28 arrête le budget dédié aux aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics et en fixe les priorités.

5.4 Travaux éligibles à une aide financière de TE28

Seules les opérations de rénovation énergétique de **bâtiments existants** (hors extension et création) sont éligibles aux aides. Ces opérations sont listées dans le tableau ci-dessous. Le montant prévisionnel des travaux de rénovation devra être justifié par des devis ou un estimatif précis.

Sont exclues de ce dispositif les opérations suivantes :

- la création d'un bâtiment neuf,
- l'extension d'un bâtiment existant,
- les opérations de reconstruction ou la réhabilitation d'un bâtiment inoccupé et affecté à un nouvel usage et celles pouvant inclure d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

		Éligible	Non éligible
ENVELOPPE	Isolation des combles	Dépose isolant existant (si nécessaire), fourniture et pose isolant, mise en place d'un pare vapeur, platelage nécessaire, rehausse trappe accès.	Traitement charpente bois, reprise fuites, travaux induits de recâblage, protection d'éclairages dans les faux plafonds
	Isolation des rampants	Ossature, plaques de plâtre et pose d'isolant.	
	Isolation du plafond	Fourniture et pose d'isolant et plaques.	
	Isolation des murs ITI (isolation thermique par l'intérieur)	Fourniture et pose doublage complexe collé ou ossature, isolant et plaque de plâtre, mise en place d'un pare vapeur.	Dépose des équipements, peinture, finition, électricité
	Isolation des murs ITE (isolation thermique par l'extérieur)	Fourniture et pose doublage complexe collé et pose isolant, échafaudage, mise en place d'un pare vapeur.	Bardage (bois, composite, métallique, etc.)
	Isolation du plancher bas	Fourniture et pose d'isolant en sous-face.	Revêtement de finition, électricité
	Isolant biosourcés	Fourniture et pose.	
	Changement des menuiseries	Dépose ancien châssis, fourniture et pose de nouvelles menuiseries.	
	Protections solaires	Fourniture et pose de protections solaires (film de protection solaire, brise-soleil orientable, volet roulant...), alimentation électrique, système de réglage (programmateur, horloge, commande) protection anémomètre, masque végétalisé sur l'enveloppe du bâtiment (hors plantation d'arbres).	Protections intérieures de confort visuel type rideaux et stores vénitiens ne jouant pas de rôle thermique

SYSTÈMES	Ventilation Double flux ou simple flux performante	Fourniture et pose groupe moteur, gainage et isolation, grilles et bouches, régulation/horloge. Installation de sondes CO2.	
	Installation de chauffage	Fourniture et pose d'équipements de chauffage : chaudière biomasse, pompe à chaleur air/eau, eau/eau ou hybride, géothermie, chaudière gaz.	
		Adaptation d'un système en fonction de l'usage du bâtiment : appareil indépendant de chauffage au bois, PAC air/air, radiateurs avec détection de présence et d'ouverture de fenêtres.	
		Fourniture et pose chaudière, vis, silos.	
	Réseau de chaleur	Mètre linéaire de réseau, sous-stations.	Terrassement
	Eau Chaude Sanitaire	Fourniture et pose de chauffe-eau solaire ou thermodynamique.	
	Éclairage	Dépose des existants, fourniture et pose de luminaires performants. Pilotage.	Dalles et finitions, plafond, éclairage de sécurité
Télégestion / Régulation	Fourniture et pose des automates de pilotage équipements hors chaufferie, horloge, câblage sonde ambiante.		
Froid	Système de rafraîchissement.	Système de climatisation.	
ÉTUDES THERMIQUES	Étude thermique complémentaire au projet de rénovation énergétique, contrôlée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et donnant lieu à des travaux (sur avis de la commission).		

5.5 Constitution d'un dossier d'appel à projet

La demande de subvention doit être déposée auprès de TE28 dans le respect du calendrier fixé à l'article 5.8, et avant tout engagement juridique d'une opération comme la passation d'un marché ou l'émission d'une lettre de commande. Dans le cas contraire, ladite demande ne sera pas recevable et sera systématiquement rejetée.

Toute demande de subvention fait l'objet d'un dossier d'appel à projet élaboré par la collectivité et dont les éléments constitutifs sont disponibles sur le site internet de TE28 www.te28.fr – Rubrique « Documents – Conseil en énergie ».

Le dossier d'appel à projet est accompagné de la décision de l'assemblée délibérante de la collectivité acceptant le projet et sollicitant l'aide financière de TE28, ou à défaut de la décision du représentant de la collectivité si celui-ci a reçu délégation à cet effet (transmettre dans ce cas cette délégation à l'appui du dossier). Le cas échéant, des éléments complémentaires peuvent être demandés par TE28 afin de mieux appréhender le projet présenté et de faciliter son instruction. De plus, la collectivité doit impérativement veiller à ne signer aucun devis avant l'attribution d'une éventuelle aide du syndicat.

TE28 peut agir en tant que tiers regroupeur des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) issus des opérations entreprises par les collectivités, dans le but de les valoriser et d'en affecter le produit dans des mesures de soutien à la transition énergétique.

5.6 Instruction des demandes par TE28

Tout dépôt d'appel à projet doit être précédé de la réalisation par TE28 d'un bilan énergétique des bâtiments publics de la collectivité jugés prioritaires. Sur la base de ce diagnostic initial, le projet déposé sera étudié afin de vérifier la conformité technique des solutions envisagées. **L'attribution d'une aide n'est donc pas systématique.**

Après instruction des dossiers par la commission spécialisée de TE28, le Bureau Syndical se prononce sur la demande de subvention. La délibération correspondante précise le montant de la subvention attribuée, les conditions de son versement et, le cas échéant, des dispositions particulières relatives à l'opération.

Le nombre de dossiers pouvant être subventionnés par TE28 est limité annuellement à 2 par collectivité. Toutefois, ce nombre de dossiers ne constitue pas un droit automatique. La collectivité doit obligatoirement indiquer un ordre de priorité sur les dossiers déposés.

5.7 Détermination du montant de la subvention

Le montant de la subvention attribuée par TE28 constitue le montant maximum dédié à l'opération. Ce montant ne peut en aucun cas faire l'objet d'une demande de majoration au cours des travaux ou postérieurement à leur achèvement.

Afin de pouvoir répondre favorablement au plus grand nombre de demandes en respectant le cadre budgétaire déterminé par le comité de TE28, le Bureau syndical peut être amené à moduler le taux de subvention et/ou le volume de travaux subventionnables servant au calcul de l'aide financière.

5.8 Calendrier de dépôt des demandes de subventions

Afin d'optimiser la programmation des crédits dédiés aux aides financières pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, **les collectivités sont appelées à transmettre leur dossier d'appel à projet à TE28 au plus tard le 31 janvier de l'année N pour un lancement des travaux dès l'année N** (permettant ainsi une réponse de TE28 avant le vote du budget par les collectivités).

Le cas échéant, en fonction des crédits budgétaires disponibles, les collectivités auront la possibilité de procéder au dépôt de dossiers d'appel à projet avant le 31 mai de l'année N, le lancement des travaux devant cependant toujours intervenir sur cette même année.

5.9 Obligations de la collectivité en matière de lancement des travaux

La collectivité s'engage à procéder au lancement des travaux dès l'année d'attribution de la subvention. A cet égard, elle transmet à TE28 au cours de cette même année les justificatifs correspondants (lettre de commande, ordre de service). Le non-respect de cette règle entraîne l'annulation de la subvention.

5.10 Conditions de versement des subventions

Afin de recouvrer la subvention de TE28, la collectivité bénéficiaire devra faire parvenir :

- le procès-verbal de réception des travaux,
- les justificatifs de paiement des travaux (factures, décomptes de marchés) dûment visés par le receveur de la collectivité,
- le plan de financement mis à jour.

5.11 Communication

La collectivité bénéficiaire d'une aide s'engage à associer TE28 et à citer son accompagnement dans toute opération de communication relative aux actions réalisées dans le cadre de la mission de suivi énergétique des bâtiments publics :

- Mention du soutien de TE28 sur les supports de communication présentant le projet : site internet, réseaux sociaux, bulletin, journal, flyer, affiche, etc... La collectivité adressera copie des articles à TE28.
- Promotion du partenariat dans la presse locale, invitation du syndicat en cas d'évènementiel (inauguration, venue de la presse...).
- Un panneau d'information sur le partenariat avec la collectivité est fourni gratuitement par TE28. Celui-ci devra être apposé dès le lancement des travaux et jusqu'à 1 mois après leur réception.

5.12 Détermination du montant définitif de la subvention

Le montant définitif de la subvention est arrêté « à l'entier supérieur » au vu :

- des justificatifs de paiement transmis par la collectivité,
- de la cohérence des justificatifs avec le descriptif des travaux figurant au dossier d'appel à projet,
- du plan de financement détaillé de l'opération pouvant faire appel à des financements extérieurs,
- de la décision attributive de subvention adoptée initialement par le Bureau Syndical.

Les investissements définitifs éligibles sont écrêtés s'ils sont supérieurs aux montants portés au sein du dossier d'appel à projet. Dans le cas où la dépense définitive n'atteint pas la somme initialement prévue, l'aide de TE28 est réduite au prorata de la dépense réalisée.

5.13 Versement d'acompte

A la demande de la collectivité, un acompte de 30% du montant de la subvention prévue peut être versé sur présentation d'un ordre de service attestant du lancement des travaux et à la condition que le montant de la subvention attribuée par TE28 soit supérieur ou égal à 3 000 euros. La collectivité doit en faire la demande dans un délai de 2 mois à compter du démarrage des travaux.

5.14 Durée de validité de la subvention

La durée de validité de l'aide de TE28 est déterminée par le Bureau Syndical lors de l'examen des dossiers. Elle ne peut excéder le 31 décembre de l'année N+1 par rapport à l'année d'attribution (année N).

Passé le délai de validité, la subvention sera versée au prorata des justificatifs transmis ou annulée en cas d'absence de tout justificatif.

5.15 Taux d'aides et plafond maximum servant au calcul de l'aide financière

Les taux d'aides et plafonds servant au calcul des aides sont fixés chaque année par le Comité Syndical de TE28 et reportés au barème des aides.

Si une aide extérieure venait à être attribuée postérieurement au dépôt du dossier d'appel à projet, TE28 serait habilité à procéder à un nouveau calcul de son aide en prenant en compte le reste à charge effectivement supporté par la collectivité.

La charge résiduelle de la collectivité reste à minima de 20 %.

Le montant total définitif de l'aide versée sera calculé sur le montant réel des travaux réalisés, dans la limite du montant de l'aide initialement accordée.

5.16 Litiges d'appréciation

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application du présent dispositif d'aides, tout dossier sera porté à l'examen de la commission dédiée à la proposition des aides, puis fera l'objet d'une décision du Bureau Syndical, voire du Comité Syndical.

ARTICLE 6 – LIMITES D'INTERVENTION

Les missions décrites précédemment sont des missions de conseil et d'assistance et non de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre.

La commune conserve la totale maîtrise des décisions à prendre suite aux éventuels travaux et/ou actions qui pourraient lui être préconisés par TE28.

En cas de projet complexe, des études complémentaires spécifiques peuvent s'avérer nécessaires. Dans ce cas, la collectivité demeure en charge de mandater des bureaux d'études spécialisés.

Par ailleurs, la collectivité s'engage à mentionner l'accompagnement de TE28 dans son avis d'appel à la concurrence afin de mieux faire connaître la mission d'assistance de ce dernier auprès des équipes d'ingénierie.

ARTICLE 7 – CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE LA MISSION PAR LES COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de leur adhésion à la compétence Conseil Énergétique dédiée au suivi et à la rénovation énergétique des bâtiments publics, les communes sont appelées à verser une cotisation annuelle dont le montant est défini par le comité syndical de TE28. Ce montant est reporté au recueil portant *barème des aides de TE28*.

Le recensement de la population servant au calcul de la cotisation correspond à la population municipale arrêtée au dernier exercice connu.

Ce nombre d'habitants est réputé servir de référence pour le calcul des différentes cotisations annuelles tout au long de la durée du partenariat. En cas d'adhésion intervenant en cours d'année civile, la cotisation afférente à la première année est calculée prorata temporis.

La commune se libère annuellement des sommes dues auprès de la Pairie Départementale d'Eure-et-Loir, à la suite de l'émission d'un titre de recette par Territoire Énergie Eure-et-Loir.

ARTICLE 8 – ÉTABLISSEMENT ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le présent document est établi et peut être adapté par les instances de TE28.

Décision
n° C2024-21COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs budgétaires – créations de postes

Conformément à l'article 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Dans ce cadre, Monsieur le Président indique que certain personnel ont la possibilité de bénéficier de la promotion interne, peuvent être lauréats de concours organisés par les centres de gestion au titre des années 2024-25, voire d'être intégré en qualité de stagiaire sur des grades accessibles sans concours. Pour cela, il s'avère au préalable nécessaire de créer les postes budgétaires correspondants. Dans ces conditions, il apparaît opportun de créer les postes suivants à temps complet :

- 2 postes d'attaché,
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe,
- 2 postes d'adjoint administratif.

Bien entendu, une fois les agents nommés, il conviendra de saisir le Comité Social Territorial du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir pour avis, avant de procéder à la suppression des postes budgétaires initiaux.

Par ailleurs, Monsieur le Président expose que dans le cadre du recrutement d'un(e) technicien(ne) infrastructures réseaux, les profils de candidatures sont davantage en adéquation avec un grade de catégorie B plutôt que de catégorie C comme il existe déjà dans le tableau des effectifs. Aussi afin de faciliter ce recrutement, il paraît opportun de créer deux postes de technicien à temps complet.

Il est précisé que le cas échéant, cet emploi pourra être pourvu par voie contractuelle sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents : « *Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code* ».

ENERGIE Eure-et-Loir

Liste des postes budgétaires au 10 octobre 2024 suite à création de poste

FILIERES ET GRADES	Nombre de postes budgétaires préalables à la présente délibération	Mouvements issus de la présente délibération		Nombre de postes budgétaires au 10/10/2024			Postes restant à supprimer après avis du CTP
		postes supprimés après avis du CTP	postes créés	TOTAL	dont postes pourvus	dont postes vacants	
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Hors Classe	1			1		1	1
Attaché Principal	1			1		1	1
Attaché	2		2	4	2	2	1
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	3			3	3		
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	2			2	1	1	1
Rédacteur	1			1		1	
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe							
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	3			3	3		
Adjoint administratif			2	2		2	
FILIERE TECHNIQUE							
Ingénieur Principal	2			2	1	1	1
Ingénieur	1			1		1	1
Chargé de mission COT'EnR	1			1	1		
Chargé de mission Energie	2			2		2	1
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1			1	1		
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	1			1	1		
Conseiller Energie - Econome de flux	2			2	2		
Conseiller Energie	2			2	2		
Technicien Principal 2 ^{ème} classe			1	1		1	
Technicien	6		2	8	6	2	
Agent de maîtrise Principal	1			1	1		
Agent de Maîtrise	5			5	1	4	3
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe							
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe							
Adjoint Technique	1			1		1	1
FILIERE ANIMATION							
Animateur	1			1	1		
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe							
TOTAL	39		7	46	26	20	11

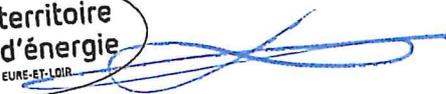
Ainsi, après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve la création à temps complet des postes budgétaires mentionnés dans le tableau ci-dessous :

	Nombre de postes
- Attaché	2
- Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1
- Technicien	2
- Adjoint administratif	2

- Dans le cadre du recrutement de « technicien(ne) infrastructures réseaux »
 - o Approuve sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, le recrutement par voie contractuelle en référence aux dispositions de l'article L332-8 et suivantes du Code Général de la Fonction Publique, étant précisé que dans ces conditions le recrutement donnera lieu à la conclusion d'un contrat d'une durée inférieure ou égale à 3 ans éventuellement renouvelable dans la limite de 6 ans, période au-delà de laquelle le maintien en poste de l'agent devra donner lieu à la conclusion d'un contrat à durée indéterminée.
 - o Approuve que la rémunération servie prenne en compte le niveau de formation et d'expérience du candidat retenu.

Le Président



Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-22

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	147
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	1
(Morainville)	

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Mise à jour des délégations au Président et au Bureau Syndical

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception de celles relevant strictement du comité syndical (vote du budget, institution et fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances, approbation du compte administratif, délégation de la gestion d'un service public, adhésion à un établissement public, modification des statuts).

La délibération adoptée le 29 novembre 2022 prend acte de l'ensemble des délégations au Président et au bureau syndical. Parmi les délégations confiées au bureau syndical figurent notamment des sujets propres aux SEM dont le syndicat est actionnaire.

A cet égard, le bureau syndical dispose déjà de la délégation suivante : « l'étude et le cas échéant la validation des projets de production d'énergies renouvelables portés par les SEM dont le Syndicat est actionnaire, ainsi que des prises de participation directe dans le capital d'une autre société et des prises de participation indirecte via une société contrôlée par la SEM, dès lors que les investissements correspondants sont appelés à faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration ».

Afin de compléter la délégation faite au bureau, il est proposé de donner délégation à Monsieur le Président concernant : « la gestion des fonds des Comptes Courants d'Associés (CCA) ainsi que la signature de toutes pièces administratives afférentes, dans les SEM et sociétés de projets dont le Syndicat est actionnaire, dans la limite des crédits budgétaires affectés ». Cette délégation permettrait ainsi de verser aux SEM les appels de fonds en CCA relatifs aux projets en cours et déjà validés en bureau, sans qu'il soit nécessaire de prendre une nouvelle délibération en Assemblée Générale.

En conséquence, après avoir délibéré le Comité syndical reconnaît les délégations suivantes à Monsieur le Président :

- Ester en justice afin de défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui.
- Réalisation dans les limites prévues au budget des emprunts destinés au financement des investissements régulièrement approuvés, et passation à cet effet des actes nécessaires.
- Passation dans la limite des contrats approuvés par le comité syndical de tous les actes nécessaires au recours à des autorisations globales d'encours de crédits en vue de faire face aux besoins de trésorerie du Syndicat.
- Signature après accord du Bureau de toutes conventions et tous documents avec les collectivités adhérentes et leurs groupements en vue de la mise en œuvre des compétences optionnelles, services et activités complémentaires mentionnés aux statuts du Syndicat.
- Après accord du Bureau quant aux dossiers concernés, signature de tous documents nécessaires au versement des aides financières accordées aux collectivités adhérentes ou à leurs groupements.
- Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres (travaux, fournitures et services) d'un montant inférieur au seuil de publicité obligatoire, ainsi que toute décision concernant leurs avenants à la condition que ceux-ci n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %.
- S'agissant des travaux et services dont l'exécution est placée sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat y compris à titre temporaire, négociation et signature après validation des opérations par le Bureau de toutes conventions et de tous documents avec des tiers publics ou privés afin de permettre au Syndicat de faire face à ses obligations.
- S'agissant des travaux de raccordement des usagers au réseau de distribution publique d'électricité placés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat, négociation et signature de toutes conventions et de tous documents avec des tiers publics ou privés afin de permettre au Syndicat de faire face à ses obligations de service public.
- Signature des ordres de service et lettres de commande pour l'exécution des marchés.
- Signature des plans de prévention relatifs aux risques répertoriés en matière d'interventions sur les réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public.
- La gestion des fonds des Comptes Courants d'Associées (CCA) ainsi que la signature de toutes pièces administratives afférentes, dans les SEM et sociétés de projets dont le Syndicat est actionnaire, dans la limite des crédits budgétaires affectés.
- Signature des actes relatifs à la gestion du personnel.
- Nomination des agents en charge du contrôle :
 - o des missions afférentes aux services publics de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente,
 - o des missions afférentes au service public de la distribution du gaz,
 - o de la perception de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité.

- Sur présentation des justificatifs correspondants, décisions de remboursement des frais occasionnés aux agents dans l'exercice de leurs fonctions (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ainsi que prestations pour lesquelles le fournisseur n'accepte pas le paiement par mandat administratif).
- Négociation et passation d'actes simples à l'impact financier limité (exemples : contrats d'assurance, réservation de salles ...).

De même, après avoir délibéré, le Comité syndical confie au Bureau Syndical toutes décisions relatives à l'objet syndical :

- Etude et le cas échéant approbation des demandes d'adhésion des collectivités aux différentes compétences et services proposés par ENERGIE Eure-et-Loir, ce dans le respect des modalités adoptées par le comité syndical.
- Etude et le cas échéant approbation de contrats et accords devant intervenir avec des tiers publics ou privés pour l'organisation et la mise en œuvre des activités du Syndicat.
- Programmation des actions en matière de contrôle des missions de services publics confiées aux entreprises délégataires (services publics de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente, service public de la distribution du gaz) ainsi que de celles reconnues au Syndicat à travers la législation en vigueur.
- Etude et suite à donner au maintien dans les concessions d'énergies dont le Syndicat a la charge de terrains ou d'ouvrages ne se révélant plus nécessaires à la bonne marche de ces concessions.
- Etude et le cas échéant approbation des demandes en provenance de tiers publics ou privés pour l'utilisation :
 - o des supports de distribution publique d'électricité et d'éclairage public en vue de l'installation d'équipements divers (ex : panneaux de signalisation lumineuse, panneaux d'information, vidéo protection, répéteurs ...).
 - o des installations souterraines de télécommunications propriété du Syndicat.
- Etude et le cas échéant approbation de toute opération ou programme d'investissement en lien avec les compétences du Syndicat et ce dans la limite des crédits budgétaires inscrits au budget.
- Programmation, dans la limite des crédits budgétaires votés par le Comité Syndical, des opérations prévoyant la réalisation de travaux pour tiers (génie civil de télécommunications, génie civil d'éclairage public, terrassements pour réseaux divers...), dès lors que ces travaux sont à réaliser pour le compte des collectivités ou à leur demande par des aménageurs, et ce simultanément à des interventions du Syndicat sur les réseaux d'électricité et/ou d'éclairage public et/ou sur ses installations de recharge pour véhicules électriques.
- Au-delà de la délégation accordée au/à la Président(e) et eu égard au code de la commande publique, adoption de toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services nécessaires à l'activité du Syndicat, ainsi que toute décision concernant leurs avenants à la condition que ceux-ci n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %.

- Etude et le cas échéant approbation des dossiers de demandes d'aides financières sollicitées par les collectivités adhérentes et leurs groupements dans le cadre de dispositifs préalablement approuvés par le comité syndical.
- Etude et le cas échéant validation des projets de production d'énergies renouvelables portés par les SEM dont le Syndicat est actionnaire, ainsi que des prises de participation directe dans le capital d'une autre société et des prises de participation indirecte via une société contrôlée par la SEM, dès lors que les investissements correspondants sont appelés à faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration.
- Etude et le cas échéant validation des projets portés par la SEM régionale pour la rénovation énergétique des logements dont le Syndicat est actionnaire, dès lors que les décisions d'investissement correspondantes auront été approuvées par son Conseil d'Administration.
- Adoption de toute décision relative à la configuration et à l'organisation des services du Syndicat dès lors que ces situations s'inscrivent dans la limite des crédits prévus au budget. Sur ce dernier plan, il en va notamment de la possibilité d'adhérer à des « contrats groupe » (risques prévoyance, risques santé, risques statutaires...), de la suite donnée aux prestations proposées par le Centre de Gestion, de la prise en compte des risques professionnels et des dispositifs dédiés à la formation des agents (à l'exception de l'adoption du plan de formation).
- Etude et le cas échéant approbation de la constitution de groupements de commandes avec d'autres collectivités ou groupements en vue de permettre au Syndicat de mieux faire face à ses obligations.

La présente délibération annule et remplace la délibération C2022-41 adoptée initialement le 29 novembre 2022.

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

Lionel CHAUVET

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 028-200080869-20241010-C2024_23-DE



Décision
n° C2024-23

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Validation de la prise de participation de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE dans le projet agrivoltaïque de Valloire-sur-Cisse

Le Président explique que dans le cadre de sa politique de développement, la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a entamé des discussions avec des agriculteurs souhaitant développer un projet agrivoltaïque sur plusieurs de leurs parcelles agricoles, ainsi que deux développeurs qui sont Energie Partagée et Enercoop. Ce projet est basé sur la commune de Valloire-sur-Cisse, en Loir-et-Cher (41). Une partie du projet (1 MWc) serait dédiée à un projet d'autoconsommation collective pour les habitants de Valloire-sur-Cisse.

Les caractéristiques techniques de la centrale sont les suivantes :

- Puissance estimée : 30 MWc
- Technologie : trackers
- Production estimée la première année : 35.6 GWh
- Equivalent consommation habitant : 15 770 habitants
- Mode de valorisation de l'énergie envisagé : AO CRE
- CAPEX TOTAL : 22 500 000 € soit 0.75 €/Wc installé
- TRI actionnaire : 7% sur 30 ans
- Gearing bancaire : 80/20
- Apports en fonds propres totaux : 4 500 000 €

Pour porter ce projet, une société sera créée sous la forme d'une SAS. Celle-ci sera détenue à

- 30% par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- 30% par Energie Partagée
- 20% par Enercoop
- 10% par Dorian FOUCAULT (agriculteur)
- 10% par Maxime MOREAU (agriculteur)

Les principales caractéristiques de la SAS sont les suivantes :

- Nom de la société : A DETERMINER
- Capital social de la société : 10 000 €
- Actionnaires à la création :
 - EneR CENTRE-VAL DE LOIRE : 30% des parts sociales
 - Energie Partagée : 30 % des parts sociales
 - Enercoop : 20% des parts sociales
 - Dorian FOUCAULT (agriculteur) : 10% des parts sociales
 - Maxime MOREAU (agriculteur) : 10% des parts sociales
- Direction de la société : dirigée par un Président (EneR CENTRE-VAL DE LOIRE sera le premier président) et administrée par un comité stratégique comportant un représentant de chaque actionnaire
- Objet social principal : l'étude, le développement, le financement, l'installation, la production, l'exploitation, la vente d'électricité et la maintenance de tout système de production d'énergies renouvelables
- Autres documents sociaux à la création de la SAS : Convention de développement, convention de comptes courants d'associé, convention de partenariat.

Au vu de la présentation des conditions d'adhésion à la société de projet Agrivoltaïque à Valloire-sur-Cisse, et conformément aux obligations régies par l'article L. 1524-5 du CGCT, Monsieur le Président demande au Comité Syndical d'approuver la création de la future société de projet, de valider la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE à hauteur de 30% du capital social de la société de projet qui sera créée, représentant une prise de participation de 3 000 euros en capital, et de donner pouvoir à Monsieur le Président d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE pour mener les actions et signer tous documents afférents à la création et à la prise de participation dans la future société de projet.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir approuver l'ensemble des propositions présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- vu l'article L.1524-5 du Code général de collectivités territoriales,
- vu les statuts de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE,
 - Approuve la création de la société de projets portant le projet agrivoltaïque à Valloire-sur-Cisse,
 - Approuve la participation à hauteur de 30% du capital représentant un montant de 3 000 €,
 - Donne pouvoir à Monsieur le Président d'EneRCVL pour mener les actions et signer tous documents afférents à la création et à la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE dans la future SAS.



Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUPERE

Décision
n° C2024-24

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Validation de la prise de participation de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE dans le projet d'ombrières photovoltaïques des Varennes

Le Président explique que dans le cadre de sa politique de développement, la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a entamé des discussions avec l'Agglomération de Bourges souhaitant développer un projet d'ombrières poids lourds photovoltaïques sur le parking des Varennes situé sur la commune de Bourges (18). Le projet fait suite d'une volonté de rénovation du parking par l'Agglomération. Deux phases sont attendues pour répondre aux enjeux de l'Agglomération : une première phase répondant aux spécificités du S21 (500 kWc) et permettant de proposer de l'autoconsommation collective aux entreprises avoisinantes ; une seconde phase sur le reste de la surface pourrait bénéficier d'un appel d'offre de la CRE.

Les caractéristiques techniques de la centrale sont les suivantes :

	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL
Puissance estimée	500 kWc	2.5 MWc	3 MWc
Technologie	Ombrières PL	Ombrières PL	Ombrières PL
Production estimée la première année	570 MWh	2 280 MWh	2850 MWh
Equivalent consommation habitant	250	1 010	1 260
Mode de valorisation de l'énergie envisagé	S21	AO CRE	
CAPEX	690 000 €	3 450 000 €	4 140 000 €
TRI actionnaire	7,2 %	7 %	
Gearing bancaire	82/18	80/20	
Apports en fonds propres	124 000 €	690 000 €	814 000 €

Pour porter ce projet, une société sera créée sous la forme d'une SAS. Celle-ci sera détenue à

- 80% par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- 20% par Bourges Plus

A noter : Les entreprises du territoire qui le souhaitent pourront intégrer la SAS, par rachat des parts d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, dans la limite de 29% du capital.

Les principales caractéristiques de la SAS sont les suivantes :

- **Nom de la société** : A DETERMINER
- **Capital social de la société** : 1 000 €
- **Actionnaires à la création** :
 - EneR CENTRE-VAL DE LOIRE : 80% des parts sociales
 - Bourges Plus : 20 % des parts sociales
- **Direction de la société** : dirigée par un Président (EneR CENTRE-VAL DE LOIRE sera le premier président) et administrée par un comité de direction comportant un représentant de chaque actionnaire
- **Objet social principal** : l'étude, le développement, le financement, l'installation, la production, l'exploitation, la vente d'électricité et la maintenance de tout système de production d'énergies renouvelables
- **Autres documents sociaux à la création de la SAS** : Convention de développement, convention de comptes courants d'associé, convention de partenariat.

Au vu de la présentation des conditions d'adhésion à la société de projet d'ombrières poids lourds à Bourges, et conformément aux obligations régies par l'article L. 1524-5 du CGCT, Monsieur le Président demande au Comité Syndical d'approuver la création de la future société de projet, de valider la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE à hauteur de 80% du capital social de la société de projet qui sera créée, représentant une prise de participation de 800 euros en capital, et de donner pouvoir à Monsieur le Président d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE pour mener les actions et signer tous documents afférents à la création et à la prise de participation dans la future société de projet.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir approuver l'ensemble des propositions présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- vu l'article L.1524-5 du Code général de collectivités territoriales,
- vu les statuts de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE,
 - **Approuve** la création de la société de projets portant le projet d'ombrières photovoltaïques à Bourges,
 - **Approuve** la participation à hauteur de 80% du capital représentant un montant de 800 €,

- Donne pouvoir à Monsieur le Président d'EneRCVL pour mener les actions et signer tous documents afférents à la création et à la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE dans la future SAS.



Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 28/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le 28/10/2024

ID : 028-200080869-20241021-C2024_25A-DE



Décision
n° C2024-25

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de l'avenant au contrat de quasi régie de MODULO

Par délibération du 30 novembre 2021, le Comité Syndical a validé l'entrée de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir au capital de la SPL MODULO (MObilité DUrable LOcale) et a autorisé Monsieur le Président à signer le contrat de quasi régie.

Monsieur le Président explique que la SPL MODULO propose au syndicat un avenant au contrat de quasi-ayant pour objet de permettre la réduction des cotisations mensuelles pour la maintenance des bornes en fonction de leur utilisation.

Autrement dit, cet avenant intègre la possibilité pour MODULO de déduire, pour chacune des bornes, la contribution mensuelle en fonction des redevances perçues auprès des usagers, des recettes perçues par la cession de certificats TIRUERT* diminuée des coûts de gestion de ces certificats ainsi que des frais d'achat et de transaction.

Formule de calcul :

$$F = P - 0,8 \times (R_{redevances} - C_{redevances} + R_{TIRUERT} - C_{TIRUERT})$$

Où :

F = montant facturé

P = contribution mensuelle versée par TE28 à MODULO par point de charge

R_{redevances} = montant des redevances perçues auprès des usagers en exécution du contrat

C_{redevances} = somme des coûts de vente directe (achat d'énergie + frais de transaction)

R_{TIRUERT} = montant des recettes perçues par la cession de certificats « TIRUERT »

C_{TIRUERT} = somme des coûts engagés par le titulaire pour la perception des certificats « TIRUERT »

* TIRUERT : taxe incitative relative à l'utilisation d'énergie renouvelable dans le transport

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le 18/10/2024

Bescher
Levraut

ID : 028-200080869-20241021-C2024_25A-DE



Ainsi après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve l'avenant n° 1 au contrat de quasi-régie signé entre Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la SPL MODULO.
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au contrat de quasi-régie avec MODULO ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente décision.



Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Direction des Affaires Juridiques

CONTRAT DE QUASI RÉGIE
AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

ENERGIE Eure-et-Loir

65 rue du Maréchal Leclerc
28110 LUCE

B - Identification du titulaire du contrat de quasi régie

MODULO

Société publique locale RCS de Tours 841 376 734
12-14 rue Blaise Pascal BP 51314 37013 TOURS CEDEX 1
Capital de 95 000 euros

Téléphone : (+33) 2 47 31 09 15, Courriel : contact@modulo-energies.fr, Code NUTS : FRB0

Point(s) de contact : Le Président Directeur Général - Monsieur Sébastien CLEMENT

C - Objet du contrat de quasi régie.

▫ Objet du contrat de quasi régie :

Contrat de quasi-régie pour la supervision, l'exploitation, la gestion monétaire et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

▫ Date de la notification du contrat de quasi régie : 1^{er} juillet 2023

▫ Durée d'exécution du contrat initial de quasi régie: 48 mois.

D - Objet de l'avenant.

▫ Ajout d'une clause d'intéressement du pouvoir adjudicateur

A partir de 2025, et de façon encore plus prononcée à partir de 2026, certaines bornes des aménageurs exploitées par MODULO devraient générer des recettes supérieures aux coûts d'exploitation. Afin de respecter les différents choix politiques qui peuvent être fait pour atteindre une rentabilité d'exploitation plus ou moins rapide, de rester équitable entre les aménageurs-actionnaires de MODULO et dans le but de favoriser la visibilité sur les investissements réalisés, les Parties entendent faire bénéficier les aménageurs d'un intéressement à l'exécution du contrat de quasi-régie.

En conséquence, l'article 13 du CCAP du contrat de quasi-régie est désormais rédigé comme suit :

Article 13 : Prix payé par l'acheteur

13.1. Montant

Le prix payé mensuellement par l'Acheteur correspond au prix du service fait, minoré de l'intéressement pris par l'Acheteur à l'exécution du contrat. Le montant facturé est calculé selon la formule suivante :

$$F = P - 0,8 \times (R_{\text{Redevances}} - C_{\text{Redevances}} + R_{\text{TIRUERT}} - C_{\text{TIRUERT}})$$

Où :

F est le montant facturé

P le prix révisé annuellement au sens de l'article 3 du présent CCAP

R_{Redevances} est le montant des redevances perçues auprès des usagers en exécution du contrat,

C_{Redevances} est la somme des coûts de vente directe (achat d'énergie + frais de transaction),

R_{TIRUERT} est le montant des recettes perçues par la cession de certificats « TIRUERT »,

C_{TIRUERT} est la somme des coûts engagés par le titulaire pour la perception des certificats « TIRUERT »,

Les paramètres *R_{Redevances}*, *C_{Redevances}*, *R_{TIRUERT}* et *C_{TIRUERT}* sont calculés trimestriellement par le titulaire

Si, pour une échéance donnée, $F < 0$, la somme facturée pour cette échéance est ramenée à 0€ et le reliquat est reporté sur l'échéance suivante.

13.2 Modalités de paiement

Pour obtenir règlement de ce prix, le Titulaire adresse à l'Acheteur une facture correspondant au montant convenu au point 13.1, et adressée à l'adresse stipulée à l'Acte d'Engagement.

Cette facture mentionne les éléments suivants (outre les mentions légales) :

- noms et adresse du Titulaire ;
- numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé à l'acte d'engagement ;
- date d'établissement de la facture ;
- référence du présent Contrat ;
- nom de l'Acheteur ;
- liste des Points de charge
- nature des prestations, date et nombre de points de charge concernés ;
- montant hors taxe de la prestation exécutée exigible ;
- taux et montant de la TVA, en distinguant les différents taux le cas échéant ;
- montant total TTC exigible.

Le paiement est effectué par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de réception de la facture, conformément aux dispositions de l'article R.2192-10 du Code de la commande publique.

La facture est accompagnée des documents ou précisions suivantes :

- un tableau synthétique des prestations réalisées pour l'Acheteur ;
- les nouveaux points de charges spécifiés avec leur date de mise en service ;
- tout autre document utile permettant de faciliter le contrôle des prestations.

Toutes les stipulations du contrat initial non contraires au présent avenant restent en vigueur et demeurent inchangées.

E - Signature du titulaire du contrat de quasi régie.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	
Monsieur Sébastien CLEMENT, Président Directeur Général de la SPL MODULO	A Tours, le ...	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

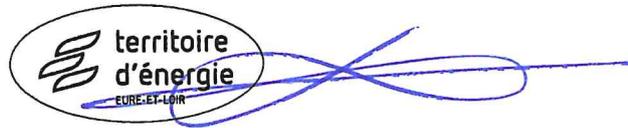
F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Louviers le 12/10/2024

Monsieur Xavier NICOLAS,
Président d'ENERGIE Eure-et-Loir



G - Notification de l'avenant au titulaire du contrat de quasi régie

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire (**Président MODULO**) signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Tours, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du contrat de quasi-régie.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du contrat de quasi-régie.)

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18.10.2024
et de Publication le 18.10.2024

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 028-200080869-20241010-C2024_26-DE



Décision
n° C2024-26

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Rapport annuel du mandataire à la SPL MODULO – exercice 2023

Conformément à l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, le mandataire de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir auprès de la SPL MODULO, Monsieur Xavier NICOLAS a établi un rapport pour l'exercice écoulé qu'il présente aux membres du comité syndical.

Pour mémoire, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a signé un contrat de quasi-régie aussi appelé « in house » avec la SPL MODULO pour la gestion, l'exploitation, la supervision et la maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur son territoire prenant effet au 1^{er} avril 2022.

Figurent dans le rapport joint en annexe :

- une synthèse de l'activité de la société (récapitulatif des décisions prises),
- un bilan financier,
- un état de l'actionnariat et du capital,
- une synthèse sur l'administration et la gouvernance de la société.

Aussi, après avoir débattu, le Comité Syndical prend acte et approuve le rapport du mandataire établi sur l'activité de la SPL MODULO au titre de l'année 2023.

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Rapport annuel du mandataire d'ENERGIE Eure-et-Loir

Monsieur Xavier NICOLAS

Représentant auprès de la SPL MODULO

*au capital de 95 400 euros,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOURS sous le numéro 841 376 734,
dont le siège social se situe au 12/14 rue Blaise Pascal – 37000 TOURS*

Exercice 2023

Conformément à l'article L 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi du 7 juillet 1983, n°83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, le mandataire d'ENERGIE Eure-et-Loir ci-après dénommé « Territoire d'Énergie Eure et Loir » ou « TE28 », auprès de la SPL MODULO a établi le rapport ci-dessous pour l'exercice écoulé. Il en ressort les dispositions suivantes :

Tables des matières

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET LIEN AVEC LA COLLECTIVITE	3
❖ lien avec la collectivité.....	3
SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	3
BILAN FINANCIER.....	5
❖ Clôture comptable sur les comptes 2022 :	5
❖ Délais de paiement :	6
❖ Comptes courants d'associés :	6
❖ Prêts accordés à d'autres entreprises	6
ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :	6
SUCCESSALES EXISTANTES :	7
FONCTIONNEMENT	7
❖ Mise en place de l'assemblée spéciale	7
❖ Les effectifs	7
ACTIONNARIAT ET CAPITAL.....	7
❖ Répartition du capital au 31/12/2023 :	7
❖ Capital et actionnaires : évolutions prévisibles de la situation :	9
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE.....	9
❖ Rémunérations et avantages des mandataires sociaux :	9
❖ Procédure de lutte contre la corruption	10
❖ Principaux risques et incertitudes.....	10
❖ Organisation du contrôle analogue	10
❖ Répartition du chiffre d'affaires.....	10
GOVERNANCE DE LA SOCIETE	10
CONVENTIONS DE PARTENARIAT	12
❖ Liste des conventions règlementées signées en 2023	12
❖ Les avenants signés sur l'année 2023 :	13

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET LIEN AVEC LA COLLECTIVITE

Le SIEIL et le SIDELC (41) se sont associés en 2018 pour créer une société publique locale (SPL) : MODULO (MOBilités DURables LOcales) dédiée à l'écomobilité. Elle permet à toutes les structures publiques qui souhaiteraient en être actionnaires de développer la mobilité durable en élargissant leur périmètre géographique grâce à l'interopérabilité entre les différents systèmes.

Les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides peuvent ainsi bénéficier d'une solution de recharge simple, fiable et accessible. MODULO, en tant qu'aide à maîtrise d'ouvrage, a développé son offre auprès de ses adhérents en passant un accord-cadre à marchés subséquents pour optimiser la fourniture de bornes pour véhicules électriques et hybrides. Elle a donc la possibilité de conseiller ses membres et de les aider dans l'acquisition de nouvelles bornes.

Le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (51), la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (08), la Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electrification en Meuse (55), le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (88), le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin (68), le Syndicat Départemental d'Energies du Cher (18), Territoire d'Énergie Eure et Loir (28), Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle (54), la Métropole du Grand Nancy (MGN54), la commune de Châlons-en-Champagne (51), ainsi que des communes du Loiret (45) : Puiseaux, Briarres sur Essonne et Dadonville ont intégré MODULO grâce à des augmentations de capital ou sessions d'actions successives.

MODULO a également conclu des accords d'interopérabilité avec les sociétés GIREVE et HUBJECT qui offrent un parfait maillage du territoire afin de satisfaire les usagers des véhicules électriques.

❖ LIEN AVEC LA COLLECTIVITE

Territoire d'Énergie Eure et Loir a signé un contrat de quasi-régie aussi appelé « *in house* » avec la SPL MODULO pour la gestion-exploitation-supervision-maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur son territoire.

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour rappel : par délibération du Conseil d'Administration du 27 novembre 2020, l'Assemblée Spéciale des petits actionnaires a été mise en place en 2021.

A partir de sa mise en place, chaque Conseil d'Administration est précédé d'une Assemblée Spéciale dont les ordres du jour sont identiques aux délibérations prises en Conseil d'Administration.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 16 Janvier 2023, il a été décidé :

- De valider le procès-verbal du 28 novembre 2022.
- D'agréer le cessionnaire (Métropole du Grand Nancy) comme nouvel actionnaire suite à la cession d'une action du SIEM.
- De donner tout pouvoir au Président pour mettre à jour le registre de mouvements de titres après la réalisation de la cession ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à sa mise en place.
- D'acter la validation de l'entrée d'un nouveau membre (la Métropole du Grand Nancy) à l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO.
- De valider le choix du prestataire pour la gestion et la maintenance des IRVE : le groupement Hervé Thermique et Virta.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 31 Mars 2023, il a été décidé :

- De valider le procès-verbal du 16 janvier 2023.
- De valider le projet d'arrêté des comptes de l'exercice 2022 et l'affectation provisoire du résultat sur les comptes de réserves.
- De convoquer la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - Approbation du compte rendu de l'AGO du 24 juin 2022,
 - Rapport de gestion du Conseil d'administration,
 - Rapport du commissaire aux comptes,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2022,
 - Affectation du résultat,
 - Rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce,
 - Pouvoirs en vue des formalités,
 - Approbation du rapport de gestion à l'Assemblée générale sur l'activité de l'exercice écoulé depuis la dernière AGO,
 - Validation des résolutions qui sera présenté à la prochaine AGO,
 - Mise à jour des pouvoirs du Président pour la préparation et la convocation des AGO,
 - Validation du projet de nouveau contrat de quasi régie.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 17 mai 2023, il a été décidé :

- De valider le procès-verbal du 31 mars 2023.
- De valider le nouveau contrat de quasi régie.
- D'autoriser le Président à signer les nouveaux contrats de quasi régie avec chaque actionnaire.
- D'autoriser le Président à signer l'avenant de prolongation du contrat de quasi régie actuel avec le SIEM pour une durée d'un mois.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 30 juin 2023, il a été décidé :

- De valider le procès-verbal du 17 mai 2023.
- De valider l'approbation de l'avenant de rupture du contrat de quasi régie avec TEA 68 au 30 juin 2023.
- D'autoriser le Président à signer l'avenant de rupture anticipée du contrat de quasi régie actuel avec le TEA 68.
- De valider l'approbation de la nouvelle convention de prestation du SIEIL avec MODULO relatif à l'augmentation de la surface de bureau utilisée.
- D'autoriser le Président M. CLEMENT à signer la nouvelle convention de prestation SIEIL/MODULO pour 3 ans.
- De valider l'approbation de l'avenant au contrat AZOR ENERGY relatif à la TIRUERT.
- D'autoriser le Président M. CLEMENT à signer l'avenant au contrat AZOR ENERGY.
- De valider le projet sur les perspectives d'évolution de la SPL MODULO avec le cabinet SYMCHOWICZ WEISSBER pour un budget de 20 K€.

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 30 juin 2023 de clôture des comptes annuels 2022, il a été décidé :

- D'approuver le procès-verbal de l'AGO du 24 juin 2022.
- D'approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'année écoulée.
- D'approuver le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022.
- D'approuver les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022.
- De valider l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2022, soit l'affectation du bénéfice de 63 306 euros en totalité dans le compte : « Autres réserves : 63 306 euros »
- D'approuver le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 29 septembre 2023, il a été décidé :

- De valider le procès-verbal du 30 juin 2023.
- De valider le projet de la cession des actions de Territoire d'Energie Alsace 68 et sa sortie du capital de la société soit 95 actions à un prix nominal de 100 € au profit d'une ou plusieurs collectivités territoriales déjà actionnaires.
- De valider la proposition sur l'évolution de la société MODULO présentée par M Pierre LEBOUÉC consistant à une architecture avec un groupement d'autorités concédantes qui signe un contrat global sur un service unique mutualisé.

BILAN FINANCIER

❖ Clôture comptable sur les comptes 2022 :

Lors de l'AGO du 30 juin 2023, il a été décidé :

- D'approuver les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 :
 - les capitaux propres représentent 221 639 euros,
 - le total bilan est de 719 964 euros
 - le solde de trésorerie est de 169 679 euros
 - Le chiffre d'affaires : 1 938 553 euros
 - Les charges d'exploitation 1 878 226 euros
 - Les intérêts et charges assimilées : 452 euros
 - Le résultat de l'exercice 63 306 euros
- D'approuver l'affectation du résultat : le bénéfice est affecté en totalité comme suit :
 - Autres réserves : 63 306 euros

❖ Projet de clôture comptable sur les comptes 2023 :

Les chiffres sont issus de la clôture prévisionnelle 2023 au 22 mars 2024

	En 2023	En 2022
Ventes de marchandises (bornes)	0	245 427
Prestations de services	2 553 716	1 693 126
Autres produit exploitation	560	4 534
Produits exceptionnels	0	20 000
Produits financiers	2	1
Total Recettes	2 554 278	1 963 087
Achats de marchandises et matières premières	0	233 740
Achat d'électricité	998 959	526 055

Entretien et maintenance des bornes	1 105 632	876 817
Frais généraux (fonctionnement)	104 610	97 969
Personnel (agents et intérim)	198 110	139 289
Impôt et taxe	3 993	1 484
Dotations aux amortissements	2 500	1 768
Autres charges	1 549	1 105
Charges financières (intérêts CCA)	0	452
Charges exceptionnelles	0	0
IS	34 731	21 102
Total Charges	2 450 084	1 899 781
Résultat	104 194	63 306

❖ DELAIS DE PAIEMENT :

Nombre de factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : 2
 Nombre de factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : 6

❖ COMPTES COURANTS D'ASSOCIES :

L'apport en comptes courants d'un montant de 150 000 € apporté par le SIEIL en 2018 et reconduit pour une durée de 2 ans par décision du Conseil d'Administration en 2020, a été remboursé à hauteur de 50 000 € courant 2021. Le solde de 100 000 € a été remboursé en juin 2022.

Le montant restant correspond au montant des intérêts en comptes courants d'associés pour 3 429 €.

Cette somme a été remboursée en novembre 2023.

En 2023, le compte courant d'associés est donc remboursé dans son intégralité.

❖ PRETS ACCORDES A D'AUTRES ENTREPRISES

La SPL MODULO n'a accordé aucun prêt durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

La SPL MODULO n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement sur la période écoulée.

SUCCURSALES EXISTANTES :

La société n'a pas de succursales existantes.

FONCTIONNEMENT DE LA SPL

❖ MISE EN PLACE DE L'ASSEMBLEE SPECIALE

Comme décidé en AGE du 14 décembre 2020, l'Assemblée Spéciale a été mise en place le 19 mars.

A propos de la représentation en Assemblée Spéciale, il a notamment été décidé :

- d'acter que les communes de PUISEAUX, DADONVILLE et BRIARRES SUR ESSONNE ont accepté de remettre leur mandat d'administrateur afin d'assurer leur représentation au Conseil d'Administration par l'intermédiaire de l'Assemblée Spéciale,
- d'acter que la commune de Châlons en Champagne intègre directement l'Assemblée Spéciale ainsi que le SDE18, TE28 et le SDE54.

En janvier 2023, la Métropole du Grand Nancy (MGN 54) a intégré l'Assemblée Spéciale.

❖ LES EFFECTIFS

Monsieur Etienne MARCHAND nous a rejoint en janvier 2023 en tant que « chargé d'opérations » ayant pour objectif de répondre aux usagers et syndicats concernant des questions techniques et commerciales.

Cette embauche avait été validée par le CA du 19 septembre 2022.

Pour rappel les autres salariés sont :

- M. Johann FERCHAUD : responsable de la SPL MODULO.
- M. Abdou MANE : technicien d'affaires (mises en place et maintenance des bornes électriques).
- Mme Lydie CONEJERO : gestionnaire comptable, juridique et administrative.

Aucune embauche n'est prévue pour l'année 2024.

ACTIONNARIAT ET CAPITAL

❖ REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2023 :

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, le capital de MODULO est détenu par les entités suivantes au 1^{er} janvier 2023 :

ENTITES	NOMBRE ACTIONS	MONTANTS	Répartition %
SIEIL (37)	189	18 900 €	19.81 %
SIDELC (41)	189	18 900 €	19.81 %
SIEM (51)	189	18 900 €	19.81 %
Commune de Puisseaux (45)	1	100 €	0.10 %
FDEA (08)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Dadonville (45)	1	100 €	0.10 %

Commune de Briarres sur Essonne (45)	1	100 €	0.10 %
SEGRhin (68)	95	9 500 €	9.96 %
SDEV (88)	95	9 500 €	9.96 %
FUCLEM (55)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Chalons en Champagne (51)	1	100 €	0.10 %
SDE 18	1	100 €	0.10 %
TE28	1	100 €	0.10 %
SDE 54	1	100 €	0.10 %
Capital	954	95 400 €	100 %

La SPL offre l'avantage d'élargir son périmètre géographique d'action à toutes les structures publiques qui souhaiteraient en être actionnaires pour développer la mobilité durable et favoriser l'interopérabilité entre les différents systèmes.

L'entrée de la MGN 54 a été effectuée par agrément du Conseil d'Administration du 16 janvier 2023 avec la cession d'une action du SIEM à la Métropole du Grand Nancy (MGN 54).

L'actionnaire MGN 54 a été intégré à L'assemblée Spéciale.

Le capital de la SPL MODULO est donc réparti comme suit au 31 décembre 2023 :

ENTITES	NOMBRE ACTIONS	MONTANTS	Répartition %
SIEIL (37)	189	18 900 €	19.81 %
SIDELC (41)	189	18 900 €	19.81 %
SIEM (51)	188	18 800 €	19.71 %
Commune de Puiseaux (45)	1	100 €	0.10 %
FDEA (08)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Dadonville (45)	1	100 €	0.10 %
Commune de Briarres sur Essonne (45)	1	100 €	0.10 %
SEGRhin (68)	95	9 500 €	9.96 %
SDEV (88)	95	9 500 €	9.96 %
FUCLEM (55)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Chalons en Champagne (51)	1	100 €	0.10 %
SDE 18	1	100 €	0.10 %
TE28	1	100 €	0.10 %
SDE 54	1	100 €	0.10 %

METROPOLE DU GRAND NANCY (MGN 54)	1	100 €	0.10 %
Capital	954	95 400 €	100 %

❖ CAPITAL ET ACTIONNAIRES : EVOLUTIONS PREVISIBLES DE LA SITUATION :

À la suite de la mise en vente des actions du TEA 68, nous attendons des propositions de rachat qui pourraient être effectuées en 2024.

En effet, le CA du 29 septembre 2023 a validé le projet de cession des actions de Territoire d’Energie Alsace 68 et sa sortie du capital de la société soit 95 actions à un prix nominal de 100 € au profit d’une ou plusieurs collectivités territoriales déjà actionnaires de la SPL.

Pour rappel, le TEA 68, en accord avec la SPL MODULO a signé un avenant qui met un terme au contrat de quasi régie en date du 30 juin 2023.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

❖ REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX :

Conformément à la décision du Conseil d’Administration du 9 mai 2018, reconduite par délibération du Conseil d’Administration du 16 octobre 2020 il a été décidé de ne verser aucune rémunération aux administrateurs. Cette décision est maintenue pour toute l’année 2023.

Composition des instances de la SPL MODULO au 31/12/2023 :

Suite aux délibérations des collectivités publiques actionnaires de la SPL, par lesquelles les instances ont désigné leurs représentants au Conseil d’Administration et à l’Assemblée Générale de la société, ont été désignés :

- Pour le Syndicat Intercommunal d’Energie d’Indre et Loire (SIEIL) : Monsieur Jean-Luc DUPONT et Monsieur Sébastien CLEMENT ;
- Pour le Syndicat Intercommunal de Distribution d’Energie du Loir-et-Cher (SIDELC) : Monsieur Bernard PILLEFER et Monsieur Alain BRUNET ;
- Pour le Syndicat Intercommunal d’Energies de la Marne (SIEM) : Monsieur Pascal DESAUTELS et Monsieur Bruno ROULOT ;
- Pour le syndicat de la Fédération Départementale d’Energies des Ardennes (FDEA) : Monsieur Luc LALLOUETTE ;
- Pour le syndicat d’électricité et de gaz du Rhin (SEGRhin) : Monsieur Serge JANUS ;
- Pour le syndicat départemental d’électricité des Vosges (SDEV) : Monsieur Philippe ANTONOT ;
- Pour la FUCLEM : Monsieur Pierre BURGAIN ;
- Pour représenter l’Assemblée Spéciale de la SPL MODULO : Madame Emilie MOTHE.

Suite aux délibérations des collectivités publiques actionnaires de la SPL, par lesquelles les instances ont désigné leurs représentants à l’Assemblée Spéciale et à l’Assemblée Générale de la société, ont été désignés :

- Pour la commune de PUISEAUX : Monsieur Jérôme SEURRE ;
- Pour la commune de DADONVILLE : Monsieur Jean Paul LOUBIE ;
- Pour la commune de BRIARRES-SUR-ESSONNE : Monsieur Christophe BONNIEZ ;
- Pour la commune de CHALONS-EN-CHAMPAGNE : Madame Emilie MOTHE ;

- Pour le syndicat Départemental d'Énergie du Cher : Monsieur Jean-Louis BILLAUT ;
- Pour Territoire d'Énergie de l'Eure-et-Loir : Monsieur Xavier NICOLAS ;
- Pour le syndicat départemental d'énergie de la Meurthe et Moselle (SDE 54) : Monsieur Christian ARIES.

Monsieur Sébastien CLEMENT est Président-Directeur-général de la SPL MODULO.

Messieurs Alain BRUNET et Bruno ROULOT sont vice-Présidents de la SPL.

Madame Emilie MOTHE est Présidente de l'Assemblée Spéciale des petits actionnaires.

Monsieur Christophe BONNIEZ est Vice-Président de l'Assemblée Spéciale de la société.

❖ PROCEDURE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les finances sont contrôlées par le cabinet d'expert-comptable WIZZYOO et les comptes ont été validés sans réserve par la Commissaire aux comptes.

La Commissaire aux comptes vérifie également la bonne tenue de la société et rédige un rapport tous les ans.

Pour éviter tout conflit d'intérêt dans les marchés publics, MODULO fait appel aux conseils juridiques du cabinet d'avocat SYMCHOWICZ-WEISSBERG en cas de doute.

❖ PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le risque principal de la société est lié à l'augmentation des coûts de l'énergie qui va probablement devenir le premier poste de dépense sur 2023. Pour limiter ce risque, les tarifs usagers ont été revus en conséquence.

❖ ORGANISATION DU CONTROLE ANALOGUE

Le contrôle analogue est garanti par les statuts de la SPL et son organisation. En effet, les petits actionnaires sont regroupés dans l'Assemblée Spéciale et conservent une influence sur les décisions qui sont prises. Les orientations stratégiques, financières et toutes les décisions importantes sont soumises au Conseil d'Administration après avoir été, la plupart du temps, préalablement présentées en comité technique avec les référents de chaque actionnaire.

Tous les administrateurs et représentants des collectivités ont accès aux informations de la société : comptes, factures, rapport de gestion, rapport du commissaire aux comptes...

❖ REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'intégralité du chiffre d'affaires est dédié à la gestion-exploitation-supervision-maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables pour le compte des collectivités.

GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Monsieur Sébastien CLEMENT :

- Administrateur de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Président Directeur Général et Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Jean-Luc DUPONT :

- Président Directeur Général et Administrateur de la SEM EneR Centre Val de Loire
- Administrateur de la SPL MODULO

Mandats assurés en tant que représentant de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE :

- Administrateur de la société d'économie mixte (SEM) SIPEnR
- Administrateur de la SAS BRE-METHANISATION

Autres mandats :

- Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier du Chinonais
- Gérant de la société civile immobilière (SCI) CLEFLORA
- Membre du comité stratégique de la société par actions simplifiée (SAS) Solaire Touraine Poitou.
- Président de la SAS ENE37
- Président de la SAS SOLAIRE DE L'AUNAY
- Maire de CHINON
- Vice-Président de la FNCCR

Monsieur Bernard PILLEFER :

- Administrateur de la SPL MODULO,
- Administrateur de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Administrateur de la SEM 3 Vals aménagement,
- Administrateur de la SEM Territoire et développement
- Vice-Président du département du Loir-et-Cher

Monsieur Alain BRUNET :

- Administrateur et Vice-Président de la SPL MODULO

Monsieur Pascal DESAUTELS :

- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Bruno ROULOT :

- Administrateur et Vice-Président de la SPL MODULO

Monsieur Luc LALOUETTE :

- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Jérôme SEURRE :

- Représentant auprès de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Jean Paul LOUBIE :

- Représentant auprès de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Christophe BONNIEZ :

- Représentant auprès de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Serge JANUS :

- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Pierre BURGAIN :

- Administrateur de la SPL MODULO
- Maire de Revigny sur Orvain
- Vice-président de la FUCLEM
- Vice-président de la Copary
- Conseiller Départemental

Madame Emilie MOTHE :

- Présidente de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO
- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Jean-Louis BILLAUT :

- Représentant auprès de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Xavier NICOLAS :

- Maire de SENONCHES
- Représentant auprès de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO
- Vice-président de la FNCCR
- Membre du conseil de surveillance CAPIFORCE
- Vice-Président de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Administrateur de la SEM Yonne énergies
- Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Senonches
- Président de la Communauté de communes des Forêts du Perche
- Président de la SIDEP
- Président de TE28
- Conseiller départemental

Monsieur Christian ARES :

- Représentant auprès de l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO
- Président du SDE54

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

❖ LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES SIGNEES EN 2023

1/ Renouvellement des contrats de quasi-régie 2023.

- Contrat de quasi régie 2023 entre le SIEIL et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre le SIDELC et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre le SIEM et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la FUCLEM et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la FDEA et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre TE28 et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre le SDE 18 et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la Métropole du Grand Nancy (MGN 54) et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 du SDE 54 et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre le SDEV 88 et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la commune de DADONVILLE et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la commune de BRIARRES SUR ESSONNE et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la commune de PUISEAUX et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie 2023 entre la commune de CHALONS EN CHAMPAGNE et la SPL MODULO

2/ Convention de prestations SIEIL

Convention de prestations de services pour l'année 2023 entre le SIEIL et la SPL MODULO (modification de la surface de bureau utilisée).

❖ LES AVENANTS SIGNES SUR L'ANNEE 2023 :

- Avenant de prolongation du contrat de quasi régie 2018 avec la SIEM pour une durée de 1 mois.
- Avenant de rupture du contrat quasi régie 2018 avec TEA 68 validé au CA du 30 juin 2023.
- Avenant au contrat AZOR ENERGY relatif à la TIRUERT.

Monsieur Xavier NICOLAS

Représentant de la SPL MODULO



Décision
n° C2024-27**COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024**
Extrait du registre des délibérations**Nombre de délégués :**

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de SAINT-REMY-SUR-AVRE

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de SAINT-REMY-SUR-AVRE par délibération n°2024/09/1.2/001 en date du 26 septembre 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de SAINT-RÉMY-SUR-AVRE,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR

Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-28

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de CHAMPROND-EN-GATINE

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de CHAMPROND-EN-GATINE par délibération n°202412 en date du 24 juin 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de CHAMPROND-EN-GÂTINE,

-
- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-29

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de BÉROU-LA-MULOTIÈRE

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de BÉROU-LA-MULOTIÈRE par délibération n°2024_11 en date du 21 juin 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de BÉROU-LA-MULOTIÈRE,



- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.



Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance

Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-30**COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024**
Extrait du registre des délibérations**Nombre de délégués :**

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de BAILLEAU-ARMENONVILLE

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de BAILLEAU-ARMENONVILLE par délibération en date du 1^{er} juillet 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de BAILLEAU-ARMENONVILLE,

- Accepte le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- Conditionne cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- Autorise Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président




Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance


Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.




Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-31

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES par délibération n°2024/D51 en date du 4 juillet 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES,

- Accepte le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- Conditionne cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- Autorise Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président




Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.




Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-32

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune d'ARCISSES

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

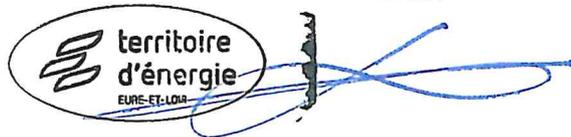
La commune d'ARCISSES par délibération n°8-05/09/2024 en date du 5 septembre 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune d'ARCISSES,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

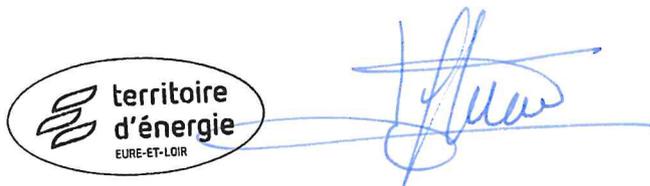
Le secrétaire de séance



Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-33

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de la CHAPELLE-DU-NOYER

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

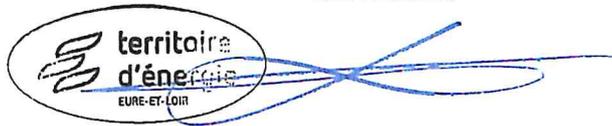
La commune de la CHAPELLE-DU-NOYER par délibération n°2024_021 en date du 11 juillet 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de la CHAPELLE-DU-NOYER,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président


Logo of Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Xavier NICOLAS

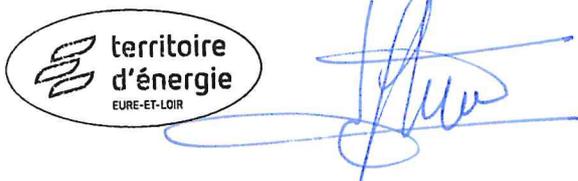
Le secrétaire de séance



Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.


Logo of Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-34

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de DROUE-SUR-DROUETTE

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de DROUE-SUR-DROUETTE par délibération n°2024-07-03 en date du 1^{er} juillet 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de DROUE-SUR-DROUETTE,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

**Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.**



Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-35

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de GALLARDON

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de GALLARDON par délibération n°2024/30 en date du 10 septembre 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de GALLARDON,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-36

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune d'OULINS

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

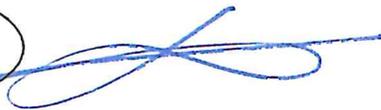
La commune d'OULINS par délibération n°11-09/07/2024 en date du 9 juillet 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune d'OULINS,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-37

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de PIERRES

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de PIERRES par délibération n° 2024/52 en date du 2 juillet 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de PIERRES,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président


 territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR
Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance


Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.


 territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR

Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-38

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de THIRON-GARDAIS

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

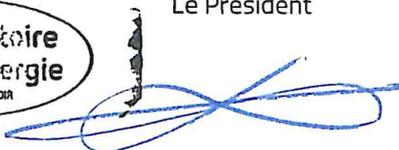
Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de THIRON-GARDAIS par délibération n°2024/32 en date du 7 juin 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de THIRON-GARDAIS,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

:  Le Président


Le Président

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18/10/2024
et de Publication le 18/10/2024

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.

Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-39

COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de la CHAUSSÉE-D'IVRY

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

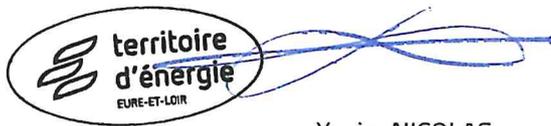
La commune de la CHAUSSÉE-D'IVRY par délibération n°2024_031 en date du 13 septembre 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de la CHAUSSÉE-D'IVRY,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président



territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Guy BEAUREPERE

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 18.10.2024
et de Publication le 18.10.2024
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Pour le Président,
le Directeur du Syndicat.



territoire
d'énergie
EURE-ET-LOIR

Lionel CHAUVET

Décision
n° C2024-40**COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024**
Extrait du registre des délibérations**Nombre de délégués :**

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	145
- Pouvoirs :	3
- Vote(s) pour :	148
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 10 octobre 2024, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz pour la commune de COULOMBS

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Début 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et la direction territoriale de GRDF ont entamé des négociations en vue de l'application locale de ce nouveau contrat de concession. Aussi, lors de l'Assemblée Générale du 23 mai dernier, il a été convenu que les collectivités qui souhaitaient rejoindre les négociations en cours entre GRDF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir devaient faire acte par délibération du transfert de leur compétence « Distribution Publique du gaz » afin que leur périmètre puisse être intégré dans le nouveau contrat.

La commune de COULOMBS par délibération n°20241007 en date du 7 octobre 2024, a sollicité le transfert de la compétence distribution publique de gaz jusqu'ici exercée par la commune auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Émet un avis favorable à la demande de transfert de la compétence distribution publique de gaz exprimée par la commune de COULOMBS,

- **Accepte** le transfert de cette compétence auprès de Territoire d'Énergie Eure et Loir, à compter du 1^{er} janvier 2025, lequel exercera donc désormais pour le compte de ladite commune les fonctions d'Autorité concédante et organisatrice du service public de distribution du gaz.
- **Conditionne** cette adhésion au fait que :
 - la collectivité accepte sans restriction les dispositions relatives au tarifs et barèmes et approuve les modalités de transfert adoptées,
 - la perception de la redevance de concession sera perçue par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir afin d'exercer les missions transférées.
- **Autorise** Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à exercer les missions pour le compte de la collectivité et lui apporte le soutien nécessaire dans les relations avec les gestionnaires de réseaux gaz,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent et nécessaire à l'application de la présente décision.

Le Président



Signature of Xavier NICOLAS, President of Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, written in blue ink over the organization's logo.

Xavier NICOLAS

Le secrétaire de séance



Signature of Guy BEAUREPERE, Secretary of the meeting, written in blue ink.

Guy BEAUREPERE